

REVUE DE PRESSE

POLLUTION
2020



RÉPONSES

RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement

Mis à jour le 31.12.2020

SOMMAIRE

Janvier 2020	(Je vis dans une ville polluée)	4
Mars 2020	(Municipales 2020)	12
Avril 2020	(Coronavirus et qualité de l'air)	15
Juillet 2020	(Pollution au chlore)	42
Août 2020	(Torchages)	109

Janvier 2020

(Je vis dans une ville polluée)

<https://www.lci.fr/politique/video-elections-municipales-je-vis-dans-une-ville-polluee-2144748.html>

Élections municipales : "Je vis dans une ville polluée"



POLITIQUE

SUIVRE

La lutte contre la pollution sera l'une des enjeux majeurs des prochaines élections. Comment vit-on dans une ville polluée ? Reportage à Martigues, une ville située tout près d'une des plus grandes zones industrielles de France.

05 févr. 2020 20:12 -

À deux pas de Marseille, niché entre l'étang de Berre et la Méditerranée, se trouve Martigues, 47 000 habitants. La ville abrite une immense zone industrielle sur des dizaines de kilomètres. On y trouve une usine pétrochimique, une raffinerie, et une centrale électrique. Sur plus de 700 hectares, il y a pas moins de onze sites Seveso répertoriés. Plusieurs études ont révélé que dans la région, le nombre de maladies cardio-vasculaires et de cancers est bien plus élevé qu'ailleurs.

Ce sujet a été diffusé dans le journal télévisé de 20H du 05/02/2020 présenté par Gilles Bouleau sur TF1. Vous retrouverez au programme du JT de 20H du 5 février 2020 des reportages sur l'actualité politique économique, internationale et culturelle, des analyses et rebonds sur les principaux thèmes du jour, des sujets en régions ainsi que des enquêtes sur les sujets qui concernent le quotidien des Français.

<https://www.lejdd.fr/Societe/enquete-fos-sur-mer-de-lutopie-industrielle-au-scandale-sanitaire-3941183>

ENQUETE. Fos-sur-Mer, de l'utopie industrielle au scandale sanitaire

🕒 10h00, le 7 janvier 2020

Par Guylaine Idoux, envoyée spéciale à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

ABONNÉS C'est une épopée moderne, celle d'un village provençal, Fos-sur-Mer, devenu le géant français de la pétrochimie et de l'acier. Mais au prix d'une grave pollution. Plus de 200 habitants portent plainte contre X pour "mise en danger de la vie d'autrui", une première en France



Vue sur le complexe pétrochimique du golfe de Fos-sur-Mer depuis le cimetière du village. (Clément Mahoudeau/IP3)

Le nom de code était plein de promesses : "projet du Grand Delta". C'est l'histoire d'une utopie industrielle qui a radicalement transformé un morceau de France passé de la pêche à l'industrie lourde, de la subsistance à l'opulence, "avec un cadre de vie vraiment exceptionnel", se souvient Frédérique Hénenne. Cette mère de famille vient de fêter ses 50 ans, le même âge, ou presque, que la gigantesque zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, où elle a grandi. Flash-back : à la fin des années 1960, Fos est un paisible village provençal qui vit des marais salants et de la pêche. En décembre 1969, son destin bascule et, avec lui, celui de l'étang de Berre, quand l'Etat pompidolien entreprend d'y créer la plus vaste zone d'industrie lourde du pays.

Quelques mois plus tard, les bulldozers débarquent sur ce littoral sablonneux posé sur les routes maritimes de l'Algérie et du Moyen-Orient, avec des eaux assez profondes pour accueillir les superpétroliers et un arrière-pays ("hinterland" en novlangue) assez vaste pour y bâtir le tissu industriel dont rêvent les énarques. Morceau choisi du journal télévisé du 8 octobre 1971 : "Pour la première fois, l'Europe du Nord n'aura plus seule le privilège de l'industrie et de la création des richesses. À l'énorme zone rhénane s'opposera bientôt ce qu'on appelle le Grand Delta." Cocorico!

"C'était le Far West", se souvient le maire de Fos-sur-Mer

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/fos-sur-mer/64776/torchage-en-cours-a-naphtachimie-suite-a-un-incident-technique.html>

Torchage en cours à Naphtachimie suite à un incident technique

ENVIRONNEMENT

🕒 07/01/2020 À 15H10

🕒 00:21



N. GRIZARD



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Un incident technique sur l'unité du vapocraqueur de Naphtachimie, hier, a entraîné "une dégradation de la qualité des produits" d'après l'industriel. "A ce titre, les encours de production sont actuellement détournés vers la torche conformément à nos procédures de sécurité" indique l'entreprise. Des épisodes de torchage pourront être visibles jusqu'à demain

<https://www.lejdd.fr/Societe/enquete-fos-sur-mer-de-lutopie-industrielle-au-scandale-sanitaire-3941183>

Une fuite de "jet" à Fluxel Lavéra. Des barrages flottants installés


ENVIRONNEMENT

 27/01/2020 À 14H20 00:56

c. lips



Partagez cet article

A+ A- 

L'incident s'est déroulé samedi sur les installations de la société Fluxel, dans le port pétrolier de Lavéra. Une fuite de "jet", un produit pétrolier, qui a nécessité la mise en place de barrages flottants et l'intervention, en renfort, des pompiers du bataillon de marins pompiers de Marseille qui ont aidé la société à positionner les barrages. Environ un mètre cube de produit s'est propagé dans le canal au niveau d'un quai de chargement, causant dégagements d'odeurs et irisation en surface.

Le barrage est toujours en place et les opérations de pompage se poursuivent. Le jet est en effet un produit très léger qui s'est se diffuse rapidement et les conditions météo, pluies et vent, n'ont pas aidé à le contenir. Fluxel en a encore pour un ou deux jours de pompage. A priori le produit ne présente pas de danger.

La société Fluxel, filiale du Grand Port Maritime de Marseille, est l'opérateur pétrolier des ports de Lavéra et Fos, l'interface entre les stockages terrestres et les navires.

<https://gomet.net/pierre-dartout-prefet-developpement/>

[Verbatim] Le préfet Pierre Dartout prône l'équilibre entre environnement et industrie

par Jean-François Eyraud · 27 janvier 2020 à 06h18 (modifié le 27 janvier 2020 à 07h04)



Pierre Dartout (Photo archives Gomet)

Le préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, Pierre Dartout, a profité de ses vœux à la presse pour revenir sur quelques questions d'actualité, à commencer par l'avenir industriel du territoire qu'il faut prendre en compte en « *équilibre* » avec la préservation de l'environnement. Exemple : Alteo.

Même s'il rappelle dans son propos introductif les effets dévastateurs du réchauffement climatique sur le territoire comme les inondations, la canicule et la **pollution** constatées en 2019, le préfet Pierre Dartout a, lors de ses vœux à la presse lundi 20 janvier 2020, bien insisté sur sa recherche constante « *d'équilibre et d'objectivité* » pour tenir compte de deux nécessités : la préservation de l'environnement d'un côté, le développement industriel de l'autre.

« C'est une chance pour ce département, pour sa richesse, pour ses revenus qu'il y ait une activité encore puissante notamment autour de l'étang de Berre. »

— Pierre Dartout

Il souligne d'abord que la **pollution** atmosphérique est d'origine diverse, sans doute moins industrielle qu'il y a quarante ans. Il pointe notamment la **pollution** urbaine d'origine automobile ou en provenance des bateaux. « *L'Etat est souvent regardé comme étant trop favorable aux industriels, observe-t-il. Je veux être assez net sur le sujet. Nous devons absolument préserver un équilibre entre les enjeux liés à l'environnement et à la santé publique mais aussi la nécessité pour un pays comme le nôtre de voir son industrie confortée. Pendant trop longtemps l'industrie s'est affaiblie. Et c'est une chance pour ce département, pour sa richesse, pour ses revenus qu'il y ait une activité encore puissante notamment autour de l'étang de Berre.* »

Interrogé sur sa récente décision de prolonger le délai dérogatoire pour les rejets d'Alteo concernant deux normes ([lire nos précédentes informations](#)) le préfet assume sans réserves. « *Nous faisons preuve d'objectivité et d'équilibre entre économie et environnement.* » Il poursuit : « *Alteo emploie 500 personnes dans un bassin d'emploi qui subit de difficulté avec un taux de chômage élevé et le problème de la centrale à charbon. Cette usine fabrique des produits dont elle a quasiment la compétence exclusive dans le monde. Elle est donc stratégiquement importante.* »

« Je ne suis pas d'accord pas avec les associations qui disent que les rejets en eau posent un problème environnemental. »

— Pierre Dartout

Sur le plan environnemental, il relève : « *Nous sommes dans une situation où l'impact environnemental est extrêmement limité. Il faut tordre le coup à une idée totalement fausse. Il n'y a plus de boues rouges rejetées en mer et ce depuis décembre 2015. Il y un nouveau dispositif qui permet d'écouler des rejets liquides avec un impact très limité sur l'environnement. (...) Nous sommes dans la légalité dans les textes nationaux et européens. L'Europe nous imposera des normes différentes à la mi-juin au moment où la nouvelle station d'épuration d'Alteo sera opérationnelle.* » Et de conclure : « *Je ne suis pas d'accord pas avec les associations qui disent que les rejets en eau posent un problème environnemental.* »

<https://www.usinenouvelle.com/article/le-reflex-industrie-inquietude-arcelormittal-a-fos-sur-mer.N924989>

[Le reflex industrie] Inquiétude - ArcelorMittal, à Fos-sur-mer

PASCAL GUITTET

PUBLIÉ LE 02/02/2020 À 10H30, MIS À JOUR LE 07/02/2020 À 14H46



"Les riverains sont en colère et je les comprends. Les impacts sanitaires dus à la pollution atmosphérique sur la santé des habitants posent question. Les émissions nocives des usines de la zone industrielle sont en cause. L'affaire est maintenant devant la justice. Un plan d'investissements de 100 millions d'euros est prévu, notamment pour mettre en place un nouveau système de filtrage afin d'améliorer la qualité de l'air. Pas sûr que cela suffise à rassurer les habitants."

Pascal Guittet - Janvier 2014

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/etang-berre-depot-plainte-35060.php4>

Étang de Berre : les collectivités annoncent un nouveau dépôt de plainte

Suite à la remise de l'expertise dans le cadre du constat référé du tribunal de Marseille, les élus du Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre souhaitent poursuivre leurs actions judiciaires.



« Un des éléments importants de cette expertise sur l'étang de Berre est l'attestation de l'existence d'une crise écologique majeure en 2018 et ses origines, assure Raphaël Grisel, directeur du Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre (Gipreb). L'expert valide les données du Gipreb et ses explications ».

Les élus de ce syndicat mixte avaient demandé au Tribunal administratif de Marseille de faire réaliser une expertise de la situation de l'étang, suite à une dégradation de la qualité de ses eaux au cours de l'été. « Nous avons constaté un fort taux de phytoplancton, une désoxygénation de toute la colonne d'eau et donc une forte mortalité, que ce soit les organismes benthiques qui vivent dans le fond de l'étang, ou des quelques hectares de plantes méditerranéennes protégées qui subsistaient encore », explique-t-il.

L'expertise remise en février

De mi-juillet à fin décembre 2019, un expert indépendant s'est donc penché sur l'état du lac dans le cadre d'un constat référé. Il a rendu son rapport ce mois de février. Ce dernier n'a pour l'instant pas été diffusé.

La lutte contre la pollution de l'étang Berre existe de longue date. Une première étape a été franchie en 2006, suite à une mise en demeure de la Commission européenne de faire cesser la pollution : les rejets d'eau douce de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas d'EDF ont été régulés et lissés. De la même manière, les apports de limon ont été plafonnés.

En 2018, devant une situation critique de l'étang, le Gipreb a déposé une plainte contre l'État auprès de la Commission européenne pour insuffisance des mesures prises pour atteindre le bon état écologique des eaux. Dans le même temps, le syndicat faisait une demande de constat référé au Tribunal administratif de Marseille.

« Les efforts qui ont été réalisés à l'étang de Berre sont un premier pas mais qui est loin d'être suffisant, car la situation est déséquilibrée, note Raphaël Grisel. En 2018, les rejets exceptionnels d'eau douce par le canal EDF (au maximum des quotas) se sont accompagnés de conditions climatiques défavorables, des vents plutôt faibles et des températures élevées, qui ont conduit à cette crise écologique ».

55 % des apports en azote proviendraient du canal EDF

L'étang doit faire notamment face à des problèmes d'eutrophisation, liés à des rejets en éléments nutritifs (azote et phosphore). « L'expert insiste sur la qualité des rivières au regard de leur apport en azote et le traitement aux normes des stations d'épuration des principales agglomérations », note Raphaël Grisel. Le rapport d'expertise, selon le Gipreb, estime que 78 % des apports d'eau douce à l'étang proviennent du canal EDF, 55 % des apports en azote, et 14 % des apports en phosphore.

Selon le syndicat, le rapport estime la perte de surface d'herbier zostères naine entre 40 et 60 % par rapport à la situation avant la crise 2018. Concernant la macrofaune benthique, la reprise de la colonisation, suite à la mortalité massive observée en 2018, n'aurait pas permis d'atteindre les valeurs de densité et de richesse spécifiques mesurées avant la crise.

« Les efforts qui ont été réalisés à l'étang de Berre sont un premier pas mais qui est loin d'être suffisant, car la situation est déséquilibrée. »

Raphaël Grisel, directeur du Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre

« Sur la base de ces observations et du constat d'urgence réalisé par le Tribunal administratif de Marseille nous allons poursuivre les démarches auprès des tribunaux français et déposer une plainte », indique Raphaël Grisel.

Ce constat de la situation de l'étang devrait également alimenter les démarches du syndicat au niveau européen. « La Commission a été saisie et est en cours d'examen du dossier, précise Corinne Lepage, avocate du Gipreb. Nous allons produire le rapport qui est accablant pour ce qui concerne l'état, en 2018, de l'étang de Berre ».

Les conclusions d'une mission parlementaire d'ici l'été

Plusieurs missions se sont succédé pour tenter de trouver des solutions d'amélioration à la situation de l'étang. En juillet dernier, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) s'interrogeait sur la possibilité d'atteindre le bon état écologique. « Cela fait des années que nous demandons des actions, réagit Raphaël Grisel. L'État et EDF ne semblent pas être en mesure de prendre des décisions qui permettraient de régler certains problèmes de l'étang de Berre, comme par exemple désobstruer le tunnel du Rove. Il y a donc une tendance à essayer de trouver d'autres problèmes à l'origine du déséquilibre ».

Une mission parlementaire d'information sur la réhabilitation de l'étang de Berre est aujourd'hui en cours. Elle a lancé notamment une consultation citoyenne, ouverte jusqu'au 6 mars 2020. Ses conclusions devraient être connues après les élections municipales.

Mars 2020

(Municipales 2020)

<https://rmc.bfmtv.com/emission/municipales-2020-la-pollution-des-industries-petro-chimiques-de-fos-sur-mer-au-coeur-de-la-campagne-1869619.html>

RMC ▶ Emissions ▶ Bourdin Direct

Municipales 2020: la pollution des industries pétro-chimiques de Fos-sur-Mer au coeur de la campagne

© 05/03/2020 à 13h21



Cette semaine, nous parcourons l'arc méditerranéen à l'occasion de la campagne des municipales. Et ce jeudi matin, nous sommes à Fos-sur-Mer, minée par les problèmes de pollution liée à l'industrie pétro-chimique.

Fos-sur-Mer, charmante ville provençale de 17.000 habitants, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Marseille, est aussi l'une des principales zones pétro-chimiques d'Europe. Aujourd'hui, les habitants se battent pour faire reconnaître les conséquences de la pollution sur leur santé. Le sujet fait évidemment partie des principaux enjeux de la campagne municipale.

Du haut du promontoire rocheux qui domine Fos-sur-mer, impossible de manquer la zone pétro-chimique et ses cuves, ses hangars et ses cheminées qui s'étendent sur des kilomètres. Daniel Moutet y monte régulièrement pour photographier les panaches de fumée. Des preuves de la pollution qui empoisonne l'air de la région, selon lui. "Quand il n'y a pas de vent, ça reste, ça stagne", déplore-t-il.

"Ici il y a trois fois plus de cancers que la moyenne nationale"

Cet ancien conducteur d'engin passe ses journées de retraite dans le bureau de son association qu'il a fondé pour alerter les pouvoirs publics des conséquences de l'industrie pétro-chimique.

"Ici il y a trois fois plus de cancers que la moyenne nationale. Il y a trois fois plus de diabète. C'est énorme... Dans mon quartier où j'habite il n'y a que des villas autour donc ce n'est pas à cause de la circulation", note-t-il alors qu'il est obligé aujourd'hui de prendre quotidiennement des médicaments contre un diabète détecté il y a trois ans.

Face à l'inertie des pouvoirs publics, ce lanceur d'alerte et près de 300 Fosséens ont lancé plusieurs actions en justice, notamment pour mise en danger de la vie d'autrui. Ils sont soutenus dans ce combat de longue haleine par l'ancien maire de la ville : René Raimondi.

"On vous écoute car vous êtes des représentants de cette pseudo-démocratie. Mais une fois qu'on vous a écouté il ne se passe rien"

Son petit bateau à moteur paraît bien frêle comparé aux pétroliers qui patientent dans le golfe de Fos avant de vider leur cuve.

"J'ai souvent eu l'impression d'être Don Quichotte et de me battre contre des moulins à vent. même quand la justice vous donne raison, malheureusement, quand vous avez en face vous des industriels et un Etat complices, et bien vous n'êtes plus rien. Et vous avez beau être un maire, on vous écoute car vous êtes des représentants de cette pseudo-démocratie. Mais une fois qu'on vous a écouté il ne se passe rien."

René Raimondi a décidé l'année dernière de passer le flambeau à son premier adjoint Jean Hetsch, fatigué mais fier que l'écologie fasse désormais partie des principaux enjeux de la campagne... même si tous les candidats ne sont pas d'accord sur la stratégie à adopter... à l'image de Philippe Morizot.

"Nous, ce qu'on a besoin, c'est d'études recevables devant les tribunaux, et qui soient menés par des instituts de réputation les moins contestables possibles."

Le sujet est très sensible à Fos, car l'industrie génère beaucoup d'emplois et les taxes qu'elle paye représentent 25% du budget de la commune.

<https://www.usinenouvelle.com/editorial/municipales-quand-l-industrie-n-est-plus-la-bienvenue-a-aix-marseille-provence.N938196>

[Municipales] Quand l'industrie n'est plus la bienvenue à Aix-Marseille Provence

DE NOTRE CORRESPONDANT, JEAN-CHRISTOPHE BARLA

BOUCHES-DU-RHÔNE, PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, QUOTIDIEN DES USINES, ÉCONOMIE, L'USINE ÉNERGIE

PUBLIÉ LE 13/03/2020 À 12H24

Les collectivités territoriales s'accordent pour une redynamisation industrielle du département des Bouches-du-Rhône. Mais élus comme chefs d'entreprise doivent rassurer une population inquiète des retombées environnementales.



À l'exception de Gardanne (Bouches-du-Rhône), qui conjugue les difficultés d'Alteo et des centrales d'EPH-Gazel Énergie, l'industrie se redresse en Provence. Selon une enquête de la délégation régionale de la Banque de France publiée en janvier, elle a enregistré

une croissance de l'ordre de 15 % depuis 2015 et s'attend en 2020 à une hausse de près de 3 % de son chiffre d'affaires et de 8,5 % des investissements.

Sur le plan foncier, des opportunités d'implantation existent sur le pourtour de l'étang de Berre et dans le golfe de Fos, avec 83 hectares dévolus aux bio-industries, à l'économie circulaire et à la transition énergétique, et avec le port de Marseille, à travers la plate-forme Piicto et ses 1 200 hectares aménageables. Des espaces sont aussi disponibles sur le pôle aéronautique d'Istres, où devrait s'assembler le prototype du Stratobus de Thales, sur des zones proches du chantier d'Iter sur la fusion nucléaire...

Sur le même thème: L'envol commercial de Stratobus est prévu pour 2022

Même le contexte politique est redevenu favorable. La Région, le département des Bouches-du-Rhône et la métropole d'Aix-Marseille Provence affichent une communauté de vues inédite depuis une trentaine d'années pour revitaliser l'industrie. Au point que le président (LR) de la Région, Renaud Muselier, a affirmé en janvier : "Si un maire ne veut pas d'une usine sur sa commune, c'est sa liberté, mais le projet doit se concrétiser sur notre territoire, et pas ailleurs." Les élus ont conscience que si l'industrie génère des emplois, la population ne la voit pas d'un très bon œil. À Fos-sur-Mer, des particuliers et des associations de riverains attaquent en justice des industriels et l'État pour "mise en danger de la vie d'autrui", "troubles du voisinage"... Un activisme, appuyé par la mairie, qui a permis d'instaurer un suivi plus approfondi des pathologies des habitants, avec un Observatoire des cancers, ainsi que des émissions atmosphériques.

Sur le même thème: "Réponses" dévoile son plan d'action concernant la qualité de l'air à l'Étang de Berre et au Golfe de Fos

Mise en place d'outils de dialogue

Ce militantisme semble néanmoins concentré sur la seule commune de Fos. Berre-l'Étang, Martigues et Port-de-Bouc ne constatent pas d'opposition systématique, leurs maires se posant plutôt en défenseurs de l'industrie. À l'image de Mario Martinet, le maire (PS) de Berre-l'Étang, qui réclame des implantations industrielles, et pas seulement logistiques, sur les terrains libérés par le démantèlement de la raffinerie de LyondellBasell : "Près de 100 hectares d'un seul tenant, ça ne court pas les rues. La métropole doit aller chercher des investisseurs industriels susceptibles de nouer des synergies avec le site pétrochimique." La capacité à convaincre les Provençaux sur le sujet conditionnera une part de l'avenir économique de la métropole. Parmi les inquiétudes le plus souvent exprimées, la peur de l'"effet cocktail" lié à l'accumulation d'unités industrielles sur un périmètre restreint et combiné à l'engorgement routier [lire ci-contre]. Elle peut motiver des recours systématiques contre toute nouvelle implantation et retarder sa concrétisation, au grand dam des acteurs économiques, en particulier quand des investisseurs étrangers, peu familiers des procédures françaises, portent des dossiers.

Pour tenter d'apaiser les tensions, de les prévenir, la concertation Réponses, menée en 2019 dans 21 communes de l'étang de Berre et du golfe de Fos par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, a débouché sur un plan d'action qui promet d'apporter des réponses précises aux riverains et à leurs élus. Début avril, se mettra en place la plate-forme Allo Industrie, inspirée d'une initiative en Normandie, pour alerter les habitants d'épisodes de torche sur une unité du pôle pétrochimique et le renseigner sans tarder lorsqu'un incident survient. Parallèlement, les commissions locales d'information et d'échanges seront redéployées par chaque industriel volontaire – cet outil de dialogue n'est pas imposé par la loi. Le président du Groupement maritime et industriel de Fos, Jean-Michel Diaz, assure que l'industrie veut encore progresser, comme elle l'a fait en réduisant ses émissions de 70 %, "dont 50 % ces quinze dernières années", afin de tendre au zéro carbone en 2050.

Avril 2020

(Coronavirus et qualité de l'air)

<https://www.maritima.info/actualites/coronavirus/departement/11820/moins-de-voitures-et-l-air-est-plus-pur-mais-.html>

Moins de voitures et l'air est plus pur, mais...

CORONAVIRUS

 03/04/2020 À 11H43

 03:28


Avec la baisse du trafic routier, aérien, maritime... la qualité de l'air de Marseille et de l'étang de Berre s'améliore mais des particules sont encore présentes. Explications.

Même confiné chez soi, tout le monde peut remarquer depuis sa fenêtre que les couches grisâtres qui stagnaient parfois dans le ciel de notre belle région avant la crise sanitaire du coronavirus ont pratiquement ou complètement disparu. L'activité humaine quasiment à l'arrêt en est la cause comme celle du ralentissement de l'activité industrielle, notamment autour de l'étang de Berre. « *Sur un certain nombre de grandeurs que nous mesurons, explique Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale sur l'étang de Berre pour AtmoSud, les oxydes d'azote par exemple, ou les pollutions soufrées, ou même les composés organiques volatils comme le benzène, les niveaux sont effectivement meilleurs en ce moment qu'ils ne l'étaient avant le confinement. Mais la baisse est un peu moins notable sur le territoire de l'étang de Berre que celle qui est observée dans les grandes villes de la région. Ceci est lié au fait que les niveaux d'oxyde d'azote notamment sont habituellement plus faibles qu'à Marseille ou à Nice par exemple. Ceci dit la baisse est notable même autour de l'étang de Berre.* »



LES JOURS ENCORE MEILLEURS
3 mois de loyer offert et modèle éligible à la prime à la conversion.
Sponsorisé par Volkswagen

Un grand bol d'air frais, pas si sûr...

La qualité de l'air est donc meilleure et c'est un bon point pour les poumons des habitants. Il faut donc en profiter en ouvrant ses fenêtres pour bien aérer son logement. Respirer à pleins poumons lors des rares sorties extérieures est aussi conseillé pour faire le plein d'oxygène avant de retourner se cloîtrer chez soi. Néanmoins il y a une petite ombre au tableau. Les particules en suspension dans l'air, elles, n'ont pas beaucoup baissé voire même parfois augmenté. « *On note que dans cette période de confinement, les gens étant plus présents chez eux, le chauffage et les cheminées par exemple sont sans doute un peu*

plus en fonction, poursuit Sébastien Mathiot, et il y a aussi des opérations de brûlage que des gens réalisent notamment avec leurs déchets verts dans les jardins et qui émettent des particules et des polluants et je rappelle que cette pratique est interdite par la loi. »

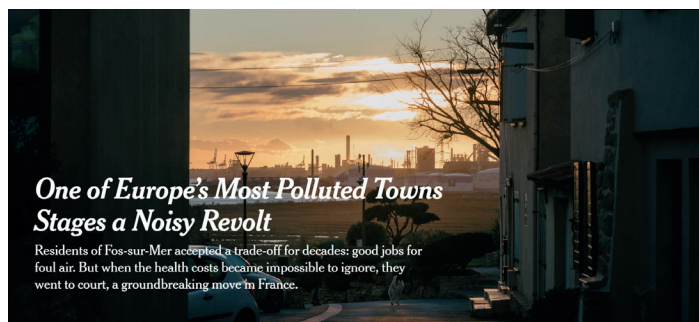
Des brûlages très polluants

Dans le département des Bouches-du-Rhône le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral depuis le 20 décembre 2013. « *Ça pollue avant tout les gens qui font le brûlage, précise le scientifique d'AtmoSud, mais ça pollue aussi le voisinage et c'est un véritable sujet de santé publique. Ces opérations de brûlage forment des particules en grandes quantités et d'autres molécules toxiques pour la santé. On le ressent sur nos capteurs à l'échelle régionale. Nous voyons clairement dans nos mesures que la part liée au brûlage de bois et des déchets verts par rapport à la part liée au brûlage de fioul est importante dans les particules pendant cette période de confinement.* » Même si les déchèteries sont actuellement fermées et que la collecte sélective des déchets verts est suspendue par les services de la métropole en cette période de crise sanitaire, l'appel au civisme est lancé aux habitants par le scientifique pour ne pas opérer de brûlages de déchets verts. « *Évitez de faire cela, essayez de stocker dans vos jardins si cela est possible, conclut Sébastien Mathiot, quand la qualité atmosphérique est dégradée notre santé est dégradée également.* »

Si le coup de vent du milieu de semaine a un peu fait baisser la présence des particules dans l'air ce n'est pas comparable avec la baisse importante des polluants émis par le roulage des voitures. Les particules liées au chauffage au bois et aux brûlages de végétaux restent très présentes dans l'atmosphère en cette période de confinement par rapport à avant. Il est peut être temps de passer au compostage ou aux paillages dans les jardins et de s'intéresser aux cheminées à foyers fermés.

Retrouvez l'intégralité de l'interview téléphonique de Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale sur l'étang de Berre pour AtmoSud, en cliquant sur le player ci-dessus.

<https://www.nytimes.com/2020/04/01/world/europe/france-pollution-fos-sur-mer.html>



By [Adam Nossiter](#) Photographs by Dmitry Kostyukov

April 1, 2020



FOS-SUR-MER, France — The line of giant chimneys ceaselessly belching smoke in the air stretches to the horizon in one of the most polluted industrial zones in Europe.

For years, the inhabitants of Fos-sur-Mer, France, accepted their illnesses — for example, a cancer rate that is double the national average — in exchange for jobs in the nearly 200 factories, warehouses, gas terminals and industrial sheds that surround them.

Doctors' waiting rooms were often full. At the cemetery, tombstones recorded the deaths of young men cut down in their prime. In addition to the cancer rate, the asthma rate is also considerably higher than the national average, according to a publicly funded health study.

But enough got to be enough. Citizens in this otherwise sun-dappled corner of the Mediterranean, just west of Marseille, decided not long ago that they would take action, whatever their misgivings about losing their jobs.

In a groundbreaking move, they took their fight to a place rarely used in France to resolve such disputes: the country's justice system.

Many of the citizens of Fos-sur-Mer have banded together to file a criminal complaint accusing the steel, oil and petrochemical companies in the region of putting their lives at risk. It is a first in France: hundreds of citizens taking on an entire region's industry in court, and threatening criminal sanctions.

Sylvie Anane, who lives within breathing distance of the industrial plants, has suffered a debilitating tally of illnesses: heart problems requiring a stent in 2001, ovarian cancer in 2002, diabetes in 2003, thyroid cancer in 2008, a heart attack in 2010, breast cancer in 2015 and another heart attack in 2018.

"For a long time, nobody talked about the pollution," said Ms. Anane, one of the hundreds who brought the criminal complaint. "It was a bit of a taboo. The idea was that it gave us work."

The citizens have taken on not just the government, but also, in a first, an entire industrial basin: all of the Marseille area's heavy industry, which together pumps out one-fifth of France's fine particles and a quarter of its heavy metals emissions.

Nearly 20 percent of France's factories classified as high risk by the European Union are clustered in Fos-sur-Mer, built alongside a giant inland lagoon.

The citizens are calling into question a decades-old state industrial strategy that looked to pack as much heavy industry as possible into a confined area without questioning the human costs.

Now the state, typically seen in France as the ultimate protector, is being blamed for failing to shield residents from the pollution, and is accused of going easy on the companies for decades, and damaging the health of the whole region along the way.

For example, in May 2010, the prefect, the highest-ranking local representative of France's central government, noted "numerous uncontrolled atmospheric emissions" at an ArcelorMittal steel plant in the area, according to the criminal complaint.

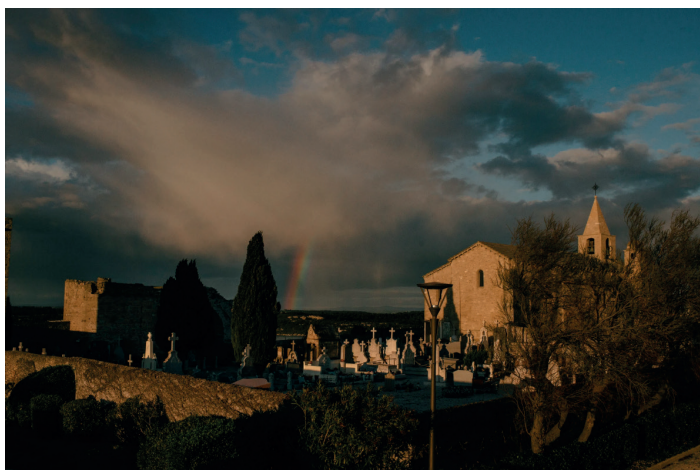
"The prefect evidently failed to issue any warnings," the criminal complaint says.

ArcelorMittal did not respond to a request for comment.

A [health study](#) conducted in 2017 helped trigger the legal fight when it revealed that it wasn't just employees being put at risk.

In terms of harm, the study "showed no difference between the workers and the population as a whole, and that really surprised us," said Barbara Allen, an American sociologist who helped lead the study.

The complaint of criminal endangerment was filed 16 months ago and now includes 260 residents, seven citizens groups and several unions. In France, an ordinary citizen can initiate a criminal complaint, which the prosecutor can then take up or reject.



The prosecutors' office is expected to decide soon on whether to proceed with a full-blown investigation and who the defendants would be.

Julie Andreu, the Marseille environmental lawyer who filed the criminal complaint last fall, said her clients hoped the courts will force the industrial plants "to conform to the norms and quit exceeding the pollution limits."

A jail sentence for any of the defendants would be unlikely under the French system.

Four companies, including ArcelorMittal and a fuel refinery belonging to Esso, part of Exxon Mobil, have also been targeted in a lawsuit working its way through the French justice system.

Whatever the outcome of Ms. Andreu's suits, both criminal and civil, the novel legal battle underway in Fos-sur-Mer is likely to have far-reaching effects on citizen efforts to push back against polluters in France.

"This is a first," said Christelle Gramaglia, sociologist at the National Research Institute for Agriculture, Food and Environment. "In Fos, the originality of it is, you've got the unions in the factories who are saying, 'The residents' problems are the same as ours.'"

Exxon Mobil has described the Esso refinery as a "responsible actor" in regards to the environment. ArcelorMittal, a steel-making giant, has argued that it has already spent tens of millions of euros on pollution-reducing equipment, a point conceded to by community activists, who nonetheless said the company's effort was not enough.

Citizens' groups said they had taken their concerns to government officials time and again. But Daniel Moutet, an activist who has been fighting the factories for nearly two decades, said the authorities "did nothing."

He and others grew frustrated and looked for legal help.

"After 10 years, they knocked on my door," said Ms. Andreu, the Marseille lawyer handling both the criminal complaint and the lawsuit. "They came to us for answers. We told them we would look into whether these companies had violated the legal limits. And very quickly we saw that it was systematic. And so we saw that for years, they had been allowed to get away with it."

Mr. Moutet said many of his fellow citizens had long scoffed at his efforts, seduced into indifference by the multitude of jobs and the area's relative prosperity, its handsome stadium, abundant child care facilities and rows of tidy suburban houses.

Workers would come home from work reeking of chemicals, or tar if they worked at the steel plant, but the odor quickly washed away.

"They didn't take me seriously," said Mr. Moutet, a short, intense man who carries a camera with him everywhere so that he can photograph infractions. "I was 'the maniac with the camera.' They would ask, 'What use is it?'"

While his neighbors dismissed the problem, Mr. Moutet became more determined, once following and filming a plume of pollution nearly 70 miles down the highway. "For me, this is my whole life, my passion," he said.

More people started joining the cause as the toll on the area's health became harder to ignore, even as French officials defended their balancing of industrial policy with local air quality.

"It took years for people to become conscious" of the health consequences, said Mr. Moutet, but once they did, the fear and anger he had long felt became more widespread.

"They trusted these companies," said Ms. Andreu, the lawyer. "They made the people rich. And then, little by little, the pathologies developed."

Local health care professionals say the number of cancer cases in the area is well above normal.

"I have treated many victims," said Patrick Courtin, a doctor in nearby Martigues who is a party to the criminal complaint. "There's a cancer total that's a great deal higher than in the surrounding region."

In her neighborhood of 62 homes, there have been cancer victims in 22 of them, said Jackie Huriaux, a retired nurse who is also a party to the criminal complaint. "Nursing has completely changed around here," she said. "Now, it's all about cancer."



The citizens who brought the criminal complaint and lawsuit know they face what could be a yearslong wait before the courts order any remediation at the plants or award any damages to "recognize the abnormal way they have to live," Ms. Andreu said.

They also know that the factories are an essential part of the area's economic life and that the area's air quality will never be perfect. But it could be so much better, they're sure, if the courts forced the plants to adopt the most modern pollution-reducing methods.

"We need the jobs," said Ms. Anane, who has numerous ailments. "But we need to be healthy to work."

That conundrum is not far beneath the surface among the after-work crowd at the no-frills Bar du Commerce in the center of Fos. The customers who gathered there on a recent evening, before the coronavirus shut down social life, had just come from the refineries, factories and docks of the industrial zone. They were lustily downing pastis, the Provençal anis liqueur.

"Sure, we're for these lawsuits," said Bruno Thieulent, a dockworker. "But then, you've got to think about the work. If there's no pollution, there's no work. Besides, we've always lived with it. It's just been part of our lives, that's all."

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/departement/68716/une-pollution-a-l-ozone-dans-les-bouches-du-rhone.html>

Une pollution à l'ozone dans les Bouches du Rhône

ENVIRONNEMENT

🕒 25/06/2020 À 12H31

🕒 00:10



1/1 Une pollution à l'ozone dans les Bouches du Rhône

Les seuils d'information du public ont été dépassés ce jeudi 25 juin. Soyez prudents en particulier les personnes sensibles

<https://www.capital.fr/entreprises-marches/marseille-la-pollution-est-toujours-importante-dans-le-port-1367244>

Marseille : la pollution est toujours importante dans le port

MARSEILLE

+ SUIVRE

FRÉDÉRIC SERGEUR | PUBLIÉ LE 10/04/2020 À 0H02



Eric BEBACASSAT / Getty Images

Les riverains sont exaspérés alors que plusieurs cargos-mixtes et car-ferries font également beaucoup de bruit.

Les riverains du Grand port maritime de Marseille sont au “bord de la crise de nerfs” selon **La Provence**. En cause : la pollution, toujours importante, et le bruit des cargos-mixtes et car-ferries “stationnés” dans le port. Bien qu’à l’arrêt, certains de ces bateaux continuent de devoir faire tourner leur moteur, produisant ainsi des nuisances sonores et rejetant du gaz et des particules fines dans l’air. Interpellée sur les réseaux sociaux à ce sujet, Corsica Linea, qui dispose de plusieurs ferries dans le port de Marseille, a tenté de se défendre.

Concernant la pollution, elle explique que le personnel présent à bord des navires pour les surveiller est contraint de faire tourner les moteurs afin d’avoir de l’électricité ou de l’eau chaude. La société assure toutefois que le carburant utilisé, à savoir du diesel marin, est à très faible teneur en soufre. Pour le bruit, Corsica Linea avance que le Grand port maritime de Marseille ne dispose pas d’une connexion électrique sur tous les quais et que les groupes électrogènes des bateaux doivent être allumés pour parer à ce problème.

<https://www.radio-camargue.com/news/environnement-etang-de-berre-malgre-le-confinement-de-vitrolles-a-martigues-la-qualite-de-l-air-reste-moyenne-23676>

[ENVIRONNEMENT - ETANG DE BERRE] MALGRÉ LE CONFINEMENT, DE VITROLLES À MARTIGUES LA QUALITÉ DE L'AIR RESTE MOYENNE

© 20 AVRIL 2020 À 11H06 PAR SARAH RIOS



Atmosud s'attendait à une amélioration plus nette, mais la situation n'est pas idéale

ArcelorMittal au ralenti, les raffineries au minimum technique, le trafic routier en forte baisse... Souvent évoquées pour expliquer la pollution atmosphérique prégnante de la zone Fos-Etang de Berre, ces sources d'émissions sont pour l'heure bien moins fournies qu'à l'ordinaire. Ce qui laissait espérer que le confinement pouvait être bénéfique à la qualité de l'air de cette vaste emprise géographique. Pour autant, de Vitrolles à Fos, en passant par Berre, Port-de-Bouc ou Martigues, elle ne s'est pas améliorée de manière spectaculaire ces dernières semaines. Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale chez Atmosud pour l'ouest des Bouches du Rhône, explique pourquoi.

La qualité de l'air profite-t-elle du confinement pour s'améliorer, dans la zone Fos-Etang de Berre ?

Sébastien Mathiot : Pas tant que ça. À l'image de ce qui se passe dans les grandes villes de la région, de Marseille à Nice, on s'attendait effectivement à une amélioration plus franche. Mais ce n'est pas le cas, et nos relevés hebdomadaires l'illustrent. La qualité de l'air reste moyenne, avec des variations différentes selon les polluants.

Lesquelles ?

Sébastien Mathiot : Il faut prendre en compte les grandes familles de polluants, et ce à quoi elles se rapportent. Pour les oxydes d'azote, qui témoignent du transport et de la circulation routière, les taux sont en baisse de 50 % à Marseille, et de 10 à 20 % autour de l'étang de Berre. C'est logique, c'est une zone plus aérée, avec des villes de taille plus modeste. Ce type de polluant peut donc se disperser, se diluer. Il y a bien une amélioration, mais pas spectaculaire.

Qu'en est-il des polluants industriels ?

Sébastien Mathiot : Il faut garder à l'esprit qu'une usine, même à l'arrêt ou au ralenti, continue à émettre des polluants. Même si la production est parfois stoppée, il y a des chaudières qui tournent, des unités qu'il serait dangereux d'arrêter. On voit donc au niveau des composés organiques volatils (COV), du dioxyde de soufre ou du Benzène que nous mesurons à Lavéra, à Berre ou encore à La Penne sur Huveaune ont diminué, mais sont toujours présents. [...]

<https://www.laprovence.com/article/societe/5966632/malgre-le-confinement-de-vitrolles-a-martigues-la-qualite-de-lair-reste-moyenne.html>

LUNDI 20/04/2020 à 09H16 | ÉCOPLANÈTE | BERRE-L'ÉTANG,FOS,MARTIGUES,VITROLLES

Malgré le confinement, de Vitrolles à Martigues la qualité de l'air reste moyenne

Atmosud s'attendait à une amélioration plus nette, mais la situation n'est pas idéale

Par Éric Goubert



ArcelorMittal au ralenti, les raffineries au minimum technique, le trafic routier en forte baisse... Souvent évoquées pour expliquer la pollution atmosphérique prégnante de la zone Fos-Etang de Berre, ces sources d'émissions sont pour l'heure bien moins fournies qu'à l'ordinaire. Ce qui laissait espérer que le confinement pouvait être bénéfique à la qualité de l'air de cette vaste emprise géographique. Pour autant, de Vitrolles à Fos, en passant par Berre, Port-de-Bouc ou Martigues, elle ne s'est pas améliorée de manière spectaculaire ces dernières semaines. Sébastien Mathiot, chargé d'action territoriale chez Atmosud pour l'ouest des Bouches du Rhône, explique pourquoi. La qualité de l'air profite-t-elle du confinement pour s'améliorer, dans la zone Fos-Etang de Ber

https://www.allodocteurs.fr/emissions/allo-docteurs/allo-docteurs-du-30-04-2020_27741.html

A REVOIR. Allô Docteurs, Malades autour de l'étang de Berre 2ème partie

A REVOIR

Présenté par
**Marina Carrère d'Encausse, Régis Boxelé,
Philippe Charlier et Fabien Doguet**

Diffusé le 30-04-2020
Replay | Durée : 26 minutes



Grâce à Marina Carrère d'Encausse, au Dr Philippe Charlier, au Dr Régis Boxelé et au Dr Fabien Doguet, la santé n'est plus un sujet tabou. Nos médecins abordent en direct, du lundi au vendredi, avec précision et souvent avec humour, la santé qui est un sujet de préoccupation majeur des français. Ils décryptent l'actualité santé, toujours très riche.

IN VIVO

La série In Vivo plonge le téléspectateur dans le quotidien des professionnels de la médecine et de leurs patients, tel un révélateur de la société, de ses progrès, de ses difficultés, tensions et évolutions. Chaque reportage raconte des histoires d'hommes et de femmes de conviction, c'est un véritable feuilleton du réel.

Tout de suite dans In Vivo, nous allons dans les Bouches-du-Rhône près de Marseille. Plus exactement dans la région de l'étang de Berre et du golfe de Fos, l'une des régions les plus polluées de France. Plus d'une centaine d'usines de pétrochimie, de sidérurgie, d'aciérie y sont implantées. Cette immense zone industrielle est une manne d'emploi pour les habitants mais aussi une source importante de pollution. Cancers, maladies respiratoires, diabète. Il y a 1 an une étude a montré que les habitants y étaient plus malades qu'ailleurs en France. Nous avons été à la rencontre d'habitants, de médecins et de politiques pour comprendre l'éventuel impact de la pollution sur leur santé.

- Malades autour de l'étang de Berre

<https://charliehebdo.fr/2020/05/actualite/arcelormittal-chantage-a-lemploi-et-lobbying-aupres-des-elus-locaux/>

ACTUALITÉ

ArcelorMittal : chantage à l'emploi et lobbying auprès des élus locaux



SIGOLÈNE VINSON • MIS EN LIGNE LE 13 MAI 2020

À Fos-sur-Mer, la direction du site d'ArcelorMittal n'a peur de rien. Au prétexte de la crise sanitaire et économique, elle prétend qu'elle serait obligée de supprimer 2 500 emplois. Sauf si... les élus locaux acceptent de faire pression sur le gouvernement pour obtenir l'assouplissement ou le report des règles environnementales imposées aux entreprises polluantes.

EXCLU WEB



Durant le confinement, la nature a, paraît-il, partout repris ses droits, même sur les terres très industrialisées du pourtour de l'étang de Berre. Les abeilles bourdonnent dans la garrigue, un thon de cent cinquante kilos évolue dans les canaux de Martigues (les sardines, elles aussi, sont énormes), les poussins flamants roses s'épanouissent dans les marais camarguais.

Alors, un ciel bleu et pur cet été au-dessus des plages de Fos ? Ça serait du jamais vu, qui hélas ne se verra jamais. L'aciérie ArcelorMittal de Fos-sur-Mer n'étant pas prête à céder aussi facilement du terrain.

Infrastructure monstrueuse, aux fumées de cokerie jaunes et rouges, au bout du désert de la Crau, l'usine du groupe sidérurgique mondial est le deuxième pourvoyeur d'emplois du secteur de l'étang de Berre. Au terme de la première semaine de confinement, le 23 mars, un haut-fourneau était, au prétexte d'une baisse de commandes, fermé, et l'annonce vient d'être faite de la fermeture imminente du deuxième haut-fourneau, augurant celle de la cokerie.

Évidemment, les 2 500 salariés sont inquiets et pressentent un avenir équivalent à celui du site de Florange et l'arrêt définitif de leur usine, quand la direction parle de provisoire.

Comme bien d'autres grosses boîtes, ArcelorMittal recourt au chantage à l'emploi en désignant l'ennemi : les normes environnementales.

Mais elle fait plus fort encore. La direction du site s'est rapprochée des principales mairies du pourtour de l'étang de Berre, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Martigues, pour leur demander de l'aide. Quoi, des subventions ? Non, du lobbying : interférer auprès du gouvernement pour un assouplissement ou un report des normes environnementales afin de faciliter la relance post-pandémie.

À Fos-sur-Mer, 63 % des habitants sont victimes d'une maladie chronique contre 36 % en France

C'est ça, ou 5 000 emplois seront supprimés, les 2 500 salariés de l'usine, plus les 2 500 de la sous-traitance.

Aucun des maires ne veut se soumettre à la manœuvre. D'abord parce qu'ArcelorMittal n'a jamais cessé de dépasser les seuils autorisés – le directeur du site admet les dépasser « *parfois* » et s'acquitter d'amendes pour pollution de l'air.

À LIRE AUSSI : [Le Covid-19 adore la pollution de l'air et les particules fines](#)

Ensuite, parce que le procédé est particulièrement obscène, même s'il est toujours le même, l'emploi contre l'environnement, l'emploi contre la santé des salariés et des riverains. À Fos-sur-Mer, 63 % des habitants sont victimes d'une maladie chronique contre 36 % en France.

Il se dit aussi que [le Covid-19](#) et la crise économique qu'il engendre sont l'excuse idéale, le motif réel et sérieux de licenciement collectif, alors même que le groupe investit dans le pôle sidérurgique Ilva en Italie, dans les Pouilles, plus grande aciérie d'Europe.

Ainsi, le groupe se séparerait de ses sites français pour se consacrer à ce super-site italien, malheureusement connu pour la catastrophe sanitaire dont il serait à l'origine, avec un nombre de cancers, notamment infantiles, particulièrement élevés dans la zone.

Des décrets-lois ont été adoptés par les gouvernements successifs pour permettre à l'usine de contourner les normes environnementales et maintenir l'emploi dans une des régions les plus pauvres d'Italie, au taux de chômage important.

Qui seront les gagnants de la crise du Covid 19 ?

Les abeilles, les thons et les flamants au détriment des salariés de l'industrie ? Et s'il n'y avait pas d'après, si nous étions tous sur le même bateau, livrés aux éternels impératifs marchands, animaux et hommes unidimensionnels... ●

<https://www.laprovence.com/article/societe/6001694/en-chute-libre-depuis-deux-mois-la-pollution-repart-a-la-hausse-en-provence.html>

VENDREDI 29/05/2020 à 19H02 | ÉCOPLANÈTE | ÉDITION MARSEILLE

Déconfinement : en chute libre depuis deux mois, la pollution repart à la hausse en Provence

Marseille fait partie des lieux les plus marqués par la reprise

Par Audrey Avesque



Depuis le 11 mai, les bouchons sont de retour sur le boulevard Sakakini à Marseille.

PHOTO GILLES BADER

Pour une fois, les Marseillais exagéraient à peine. **Pendant le confinement**, l'air du Vieux-Port était presque aussi pur que dans les Alpes-de-Haute-Provence. Après deux mois de restrictions de sorties et une baisse importante de la circulation, une forte réduction des concentrations d'oxydes d'azote a été relevée par l'observatoire Atmosud. Entre le 17 mars et le 11 mai 2020, la pollution a globalement diminué de 50% en bordure des axes routiers et de 30% sur les fonds urbains dans toute la région avec des pics à -68% à Gap, -65% à Marseille et Toulon, -63% à Aix-en-Provence ou encore -34% à Avignon.

Et maintenant ? Le trafic est reparti et la pollution suit de fait la même tendance. "On relève une nette remontée des oxydes d'azote alors que nous avons eu des conditions favorables à la dispersion sur les premiers jours du déconfinement, souligne Stephan Castel, responsable du pôle innovation et communication d'Atmosud. Autour des grandes voies, l'augmentation est de l'ordre de 60% quand sur les stations de fond, on relève +10%." Marseille fait ainsi partie des lieux les plus marqués par la reprise, notamment sur le site de Rabatau où la circulation est particulièrement dense, tout comme sur la Promenade des Anglais à Nice.

"Une reprise mais la pollution reste 40% en dessous des moyennes des trois dernières années"

Une augmentation marquée qui reste toutefois 40% en dessous des moyennes des trois dernières années alors que toute l'activité n'a pas pleinement repris et que de nombreuses entreprises favorisent le télétravail. "Nous enregistrons aujourd'hui environ 41 microgrammes par m³ d'azote contre 65 entre 2017 et 2019, précise l'observatoire de la qualité de l'air en Paca. Par ailleurs, nous retrouvons le phénomène du dos de chapeau qui avait disparu pendant la crise sanitaire : des pics d'oxydes d'azote avec la montée du trafic entre 6 et 9 h, puis entre 16 et 19 h aux abords de l'autoroute A7 et de la L2 à Marseille. C'est la forme typique des courbes qui reflètent le retour des Provençaux au travail."

Si les concentrations des particules fines avaient doublé sur la première partie du confinement (chauffage et brûlage du bois) avant d'entamer une significative descente, celles-ci suivent la même progression que la pollution à l'oxyde d'azote et restent à 40% en dessous des dernières moyennes. "Cela reste positif et incite à lancer une réflexion pour que ces effets perdurent. Le télétravail et le vélo apparaissent comme des solutions pour sortir du modèle tout voiture et participer à l'amélioration de la qualité de l'air alors qu'à Marseille, les trois quarts des déplacements sont inférieurs à 4 km, souligne Stephan Castel. Nous continuons donc à respirer mieux, il n'y a pas eu de rebond fort car l'industrie ne s'est jamais vraiment arrêtée notamment dans les environs de l'Etang de Berre et Fos-sur-Mer."

<https://www.france.tv/france-5/c-politique-la-suite/c-politique-la-suite-saison-11/1532743-emission-du-dimanche-7-juin-2020.html>

C politique, la suite



ajouter
aux favoris

S11 : Invités : Riad Sattouf, Tania de Montaigne et Julie Andreu

5

diffusé le dim. 07.06.20 à 19h57

politique - 52 min - tous publics



indisponible

présenté par : Karim Rissouli

Invités : Riad Sattouf, dessinateur, auteur des "Cahiers d'Esther. Histoire de mes 14 ans". (éditions Allary), Tania de Montaigne journaliste et écrivaine, autrice de "L'Assignation. Les Noirs n'existent pas" (éditions Grasset) et Julie Andreu, avocate au barreau de Marseille.

Riad Sattouf / Tania de Montaigne : la rencontre

La France, son identité, sa jeunesse. Rencontre entre le dessinateur Riad Sattouf et la romancière et journaliste Tania De Montaigne. Le premier publie le dernier tome de ses Cahiers d'Esther, qui a désormais 14 ans ; la deuxième nous aidera à décrypter ce moment mondial qui met la question raciale au centre du débat.

Enquête. Fos-sur-Mer : les sacrifiés de la pollution

À 20h30, L'enquête de C Politique nous emmènera dans la plus grande zone industrielle de France, Fos-sur-Mer, qui est aussi la plus polluée du pays. Là-bas, les risques de cancer y seraient deux fois plus élevés qu'ailleurs...

Dans le viseur des associations de riverains, l'usine sidérurgique d'Arcelor Mittal mais aussi l'État contre lequel une plainte a été déposée. Avec nous l'avocate Julie Andreu, surnommée la Erin Brockovich de Fos-sur-Mer, qui défend les victimes de cette pollution.

Le conseil de lecture de Thomas Snégaroff

Accueil > France 5 > C politique, la suite > Saison 11



<https://www.youtube.com/watch?v=4qUSc18z70w>

direct 5
#RESTEZ PRUDENTS

C
POL

ENQUÊTE / FOS-SUR-MER : LES SACRIFIÉS DE LA POLLUTION

0:16 / 12:39

France Télévisions est une chaîne publique française. [Wikipedia](#)

Fos-Sur-Mer : les sacrifiés de la pollution (avec Julie Adreu) - C Politique - 07/06/20

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/en-ile-de-france-la-pollution-de-lair-atteint-de-nouveau-ses-niveaux-habituels-pour-un-mois-de-juin_3984479.html

Avec le déconfinement, la pollution de l'air fait son retour en France

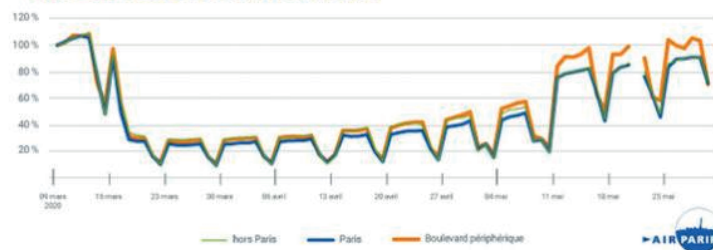
Une étude publiée par l'association Airparif mercredi montre les effets du déconfinement : un retour "à la normale" de la pollution de l'air, dû en grande partie à la reprise du trafic routier.



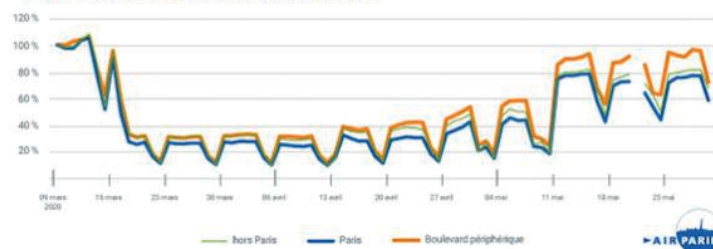
C'est presque un retour à la normale. Mais un retour à la normale dont on se serait bien passé : celui de la pollution de l'air. Une étude publiée mercredi 10 juin par l'association Airparif nous montre les effets du déconfinement.

La pollution de l'air à Paris et en Ile-deFrance a donc de nouveau atteint ses niveaux habituels pour un mois de juin, aussi bien pour les oxydes d'azote (NOx), qui sortent principalement des moteurs diesel, que pour les particules fines (PM10 et PM2.5) ou le CO2. Les émissions sont revenues à 80% des émissions observées avant le confinement et même jusqu'à 90% pour le boulevard périphérique.

Émissions journalières d'oxydes d'azote (NO_x) en Île-de-France par rapport au 9 mars 2020



Émissions journalières de particules (PM_{2,5}) en Île-de-France par rapport au 9 mars 2020



Le constat est le même dans d'autres régions, comme dans le Sud ou en Nouvelle-Aquitaine, qui voient déjà arriver les pollutions de l'été avec des pointes d'ozone. La reprise du trafic routier est en grande partie responsable. En Ile-de-France, il n'y a plus beaucoup d'usines ou d'industries, contrairement à l'étang de Berre, près de Marseille par exemple. Mais on a vu que le confinement a eu un effet immédiat sur le trafic routier : on a divisé par quatre les émissions dans la région, même s'il restait des particules liées au chauffage au bois et aux épandages agricoles.

Le fait d'avoir moins de voitures a évité des alertes et des pics de pollution en avril. Aujourd'hui, fini les feux dans la cheminée et fini les engrais dans les champs, la pollution liée aux voitures et aux camions revient, mais progressivement. Normal, tout le monde n'a pas repris le travail ou l'école.

Airparif souligne d'ailleurs un retour contrasté à la "normale" pour l'agglomération parisienne : plus faible à Paris et dans l'Île-de-France hors Paris, la reprise des émissions de polluants est bien plus marquée pour le boulevard périphérique, axe majeur de déplacement dans la région.

<https://www.laprovence.com/article/papier/6022855/baignade-interdite-suite-a-une-pollution-aux-hydrocarbures-dans-letang.html#:~:text=La%20pollution%20est%20contenue%20par,eu%20lieu%20en%20>

SAMEDI 20/06/2020 à 16H00 - Mis à jour à 16H04 | ÉCOPLANÈTE | VITROLLES

Baignade interdite suite à une pollution aux hydrocarbures dans l'Étang

Certains promeneurs et riverains et responsables d'association pour la sauvegarde de l'Étang ont signalé une forte odeur de gasoil sur les bords de l'Étang

Par Sylvie Peres-Lugassy



C'est un déversement de produits hydrocarbures dans un regard situé sur Rognac qui serait à l'origine de la pollution des eaux constatée sur les bords de l'étang entre la base nautique et les Marettes.

Certains promeneurs et riverains et responsables d'association pour la sauvegarde de l'Étang ont signalé une forte odeur de gasoil sur les bords de l'Étang. La nappe est nettement visible à fleur d'eau et près du bord depuis le Vieux Village de Vitrolles. Selon les premières constatations, cette pollution soudaine serait due à un déversement d'hydrocarbure dans un exutoire situé sur la commune de Rognac. Une enquête (a) aussitôt était diligentée pour retrouver l'entreprise responsable de cet acte malveillant pour l'environnement.

Les pompiers se sont redus sur place pour constater et tenter d'endiguer cette pollution des eaux qui s'étend de la base nautique de Rognac en direction des côtes vitrollaises (camping Marina Plage, base nautique et plage des Marettes).

La mairie de Vitrolles a pris aussitôt un arrêté interdisant jusqu'à nouvel ordre la baignade. Cette interdiction restera en vigueur tant que la situation ne sera pas revenue à la normale c'est-à-dire dans des conditions sanitaires satisfaisantes... Du côté du Gipreb, il s'agit "d'un événement de pollution accidentelle survenu ayant conduit à l'apparition d'une irisation à la surface de l'eau dans le secteur Est de l'étang de Vaïne". **La pollution est contenue par des barrages flottants.**

La dernière pollution aux hydrocarbures remarquable de par son ampleur sur l'Étang de Berre avait eu lieu en novembre 2014.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/06/20/a-gardanne-la-reprise-d-alteo-se-heurte-a-de-serieux-obstacles-environnementaux_6043593_3234.html

A Gardanne, la reprise d'Alteo se heurte à de sérieux obstacles environnementaux

Le préfet des Bouches-du-Rhône a accordé un nouveau sursis à l'entreprise de chimie lourde qui, jusqu'en 2016, rejetait des boues rouges dans le parc national des Calanques, pour lui permettre de poursuivre la mise en service d'une station d'épuration biologique. Ce sursis éloigne le spectre d'une liquidation judiciaire le 30 juin.

Par Luc Leroux (Marseille, correspondant)

Publié le 20 juin 2020 à 17h59 - Mis à jour le 22 juin 2020 à 12h39 - 🕒 Lecture 5 min.



Usine Alteo de Gardanne, en mars 2019. BORIS HORVAT / AFP

Leader mondial des alumines de spécialité, l'usine Alteo, implantée depuis cent vingt-cinq ans à côté de la gare de Gardanne (Bouches-du-Rhône), cherche un repreneur. Fin 2019, cette entreprise de chimie lourde de plus de 500 salariés et qui en fait vivre autant indirectement, dépose le bilan en raison d'une « *crise épisodique du marché mondial* » notamment due à des guerres commerciales en Asie, d'où « *une baisse conjoncturelle du carnet de commandes* ». La procédure de redressement judiciaire ouverte le 12 décembre devant le tribunal de commerce de Marseille prend tout le monde de court ; prestataires, fournisseurs et salariés disent « *tomber des nues* ».

Avec une gamme d'un millier d'alumines, la « vieille » usine de Gardanne fournit des produits entrant dans les réfractaires pour la sidérurgie et l'industrie automobile, les céramiques, mais aussi dans des produits plus high-tech ou de grande valeur ajoutée tels les écrans de smartphone, les prothèses médicales, les batteries lithium-ion... Le marché est reparti à la hausse, et au moins cinq candidats se seraient fait connaître auprès des administrateurs judiciaires ; ils ont jusqu'au 24 juillet pour déposer une offre de reprise.

Coup de chaud

Mais la cession s'annonce comme un saut d'obstacles en raison de contraintes environnementales toujours fortes sur cette usine. Début 2016, Alteo mettait fin au rejet des boues rouges déversées depuis des décennies dans une fosse marine au cœur du parc national des Calanques. Depuis, l'usine renvoie un effluent liquide, 270 m³ par heure, des eaux débarrassées des matières solides et les valeurs d'émission des métaux lourds sont respectées. Il lui en aura coûté plus de 36 millions d'euros.

Cette pression écologique connaît une nouvelle poussée de fièvre. L'effluent rejeté en Méditerranée est encore hors des clous, au-delà des seuils autorisés pour deux facteurs : la demande chimique en oxygène (DCO) et la demande biochimique en oxygène pendant cinq jours (DBO5). Pour y remédier, une station d'épuration biologique devait entrer en service en mars, soit après la date butoir du 31 décembre 2010 fixée par le tribunal administratif de Marseille.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/bouches-du-rhone-pic-pollution-attention-aux-personnes-fragiles-isolees-1846224.html>

Bouches-du-Rhône : pic de pollution, attention aux personnes fragiles ou isolées

Le département des Bouches-du-Rhône est touché jeudi 25 juin par un pic de pollution. Cette qualité de l'air médiocre est liée aux émissions de polluant et aux fortes températures. L'Agence régionale de santé invite les personnes fragiles à la vigilance.

Publié le 25/06/2020 à 18h06 • Mis à jour le 25/06/2020 à 18h07



Illustration : Avec la circulation et la chaleur, la pollution est très présente à Marseille • © Nicolas Vallauri / MAXPPP

Une procédure d'information-recommandation à l'ozone a été déclenchée jeudi 25 juin sur les Bouches-du-Rhône.

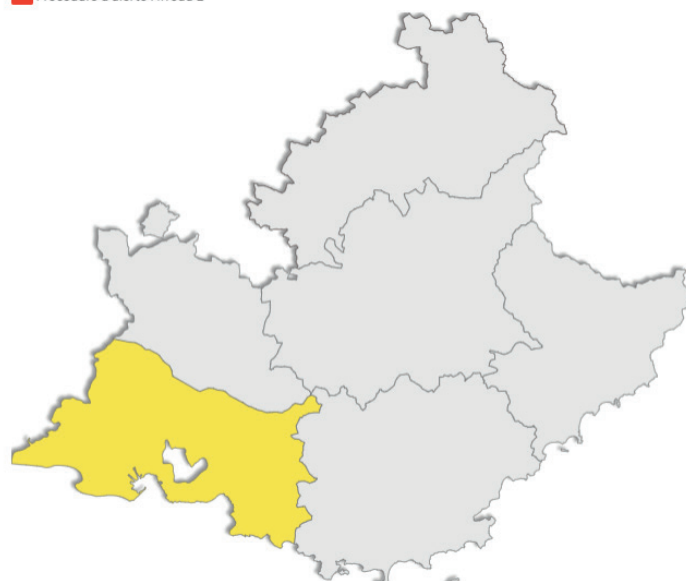
La qualité de l'air est médiocre dans le département. Les émissions polluantes et les températures allant de 33 à 35 degrés sont des conditions propices à la photochimie, la formation de l'ozone.

"C'est la dégradation progressive depuis le début de semaine sur toute la région qui a conduit à déclencher cette procédure", indique la communication d'AtmoSud, l'observatoire de la qualité de l'air en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les émissions de pollution autour de l'Étang de Berre jeudi peuvent même induire un épisode local et intense d'ozone.

Pic de pollution dans les Bouches-du-Rhône

■ Pas de procédure
 ■ Procédure d'information-recommandation
 ■ Procédure d'alerte Niveau 1
■ Procédure d'alerte Niveau 2



Source: ARS Paca

Une pollution sur la Côte bleue

La veille, une pollution à l'ozone a été observée sur la Côte bleue avec pendant trois heures un dépassement du taux de concentration en ozone de 180µg/m³ d'air.

Une qualité de l'air médiocre s'est même étendue ce jour-là des Bouches-du-Rhône jusqu'à Manosque, selon les données d'AtmoSud.

"Ce phénomène est lié à la pollution chronique, qui est un enjeu de santé publique majeur, et bien sûr aux fortes chaleurs dans le département", indique Olivier Coulon, responsable du département santé environnement lié à la qualité de l'air et de l'eau à l'agence régionale de santé Paca (ARS).

Sensibiliser les personnes vulnérables

Face à ce pic de pollution, l'ARS Paca sensibilise les personnes les plus vulnérables : enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes, personnes de plus de 65 ans, ou les personnes souffrant de maladies chroniques respiratoires ou cardiaques.

"Il faut qu'il puisse se protéger avec ces fortes chaleurs. L'ozone irrite notamment le système respiratoire et peut aggraver certaines maladies", explique Olivier Coulon.

Avec ces fortes concentrations d'ozone, les personnes vulnérables doivent notamment éviter de sortir sous l'ensoleillement maximal.

"Elles ne doivent pas avoir d'activités physiques intenses. J'insiste bien sur le mot intense, car elles peuvent tout de même faire du vélo ou un footing, mais de manière raisonnée", signale Olivier Coulon.

En cas de gêne respiratoire, l'ARS incite les personnes à contacter un professionnel de santé.

Une amélioration ce week-end

La situation devrait s'améliorer dès vendredi, même si elle reste dégradée.

"L'absence de bascule des vents sur le littoral et le flux de Sud avec des rafales dans l'après-midi devraient permettre une meilleure dispersion des polluants", selon AtmoSud.

Samedi avec les orages, la qualité de l'air devrait même passer de médiocre à moyenne.

Les fortes températures attendues pour la semaine prochaine poussent les autorités sanitaires et d'observation de la qualité de l'air "à rester vigilante face à un nouvel épisode de pollution".

<https://www.lamarseillaise.fr/social/pollution-la-cgt-d-arcelor-etend-la-lutte-au-dela-des-usines-DF3676063>

Pollution : la CGT d'Arcelor étend la lutte au-delà des usines

JOLAN ZAPARTY / BOUCHES-DU-RHÔNE / 26/06/2020 | 22H24



Le comité de surveillance de l'activité industrielle du golfe de Fos et son impact environnemental tenait sa première assemblée jeudi. L'initiative est portée par la CGT de l'usine ArcelorMittal. Son objectif : impliquer un maximum d'acteurs publics et citoyens contre les pollutions du bassin.

On a été depuis une dizaine d'années sur tous les fronts concernant les aspects environnementaux, sans oublier bien sûr, les conditions de travail des salariés exposés à des produits toxiques. L'idée était de ne pas se limiter au périmètre de l'usine, sachant que d'autres mobilisations ont émergé en dehors », explique Alain Audier, délégué CGT d'Arcelormittal à Fos-sur Mer. Créé le 13 février, le comité de surveillance de l'activité industrielle du Golfe de Fos et son impact environnemental (CSAIGFIE) tenait ce jeudi soir sa première assemblée générale à la Maison de la mer de Fos.

En novembre dernier, la CGT de l'aciérie organisait une grande réunion publique pour présenter ses 43 propositions d'un projet alternatif pour une usine éco-responsable. Au sein du nouveau collectif, le syndicat compte bien impliquer plus largement responsables et citoyens du Golfe pour défendre la santé des salariés, des populations et l'environnement.

Des villes et associations dans la boucle

Plus de 40 membres sont déjà enregistrés dans le comité parmi lesquels l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos, l'Adevimap, le MNLE13, l'institut écocitoyen, Alternatiba... Les syndicats des usines du bassin dont Arcelor, KemOne, Petroineos, Lyondellbasell... des citoyens également dont des médecins désireux d'accélérer la reconnaissance des maladies professionnelles.

« Un moyen de peser face aux industriels »

Le projet, en outre, est soutenu par le député PCF Pierre Dharréville et plusieurs villes du bassin dont Martigues, Port-de-Bouc, Istres, Miramas et bien sûr Fos-sur-Mer.

Pour avancer de concert, le collectif a acté la création de groupes de travail thématiques : « Conditions de vie et de santé au travail », « Environnement et Transition énergétique », « Transport »... Parmi les actions concrètes à mener, le CSAIGFIE souhaite notamment établir une cartographie des risques professionnels sur le Golfe de Fos.

Alors que plusieurs grands groupes ont profité de la crise du coronavirus pour solliciter de nouvelles aides publiques, le collectif entend aussi obtenir un droit de veto et une traçabilité des financements des industriels.

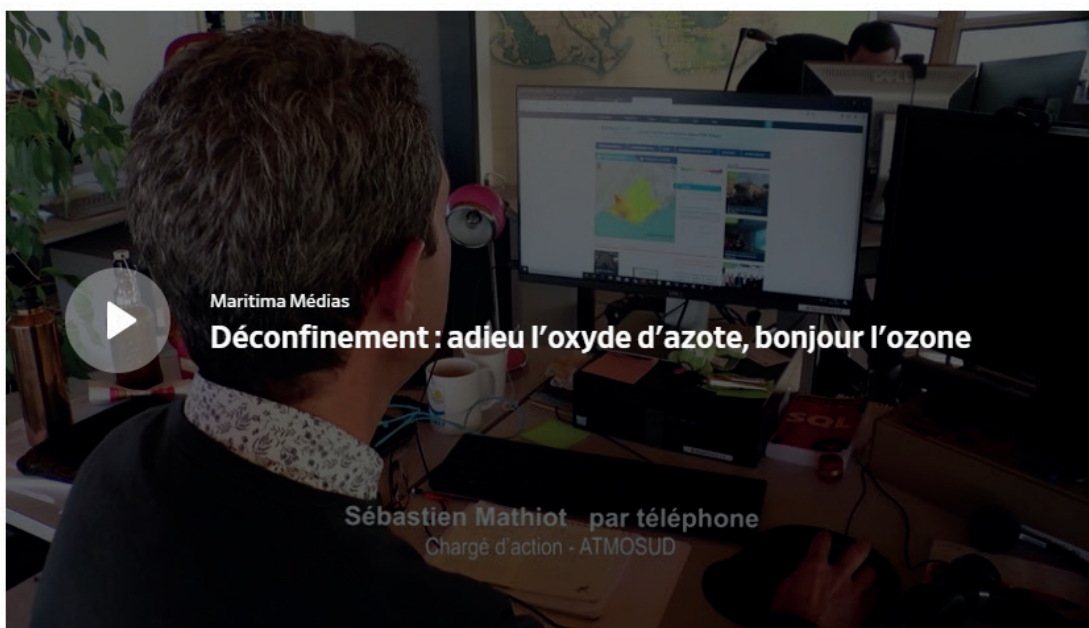
<https://www.maritima.info/actualites/environnement/etang-de-berre/12130/deconfinement-adieu-oxyde-d-azote-bonjour-ozone.html>

Déconfinement : Adieu Oxyde d'azote, bonjour Ozone

ENVIRONNEMENT

🕒 02/07/2020 À 07H00

🕒 02:13



D'après Atmosud, qui analyse la qualité de l'air dans la région, les niveaux d'oxydes d'azote et de particules fines n'ont pas repris leurs taux d'avant confinement. Par contre l'ozone, qualifiée de « pollution de l'été » arrive à grand pas.

Atmosud, l'organisme qui analyse la qualité de l'air dans notre région a constaté lors des 2 mois de confinement une forte diminution des oxydes d'azote (NOx), marqueurs du trafic routier. Dans le même temps il a mesuré une augmentation des particules fines dues notamment au chauffage au bois et au brûlage des déchets verts – un taux de particules fines qui s'est atténué fin avril avec l'interdiction de brûlage dans le département d'une part et la fin du chauffage avec l'arrivée du printemps de l'autre.

Et maintenant ? Atmosud vient de réaliser un bilan qui mesure la qualité de l'air 1 mois après le déconfinement, du 11 mai au 7 juin dans la région Fos-Etang de Berre. A l'image du bilan du même organisme concernant [les zones urbaines](#), il convient de retenir que les concentrations en oxydes d'azote et de particules fines restent en moyenne inférieures, respectivement de 35% et 40%, aux mesures observées les années précédentes. En première explication possible, les activités qui n'ont pas complètement repris, doublée de conditions météo favorables à la dispersion des polluants. Concernant les gaz marqueurs de l'industrie, dioxyde de soufre en tête (SO2) ou benzène, leurs concentrations ne montrent pas d'évolution notable, la plupart des industries n'ayant guère modifiées leur rythme de production entre l'avant et l'après confinement. Les mesures, qualifiées de « faibles » par Atmosud (moins de 5 microgrammes par m3), restent cependant relatives : « *Il faut se méfier des bilans, détaille Sébastien Mathiot d'Atmosud, parce que les stations de surveillance implantées à Port-de-Bouc, Martigues, Fos ou Berre ne sont sous les rejets industriels que quand le vent les amène des usines vers ces lieux précis. Donc parfois le bilan est faussé si le vent n'a pas soufflé vers les secteurs des stations* ».

Dans l'ensemble, oxydes d'azotes et dioxyde de soufre sont des marqueurs de polluants hivernaux. Avec les chaleurs estivales, c'est l'ozone (O3) qui va se manifester, une combinaison des rejets du trafic routier et industriels avec les rayons UV. Un premier pic de dépassement du seuil de recommandation pour le public a été constaté le 24 juin pendant 3 heures, sur le secteur de la Côte Bleue. Pas sûr que ce polluant en reste là pour les 2 mois à venir...

Ecoutez les explications de Sébastien Mathiot, le référent pour l'ouest des Bouches-du-Rhône à Atmosud..

POLLUTION DE L'AIR. L'État sommé d'agir

Le Conseil d'État lui a infligé une astreinte record de 10M€ par semestre de retard à lutter contre les émissions polluantes



Marseille est, avec Paris, Lyon, Grenoble ou encore Strasbourg, l'une des huit villes où les plans de réduction de la pollution sont jugés insuffisants par le Conseil d'État.

/PHOTO LP

Dix millions d'euros par semestre de retard, l'équivalent de 54 000€ par jour: pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour lutter contre la pollution de l'air, l'État vient d'être condamné par le Conseil d'État à une amende record. Il s'agit du "montant le plus élevé qui ait jamais été imposé pour contraindre l'État à exécuter une décision prise par le juge administratif", précise la Haute juridiction administrative.

Celle-ci avait déjà jugé en 2017 que l'État ne respectait pas ses engagements contre la pollution de l'air, responsable de près de 50 000 morts prématurées par an dans le pays. Hier, eu égard au délai depuis sa précédente décision, à l'importance du respect des règles européennes, "à la gravité des conséquences" en termes de santé pu-

blique et à "l'urgence qui en découle" le Conseil d'État a donc prononcé une astreinte historique.

Lors de sa précédente décision, le Conseil d'État, saisi par l'ONG Les Amis de la Terre, avait en effet enjoint à l'État de mettre en œuvre des plans de réduction des niveaux de particules PM10 (diamètre inférieur ou égal à 10 microns) et/ou de dioxyde d'azote (NO2, polluant notamment associé au trafic routier) dans treize zones. Or, "l'État ne peut être regardé comme ayant pris des mesures suffisantes propres à assurer l'exécution complète de cette décision" dans la vallée de l'Arve, à Grenoble, Lyon, Marseille-Aix, Reims, Strasbourg et Toulouse pour le dioxyde d'azote, Fort-de-France pour les particules fines, et Paris pour le dioxyde d'azote et les particules

fines. Si les mesures élaborées pour diminuer la pollution dans la vallée de l'Arve ont finalement été jugées "précises, détaillées et crédibles", il n'en a pas été de même pour les huit autres territoires visés. Ainsi, à Marseille, celui du préfet de région Pierre Dartout qui s'appuyait sur 55 mesures (développement des transports "les plus propres", une meilleure performance énergétique du bâti ou la réduction des émissions industrielles, notamment dans la zone de Fos-sur-Mer) n'a pas été jugé probant.

"Est-il nécessaire de rappeler que la pollution de l'air est la troisième cause de mortalité en France, après l'alcool et le tabac, affectant en premier lieu les personnes les plus vulnérables?", avait souligné M^e Louis Coflard, avocat des Amis de la Terre. L'ONG avait aussi nuan-

LES JEUNES "NE VEULENT PLUS ATTENDRE"

Du 13 au 20 juillet, les premières Assises régionales des jeunes de Youth for Climate Paca, un mouvement international très investi dans la médiatisation des enjeux climatiques, se tiendront à Barbentane, près d'Avignon.

Une trentaine de jeunes y prendront part, "afin de construire une stratégie d'actions à l'échelle régionale", détaille Youth for climate. "Chaque jour qui passe, l'avenir de la jeunesse se délite un peu plus malgré les avertissements toujours plus puissants et alarmistes de la communauté scientifique. Ces assises sont un moment crucial pour concentrer nos efforts à l'échelle locale et coordonner ses groupes locaux, en construisant les futures campagnes. Nous agissons parce que celles et ceux qui ont réellement le pouvoir ne le font pas", déclarent les militants. D.Ta.

cé le montant de l'astreinte, restant "dérisoire comparé au coût exorbitant de la pollution de l'air estimé à près de 100 milliards d'euros par an".

Le gouvernement a désormais six mois pour prendre des mesures avant de devoir s'acquitter de son amende. Elle pourrait être versée aux associations requérantes mais aussi à des personnes morales publiques ou privées à but non lucratif, menant des actions dans ce domaine de la qualité de l'air.

Delphine TANGUY (avec AFP)

dtanou@lapresse.com

<https://www.maritima.info/actualites/environnement/etang-de-berre/12130/deconfinement-adiou-oxyde-d-azote-bonjour-ozone.html>

Rassemblement de la colère (pour la faune et la flore de l'étang de Berre), à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône)

Durée de lecture : 1 minute

Le samedi

13
juillet



Été 2018, des cadavres de poissons sont retrouvés sur les berges de l'Étang de Berre. En cause, le versement d'eaux limoneuses en provenance de la Centrale EDF de Saint Chamas, cumulé à des fortes chaleurs, dans le premier étang d'eau salée de France, le deuxième d'Europe. A l'automne, des habitant-e-s et des associations de défense de la nature ont demandé que diminue l'apport d'eau douce déviée de la Durance dans l'Étang. Un an après, les habitant-e-s et les mêmes associations vous convient à un Rassemblement de la Colère devant la Centrale EDF de Saint Chamas le 13 juillet à 10h pour que, enfin, des solutions soient apportées pour que vivent Notre Etang, suivi d'un bal à 18h.

Toutes les infos sur l'actualité de l'Étang de Berre <https://letangnouveau.wordpress.com>

<https://www.laprovence.com/actu/locales-en-direct/6050858/berre-letang-le-site-petrochimique-lyon-dellbasell-industries-degaze-a-tout-berzingue.html#xtor=Nonli>

VENDREDI 17/07/2020 à 10H05 - Mis à jour à 13H51 | BERRE-L'ÉTANG

Berre-l'Étang : le site pétrochimique LyondellBasell Industries dégaze à tout berzingue

Par M.B.



Depuis plusieurs jours, le site pétrochimique de LyondellBasell Industries y va franco diront certains. C'est en tout cas l'avis de beaucoup et qui pullule, notamment, sur les réseaux sociaux. En effet, un nouvel épisode d'émission de torche a été signalé par bon nombre d'habitants de communes avoisinantes. Un phénomène récurrent depuis plusieurs mois sur le site pétrochimique de Berre-l'Étang mais qui s'est intensifié ces derniers temps.

Après l'avoir observé intensément la nuit, c'est cette fois en plein jour et en toute impunité que l'émission de torches (flammes), toujours très impressionnante et visible à plusieurs kilomètres à la ronde, a été réalisée sur le site de l'entreprise. Une procédure de sécurité entreprise volontairement par le groupe suite à l'arrêt de chaudières sur un site d'exploitation (le vapocraqueur) qui par effet chimique propulse de la vapeur pour extraire de la matière. L'évacuation de cette matière se fait sous formes de flammes et d'importantes fumées noires.

Un phénomène qui ne serait pas dangereux avançait la direction du groupe il y a quelques mois mais qui malheureusement n'a pas réussi à se rendre disponible cette fois afin de livrer d'autres explications. Quoi qu'il en soit, derrière ce phénomène, de nombreux habitants s'interrogent tout de même sur les liens de cause à effet concernant la pollution environnante des lieux et les nombreuses complications sanitaires observées par certains riverains du territoire.

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/fos-sur-mer/69347/accident-lavera-navigation-peche-et-plongee-interdites-dans-le-golfe-de-fos.html>

Accident Martigues Lavéra: Navigation, pêche et plongée interdites

ENVIRONNEMENT

🕒 23/07/2020 À 18H09

🕒 00:38



C. AMOUROUX



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Suite une fuite a été détectée au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de KEM ONE à Lavéra, le préfet maritime a émis un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne.

Juillet 2020
(Pollution au chlore)

<https://www.leparisien.fr/environnement/grave-pollution-au-chlore-en-mediterranee-apres-une-fuite-a-martigues-23-07-2020-8357898.php>

Grave pollution au chlore en Méditerranée après une fuite à Martigues

A la suite d'une fuite survenue sur un site Seveso près de Martigues (Bouches-du-Rhône), une nappe acide polluante s'est répandue en mer. L'usine a reçu plusieurs mises en demeure pour renforcer la sécurité de ses



L'usine Kem One de Lavéra, à Martigues (Bouches-du-Rhône), est l'un des sites majeurs de la production chlorochimique européenne. (Archives) AFP/Bertrand Langlois

Par Frédéric Mouchon

Le 23 juillet 2020 à 20h15, modifié le 24 juillet 2020 à 11h57

« Le chlorure de fer est très corrosif et est donc un danger pour les baigneurs, les poissons, les coquillages et les mammifères marins. » L'association écologiste Robin des Bois ne cache pas sa vive inquiétude après la découverte d'une nappe acide polluante de quelques hectares en Méditerranée au niveau de l'anse d'Auguette près de Martigues (Bouches-du-Rhône). Cette pollution est la conséquence d'une fuite survenue dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra. Le groupe industriel Kem One, numéro 2 européen du PVC, l'a détectée « au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production » de ce site classé [Seveso](#) seuil haut.

« Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette », ajoute l'industriel. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Grande Bleue. Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé, selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

La préfecture maritime de Méditerranée précise que le Pionnier, un navire de soutien et d'assistance de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a été déployé sur place « afin de contribuer aux opérations en cours ». Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne, a été émis.

Vendredi, la préfecture a fait savoir que la nappe s'était « solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface ».

Des sites pétrochimiques déjà attaqués en justice

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de [Fos-sur-Mer](#), pour « trouble du voisinage ».

« Kem One Martigues-Lavéra a fait l'objet de quatre arrêtés de mise en demeure depuis 2016, affirme de son côté l'association Robin des Bois. Le dernier en date du 26 décembre 2019 mettait en demeure l'exploitant de renforcer la sécurité de ses stockages de chlore au plus tard le 31 mars 2020. » L'usine Kem One de Lavéra est l'un des sites majeurs de la production chlorochimique européenne. Il produit notamment du chlore, de la soude, de l'hydrogène et de l'eau de javel. « Cet accident neuf mois après [Lubrizol](#) remet au goût du jour la cohabitation difficile entre les usines Seveso seuil haut et les autres activités humaines », estime Charlotte Nithart, qui suit ce dossier au sein de Robin des Bois.

« Les services du ministère sont sur place »

« La répétition des arrêtés de mise en demeure sur ce site et l'absence de mise à jour en temps voulu de son étude de dangers montre que l'exploitant ne considère pas la protection des travailleurs, des populations et de l'environnement comme une priorité », dénonce l'ONG.

Contacté ce jeudi après-midi, le ministère de la Transition écologique ne nous a pas répondu. « Les services du ministère sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables », indiquait ce soir dans un tweet la ministre Barbara Pompili.



Barbara Pompili 
@barbarapompili



Les services du ministère [@Ecologie_Gouv](#) sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables. [#Martigues](#)



Nice-Matin  @Nice_Matin

Pollution en Méditerranée après une fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues bit.ly/32MFLxO



7:36 PM · 23 juil. 2020



137



83 personnes tweetent à ce sujet.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/martigues/martigues-fort-risque-pollution-mer-apres-fuite-complexe-petrochimique-1856240.html>

Martigues : pollution en mer après une fuite dans un complexe pétrochimique, France nature environnement porte plainte

L'association France nature environnement a annoncé avoir porté plainte mercredi contre l'entreprise Kem One, numéro deux européen du PVC, qu'elle accuse notamment de "négligence" après la fuite accidentelle en mer, près de Martigues d'un produit chimique fin juillet.

Publié le 23/07/2020 à 11h12 • Mis à jour le 05/08/2020 à 17h26



23/07/2020. Martigues : pollution en mer après une fuite dans un complexe pétrochimique. ● © DR

"Nous portons plainte contre la société Kem One, prise en la personne de son représentant moral, et contre toute autre personne, physique ou morale responsable des faits que nous vous laissons le soin d'identifier", écrit France nature Environnement dans sa plainte adressée au parquet d'Aix-en-Provence.

Dans sa lettre consultée par l'AFP, elle explique également souhaiter se constituer partie civile et vouloir "obtenir réparation de notre préjudice".

Dans sa lettre consultée par l'AFP, elle explique également souhaiter se constituer partie civile et vouloir "obtenir réparation de notre préjudice".

L'association environnementale estime que l'entreprise a enfreint le code de l'environnement qui condamne à une amende de 22.500 euros, le fait de "déverser ou laisser écouler, directement ou indirectement en mer (...) des substances ou organismes nuisibles pour la conservation ou la reproduction des mammifères marins...".

Elle relève par ailleurs que "les nombreuses fiches d'écart qui ont été dressées jusqu'au 12 décembre 2017" par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement "mettent en lumière une négligence certaine de l'exploitant dans la surveillance de l'impact généré par son activité sur l'environnement".



"Ce matin, toute l'anse était orange", raconte un témoin ● © Paul Geli/FTV

Le 24 juillet, la préfecture maritime avait annoncé un retour à la normale. "L'absence de fer ionique dans les eaux prélevées, renforcée par une faible variation de pH au plus fort du rejet, impliquent en effet une faible atteinte sur la qualité de l'eau en termes de pollution par le chlorure ferrique", avait-elle précisé.

Dans la nuit du 22 au 23 juillet, une fuite avait été détectée au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, classé Seveso "seuil haut" installé au sein du site pétrochimique de Lavéra.

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'était ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant au départ une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette



22/07/2020. Martigues (Bouches-du-Rhône), pollution en mer après une fuite dans un complexe pétrochimique. ● © DR

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs.

En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/martigues-la-mer-touchee-par-une-vaste-pollution-au-chlorure-de-fer-1595495648>

La Méditerranée touchée par une vaste pollution au chlorure de fer à Martigues

Jeudi 23 juillet 2020 à 11:17 - Mis à jour le jeudi 23 juillet 2020 à 18:12 - Par Cyrille Ardaud, Florent Le Saux, France Bleu, France Bleu Provence

📍 Martigues



La mer Méditerranée est touchée par une pollution au chlorure de fer. Une nappe marron s'étend ce jeudi sur plusieurs hectares au large de la zone pétrochimique de Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône).



La plage des Laurons est interdite à la baignade © Radio France - Cyrille Ardaud

Une vaste nappe marron s'étend ce jeudi soir sur quatre hectares (environ 12 terrains de football) dans la mer Méditerranée, au large de la zone pétrochimique de Lavéra, à Martigues (Bouches-du-Rhône). La pollution s'est étendue jusqu'à 16 hectares, selon la préfecture maritime.

La nappe se situe au niveau de l'anse de L'Auguette et a été provoquée par **une fuite de chlorure de fer après un incident au sein de l'usine Kem One**, spécialisée dans la chlorochimie, la soude et l'eau de javel. Au contact de l'eau de mer, et sous certaines conditions, le chlorure de fer **peut se transformer en acide**.

Navigation de plaisance et baignade interdite

Pour prévenir tout accident, le préfet maritime de la Méditerranée a pris un arrêté pour **interdire la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade** dans la partie

sud du golfe de Fos, entre la plage de Ponteau et le cap Couronne. C'est le principe de précaution qui prime a expliqué à France Bleu Provence, la porte-parole adjointe de la préfecture maritime, Hedwige Pradel : *"Au contact de l'eau de mer, le chlorure de fer peut provoquer des vapeurs irritantes pour les yeux et la peau. C'est une matière qui peut s'étendre, même si on observe plutôt une réduction. C'est pour cette raison qu'on a décidé d'empêcher le contact des usagers de la mer avec cette matière."*

Jusqu'à **40 marins-pompiers et 10 sapeurs-pompiers ont été mobilisés** sur place, la zone a également été survolée par des drones afin de déterminer l'étendue de la pollution et préparer l'intervention.

“ C'est de la pollution continue, ce n'est pas sain ”

Si la préfecture maritime assure que ce type de pollution accidentelle est peu fréquente, avec une telle concentration industrielle, le danger existe bel et bien. En avril 2020, l'Agence régionale de santé de la région PACA **alertait sur le niveau de pollution dans ce secteur**, et sur les **risques pour la santé**. Des risques dont a conscience Serge, habitant de Martigues : *"On subit les grosses sociétés, les rejets dans les rivières, dans la mer, l'air pollué. On est impuissant. On respire de la merde. J'ai eu un cancer, et la première chose que m'a dit mon urologue c'est 'vous pouvez remercier La Mède, Fos...' C'est de la pollution continue, quand je ferme mes volets le soir, ça sent le gaz. Ce n'est pas sain."*

À lire aussi - Des fumées noires sur le site pétrochimique de Lavéra à Martigues

Brigitte habite juste à côté de Martigues, à la Couronne, mais pour elle ces usines présentent bien plus d'avantages que d'inconvénients : *"Ça fait vivre nos enfants et nos petits-enfants, qui y travaillent. Je dirais pas qu'on en est contents, mais presque !"*

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/07/23/une-fuite-dans-une-usine-chimique-provoque-une-pollution-maritime-pres-de-marseille_6047117_3244.html

Pollution en Méditerranée : la nappe « a quasiment disparu », selon la préfecture maritime

Une nappe acide polluante de quelques hectares s'est formée jeudi dans la Méditerranée à la suite d'une fuite au sein d'un complexe chimique de Martigues. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

Le Monde avec AFP ·

Publié le 23 juillet 2020 à 22h40 - Mis à jour le 24 juillet 2020 à 12h29 · 🕒 Lecture 2 min.



Le complexe pétrochimique de Lavéra à Martigues, en 2018. BORIS HORVAT / AFP

La nappe n'est presque plus visible, mais l'enquête continue. La nappe acide polluante causée jeudi par une fuite d'agent chimique au sein du complexe pétrochimique de Lavéra, classé Seveso, à Martigues (Bouches-du-Rhône), a « quasiment disparu en surface » de la Méditerranée, a-t-on appris vendredi auprès de la préfecture maritime.

Vendredi matin, les marins-pompiers de Marseille ont effectué des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en « fin de journée », a précisé à l'Agence France-Presse (AFP) la préfecture maritime de Méditerranée. Selon la préfecture, « la nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface ».

Un produit hautement corrosif

Cette fuite a été détectée à 1 h 50, jeudi matin, « *au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra* », précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

« Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette », ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée.

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPPM) et dix sapeurs-pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé, selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

« Un certain nombre de questions »

Dans la foulée, jeudi, le préfet maritime avait émis un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne. « *Cet arrêté ne sera certainement pas prolongé après minuit* », a annoncé vendredi la préfecture.

De son côté, le maire de Martigues, Gaby Charroux, a estimé que cette fuite soulevait « *un certain nombre de questions et d'insuffisances* ». « *Plus que des intentions, il est urgent de remettre au cœur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention* », a-t-il souligné dans un communiqué transmis à l'AFP, car « *concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes* ».

La ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, a pour sa part affirmé sur Twitter que « *les dégâts qui [seraient] constatés [seraient] réparés par les responsables* ».

Le site pétrochimique de Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « *trouble du voisinage* ».

<https://www.midilibre.fr/2020/07/23/pollution-au-chlorure-de-fer-dans-la-mediterranee-apres-une-fuite-dans-une-usine-des-bouches-du-rhone-8991556.php>

Pollution au chlorure de fer dans la Méditerranée après une fuite dans une usine des Bouches-du-Rhône



Une nappe acide polluante s'étalant sur plusieurs hectares dans la mer Méditerranée s'est formée après la fuite. / MAXPPP - PIERRE ROBERT

Ce jeudi matin, une fuite de chlorure de fer a été signalée dans le complexe pétrochimique de Lavéra, à Martigues dans les Bouches-du-Rhône. Ce produit corrosif s'est déversé dans la mer Méditerranée sur plusieurs hectares.

Dans un communiqué, l'entreprise industrielle Kem One a annoncé **une fuite** "au niveau du bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Lavéra".

Une nappe acide polluante s'étalant sur plusieurs hectares dans la mer Méditerranée s'est formée. Un plan d'urgence a été décrété et l'atelier a été placé en sécurité, a indiqué **la direction de Kem One**.

Un géant industriel

Kem One possède plusieurs sites dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. En plus de l'usine de Lavéra à Martigues, l'industriel est implanté dans les villes de Berre, Saint-Auban, Vauvert, et Fos-sur-mer.

Comme le rappelle **France 3 Provence**, le site de Lavéra est l'un des plus gros complexes industriels d'Europe.

<https://www.varmatin.com/environnement/pollution-en-meditteranee-apres-une-fuite-dun-produit-chimique-hautement-corrosif-pres-de-martigues-545695>

Pollution en Méditerranée après une fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues

#FRANCE #ENVIRONNEMENT | PAR AFP | Mis à jour le 23/07/2020 à 18:16 | Publié le 23/07/2020 à 18:07



Illustration Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône). Photo archives AFP

Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette fuite a été détectée à 01H50 "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra", précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

"Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égoût pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitements des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée.

"Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) Pionnier de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours", a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture.

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

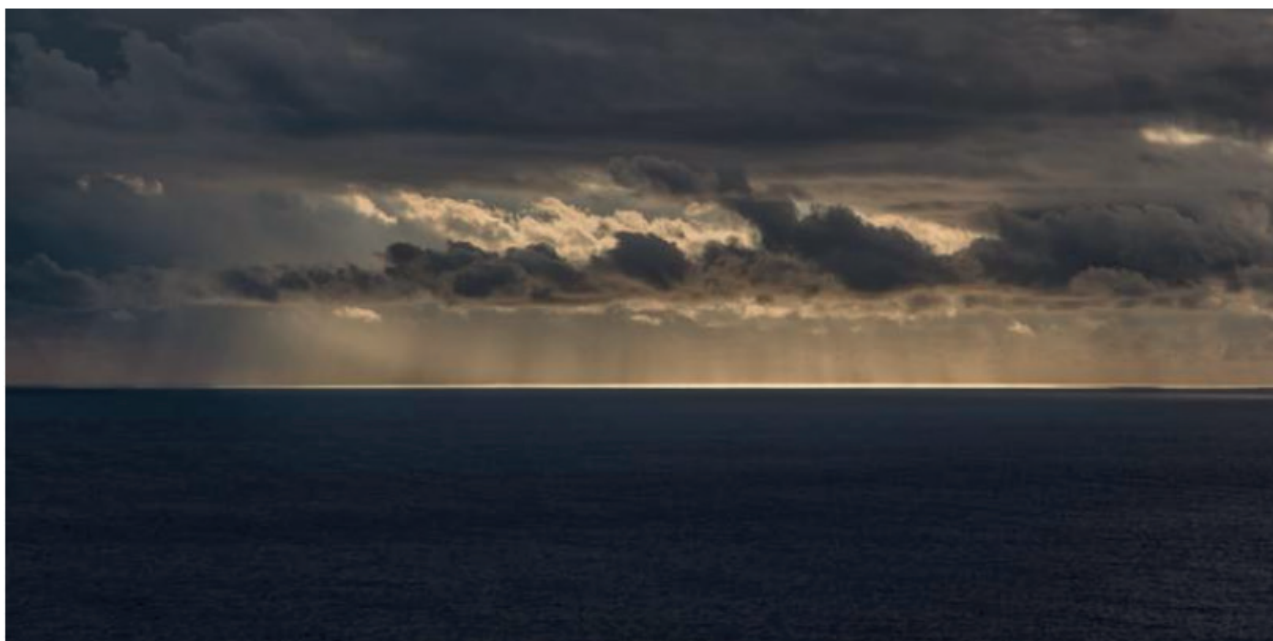
<https://www.capital.fr/entreprises-marches/pollution-en-mediterranee-au-large-de-marseille-1376175>

Pollution en Méditerranée au large de Marseille

KEM ONE

+ SUIVRE

PUBLIÉ LE 23/07/2020 À 16H05



Une nappe d'acide polluante de quelques hectares s'est formée en Méditerranée après la fuite d'un agent chimique près de Martigues, annonce l'industriel Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

Nouvelle **pollution en mer**. Une nappe d'acide polluante de quelques hectares s'est formée dans la Méditerranée, suite à une fuite d'agent chimique corrosif dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One. Une fuite détectée "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra", précise le n°2 européen du PVC.

"Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égoût pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitements des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette. Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée.

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/une-nappe-de-pollution-en-mediterranee-apres-la-fuite-d-un-agent-chimique-pres-de-martigues-20200723>

Une nappe de pollution en Méditerranée après la fuite d'un agent chimique près de Martigues

La fuite accidentelle s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra, libérant un produit hautement corrosif.

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 23/07/2020 à 13:48, mis à jour le 23/07/2020 à 23:06



Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi 22 juillet à jeudi 23 juillet au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette fuite a été détectée à 1h50 «*au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra*», précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

«Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égoût pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette», ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

Aucun blessé

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée. «Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) Pionnier de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours», a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture. «Les services du ministère @Ecologie_Gouv sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels», a déclaré la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur Twitter, ajoutant que «les dégâts qui (seraient) constatés (seraient) réparés par les responsables».

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour «trouble du voisinage».

<https://www.sudouest.fr/2020/07/23/pollution-sur-plusieurs-hectares-en-mediterranee-apres-une-fuite-chimique-pres-de-martigues-7685574-706.php>

Pollution en Méditerranée après une fuite chimique près de Martigues

🕒 Lecture 1 min

A La Une • Environnement



📷 La fuite a été détectée "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra". © Crédit photo : Maxppp

Une nappe acide polluante de plusieurs hectares s'est formée dans la Méditerranée suite à une fuite d'agent chimique corrosif dans un complexe pétrochimique.

Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One. Cette fuite a conduit à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

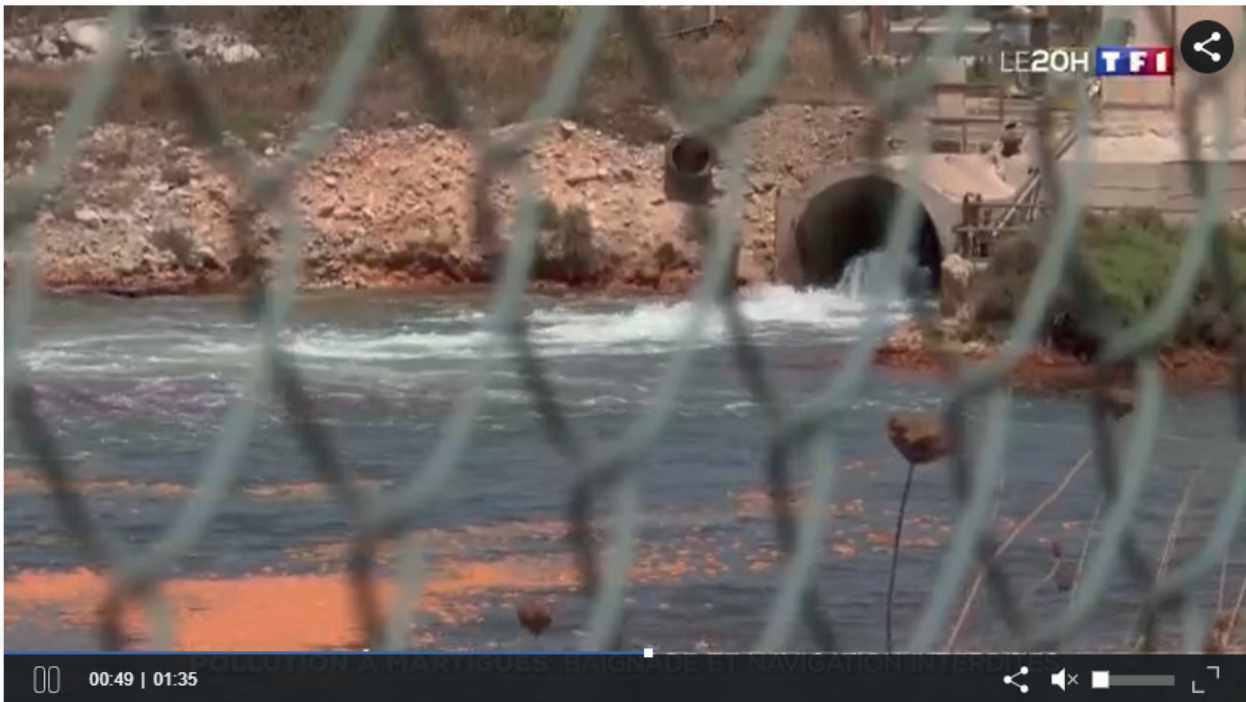
Cette fuite a été détectée à 1h50 "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra", précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC. "Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égoût pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette".

Un produit chimique hautement corrosif

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitements des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée et n'a pas fait de blessé.

<https://www.lci.fr/planete/martigues-une-nappe-de-pollution-en-mer-apres-une-fuite-dans-un-complexe-petrochimique-2160002.html>

Martigues : une nappe de pollution en mer après une fuite dans un complexe pétrochimique



ACCIDENT - Après la fuite d'un agent chimique la nuit dernière au sein de l'usine Lavéra du groupe Kem One, une nappe acide de plusieurs hectares s'est formée ce jeudi en Mer Méditerranée, au large de Martigues

23 juil. 2020 16:39 - Maxence GEVIN

Une fuite d'agent chimique corrosif a été détectée à 01H50 dans la nuit de mercredi à jeudi "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra". Le groupe, numéro deux du PVC en Europe, a publié dans la matinée un communiqué qui explique la présence d'une nappe de pollution au large de Martigues (Bouches-du-Rhône).

Une épaisse couche acide s'est notamment formée, engendrant la fermeture de deux plages sur le littoral. Kem One précise qu'un "épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit", entraînant ainsi un "rejet liquide vers l'anse d'Auguette". Le produit chimique très corrosif s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de l'eau de mer. La baignade a été interdite dans le secteur touché.

Aucun blessé

Dix sapeurs-pompiers et quarante marins-pompiers de Marseille ont été dépêchés sur le site du complexe pétrochimique. Un bâtiment de soutien et d'assistance, spécialisé dans la dépollution en mer, devait aussi arriver rapidement sur place pour évaluer la nature et la dangerosité de cette pellicule polluante. Kem One a annoncé l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur les circonstances de cette fuite. Aucun blessé n'est pour l'instant à dénombrer.

L'usine chimique de Lavéra fait partie des plus grosses structures industrielles en Europe. Elle est régulièrement pointée du doigt pour la pollution qu'elle génère. Une procédure pour trouble du voisinage avait d'ailleurs été ouverte en 2019 à son encontre.

<https://www.ladepeche.fr/2020/07/23/martigues-pollution-au-chlorure-de-fer-dans-la-mer-mediteranee-8991402.php>

Martigues : pollution au chlorure de fer dans la mer Méditerranée



Publié le 23/07/2020 à 14:54 , mis à jour à 21:40

l'essentiel ▾

Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette fuite a été détectée peu avant 2 heures du matin "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra", précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC.

"Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.



La Provence
@laprovence



#Martigues : une fuite de chlorure ferrique dans l'anse d'Auguette

l.laprovence.com/pKI

#Pollution



1:50 PM · 23 juil. 2020



3



Voir les autres Tweets de La Provence

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée. "Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) Pionnier de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours", a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.


Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture.

"Les services du ministère sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels", a déclaré la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur Twitter, ajoutant que "les dégâts qui (seraient) constatés (seraient) réparés par les responsables".

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

<https://marsactu.fr/bref/pollution-chimique-dans-le-golfe-de-fos-suite-a-une-fuite-chez-kem-one-a-lavera/>

Pollution chimique dans le golfe de Fos suite à une fuite chez Kem One à Lavera

DÉGÂT BREF le 23 Juil 2020  0



Dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 juillet, une fuite d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique du site Kem One de Lavera à Martigues a occasionné la formation d'une nappe toxique de 6 hectares en Méditerranée. La fuite a été détectée à 01h50 précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis à l'AFP. "Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", précise le texte [cité par La Marseillaise](#). Le produit hautement corrosif s'est transformé en une solution acide marron au contact de la mer.

Quarante marins-pompiers et dix sapeurs-pompiers ont été envoyés sur place. La préfecture maritime a également dépêché un avion de surveillance et un navire spécialisé dans la dépollution en mer. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, désormais stoppée. [Selon Maritima](#), les plages de Bonnieu et des Laurons, situées à proximité, sont interdites à la baignade pour 48h. Par voie de communiqué, la préfecture maritime précise qu'un arrêté interdit la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade "dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne".

<https://marsactu.fr/bref/pollution-chimique-dans-le-golfe-de-fos-suite-a-une-fuite-chez-kem-one-a-lavera/>

Pollution en Méditerranée après une fuite d'un agent chimique corrosif près de Martigues

Transformé en solution acide marron au contact de la mer, cet agent a formé une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.



Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à ce jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône), a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

LIRE AUSSI >> Des masques jetables retrouvés au fond de la Méditerranée

Cette fuite a été détectée à 1h50 "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra", précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis ce jeudi.

"Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitements des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

https://www.bfmtv.com/societe/martigues-importante-pollution-en-mediterranee-a-la-suite-d-une-fuite-dans-une-usine-seveso_AV-202007240077.html

MARTIGUES: IMPORTANTE POLLUTION EN MÉDITERRANÉE À LA SUITE D'UNE FUITE DANS UNE USINE SEVESO

Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite au sein d'un complexe pétrochimique à Martigues, provoquant la fuite d'une nappe toxique d'environ 6 hectares en Méditerranée.

Une fuite dans l'un des plus gros complexes industriels d'Europe. Dans la nuit de mercredi à jeudi, une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite au sein du complexe pétrochimique Lavéra du groupe industriel Kem One **classé Seveso 3**, à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône. Une nappe acide polluante de quelques hectares s'est ensuite formée dans la Méditerranée.

Nappe toxique d'environ 6 hectares

Vers 1h50, une fuite a été détectée "au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site", a annoncé dans un communiqué le groupe industriel, numéro deux européen du PVC.

"Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette", ajoute-t-il.

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée.

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée.

D'après **France 3 Provence Alpes Côte d'Azur**, "les équipes internes de sécurité sont rapidement intervenues" et "un plan d'urgence a été déclenché". Une quarantaine d'hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident le matin. Ils ont stoppé la fuite en début d'après-midi. Depuis la nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué.



L'usine du groupe industriel Kem One dans le Golf de Fos, en mars 2017 © BORIS HORVAT / AFP

Navigation de plaisance et pêche interdites

"Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) Pionnier de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours", a fait savoir la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Par mesure de sécurité, elle a émis un arrêté pour interdire la navigation de plaisance, de pêche maritime, de plongée sous-marine et la baignade dans le sud du golfe de Fos. Des prélèvements sont effectués par les pompiers ce vendredi matin. En fonction des résultats, le préfet décidera, ou non, de lever cette interdiction.

"Les dégâts seront réparés par les responsables"

L'accident n'a fait aucun blessé, selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de la fuite. Le site pétrochimique Lavéra génère une pollution **suscitant régulièrement les craintes** des habitants des environs. La ministre de la Transition écologique Barbara Pompili a réagi sur Twitter en affirmant que "les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables."



Interrogé au micro de **RTL** ce vendredi, le maire de Martigues, Gabv Charroux, ne cache pas son inquiétude: "Ils annoncent une cinquantaine de mètres cube, j'entends dire que ça pourrait être près de quinze fois plus", précisant qu'il y a "une inquiétude pour la faune, pour les poissons."

"Personne ne mesure les conséquences avec certitude" prévient l'édile.

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/fuite-toxique-a-martigues-il-y-a-une-inquietude-pour-la-faune-indique-le-maire-7800687816>

Fuite toxique à Martigues : "Il y a une inquiétude pour la faune", indique le maire

Le maire de Martigues a annoncé la fermeture temporaire de deux plages de sa commune après qu'un bac de stockage de chlorure de fer a débordé le 23 juillet. Une nappe acide de plusieurs hectares s'est formée dans la Méditerranée.



RTL Petit Matin Julien Sellier

ITUNES RSS



Fuite toxique à Martigues : "Il y a une inquiétude pour la faune", indique le maire
 Crédit Image : Boris HORVAT / AFP | Crédit Média : RTL | Date : 24/07/2020

🎥 Fuite toxique à Martigues : "Il y a une inquiétude pour la fa..."

🔊 Fuite toxique à Martigues : "Il y a une inquiétude pour la faune"... 01:09

<https://www.la-croix.com/environnement/Pollution-Mediterranee-fuite-chimique-pres-Martigues-2020-07-24-1201106267>

Pollution en Méditerranée après une fuite chimique près de Martigues

Les faits Une fuite d'agent chimique s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi 23 juillet au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues, a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe polluante de quelques hectares dans la mer Méditerranée.

La Croix (avec AFP), le 24/07/2020 à 12:26 Modifié le 24/07/2020 à 15:19

🕒 Lecture en 2 min.



<https://www.usinenouvelle.com/article/ce-que-l-on-sait-de-la-fuite-chimique-accidentelle-generee-par-kem-one-lavera-dans-la-mediterranee.N988809>

Ce que l'on sait de la fuite chimique accidentelle générée par Kem One Lavéra dans la Méditerranée

JEAN-CHRISTOPHE BARLA

ENVIRONNEMENT , KEM ONE , BOUCHES-DU-RHÔNE , PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR , CHIMIE

PUBLIÉ LE 24/07/2020 À 17H09, MIS À JOUR LE 24/07/2020 À 17H18

Une fuite au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique a provoqué une pollution en mer au large de Martigues (Bouches-du-Rhône). La situation serait maîtrisée désormais, selon les autorités préfectorales. Mais des inquiétudes demeurent sur les conséquences écologiques.



L'incident a été détecté le 23 juillet, peu avant 2h du matin sur le complexe pétrochimique de Lavéra : une solution de chlorure ferrique s'est échappée d'un bac de stockage de l'unité Kem One Lavéra (Bouches-du-Rhône). Elle a entraîné la formation d'une nappe toxique estimée à 6 hectares en Méditerranée, repérable par son aspect marron, dans l'anse d'Auguette de Martigues. Le produit

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/pollution-en-mediterranee-la-nappe-toxique-a-t-elle-disparu-7800688291>

Pollution en Méditerranée : la nappe toxique a-t-elle disparu ?

La nappe toxique issue d'une fuite d'un site pétrochimique de Lavéra s'est solubilisée dans l'eau, selon la préfecture maritime.



L'usine Lavéra au large de Martigues.

PUBLIÉ LE 24/07/2020 À 16:05

La nappe acide polluante causée jeudi 23 juillet par une fuite d'agent chimique au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso, à Martigues, dans le département des Bouches-du-Rhône, a "quasiment disparu en surface" de la Méditerranée, a-t-on appris vendredi 24 juillet auprès de la préfecture maritime.

Les marins-pompiers de **Marseille** ont réalisé vendredi des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en "fin de journée", a précisé la préfecture maritime de Méditerranée. "La nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface".

Cette fuite a été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi au niveau d'un bac de stockage de solution de **chlorure ferrique, utilisée notamment pour le traitement des eaux usées**, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, numéro deux européen du PVC et classé Seveso "seuil haut". Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

Une nappe toxique de six hectares dans la mer

Ce produit chimique hautement corrosif s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette. Jeudi, le préfet maritime avait émis **un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade** dans la partie Sud du golfe de Fos. "Cet arrêté ne sera certainement pas prolongé après minuit", a annoncé vendredi la préfecture.

Le maire de Martigues Gaby Charroux a estimé que cette fuite soulevait "un certain nombre de questions et d'insuffisances". "Plus que des intentions, il est urgent de remettre au coeur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention", a-t-il souligné dans un communiqué, car "concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes".

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de **l'un des plus gros complexes industriels d'Europe**, autour de l'Étang de Berre, qui génère une **pollution** suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, plusieurs locaux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

https://www.lepoint.fr/sciences-nature/pollution-en-mediterranee-la-nappe-acide-a-quasiment-disparu-24-07-2020-2385462_1924.php

Pollution en Méditerranée : la nappe acide a « quasiment » disparu

Une fuite d'agent chimique avait eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso, à Martigues.

Source AFP

Publié le 24/07/2020 à 14:58 | Le Point.fr



ABONNEZ-VOUS

Les conséquences auraient pu être bien pires. Jeudi, une fuite chimique au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso et situé à Martigues, avait provoqué la formation d'une nappe acide polluante dans [la Méditerranée](#). La préfecture maritime a indiqué que la nappe avait « quasiment disparu en surface » vendredi. Des prélèvements ont été effectués par les marins-pompiers de [Marseille](#). Les résultats seront dévoilés en « fin de journée », a précisé la préfecture.

Lire aussi [Jean de Kervasdoué – Lubrizol : punir ou réparer ?](#)

D'après cette dernière, « la nappe s'est solubilisée dans l'eau, mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface ». Cette fuite a été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi à 01 h 50 au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, numéro deux européen du PVC et classé Seveso « seuil haut ».

Produit chimique hautement corrosif

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette. « La situation est désormais maîtrisée », a déclaré Kem One dans un communiqué.

Selon l'entreprise, « l'indice *matières dangereuses relâchées* de cet événement, selon la définition du ministère de la Transition écologique, est évalué au niveau 3 sur une échelle qui en comporte 6 ». Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite. Jeudi, le préfet maritime avait émis un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie sud du golfe de Fos. « Cet arrêté ne sera certainement pas prolongé après minuit », a annoncé vendredi la préfecture.

Crainte des habitants

De son côté, le maire de Martigues, Gaby Charroux, a estimé que cette fuite soulevait « un certain nombre de questions et d'insuffisances ». « Plus que des intentions, il est urgent de remettre au cœur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention », a-t-il souligné dans un communiqué, car « concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes ».

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « trouble du voisinage ».

<https://www.nicematin.com/faits-divers/pollution-en-mediterranee-on-fait-le-point-au-lendemain-de-la-fuite-dun-produit-chimique-hautement-corrosif-pres-de-martigues-545879>

Pollution en Méditerranée: on fait le point au lendemain de la fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues

#MARSEILLE #FAITS-DIVERS | PAR AFP | Mis à jour le 24/07/2020 à 14:41 | Publié le 24/07/2020 à 14:37



Illustration Lavéra à Martigues (Bouches-du-Rhône). Photo archives AFP

La nappe acide polluante causée jeudi par une fuite d'agent chimique au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso, à Martigues (Bouches-du-Rhône), a "quasiment disparu en surface" de la Méditerranée, a-t-on appris vendredi auprès de la préfecture maritime.

Vendredi matin, les marins-pompiers de Marseille ont réalisé des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en *"fin de journée"*, a précisé à l'AFP la préfecture maritime de Méditerranée.

Selon la préfecture, *"la nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface"*.

Cette fuite a été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi à 01h50 au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, numéro deux européen du PVC et classé Seveso "seuil haut".

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

"La situation est désormais maîtrisée", a déclaré Kem One dans un communiqué. Selon l'entreprise, *"l'indice +matières dangereuses relâchées+ de cet événement, selon la définition du ministère de la Transition Ecologique est évalué au niveau 3 sur une échelle qui en comporte 6"*.

Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

Jeudi, le préfet maritime avait émis un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos. *"Cet arrêté ne sera certainement pas prolongé après minuit"*, a annoncé vendredi la préfecture.

De son côté, le maire de Martigues Gaby Charroux a estimé que cette fuite soulevait *"un certain nombre de questions et d'insuffisances"*.

"Plus que des intentions, il est urgent de remettre au cœur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention", a-t-il souligné dans un communiqué transmis à l'AFP, car *"concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes"*.

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs.

En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

<https://www.ouest-france.fr/environnement/pollution/pollution-en-mediterranee-retour-a-la-normale-apres-la-fuite-chimique-pres-de-martigues-6917726>

Pollution en Méditerranée. Retour à la normale après la fuite chimique près de Martigues

La situation est revenue à la normale, vendredi 24 juillet au soir, au niveau de l'anse de l'Auguette, en Méditerranée, près de Martigues (Bouches-du-Rhône), où une fuite accidentelle d'un produit chimique avait entraîné jeudi la formation d'une nappe de pollution, a annoncé la préfecture maritime.



« Des prélèvements réalisés aujourd'hui (vendredi) par les plongeurs du bataillon de marins pompiers de Marseille ont permis d'analyser l'eau sur la zone et les résultats ne montrent aucun écart par rapport à la composition normale de l'eau de mer », a déclaré la préfecture dans un communiqué, au sujet de [la fuite d'agent chimique s'est produite jeudi dans le complexe pétrochimique Lavéra à Martigues \(Bouches-du-Rhône\)](#).

« L'absence de fer ionique dans les eaux prélevées, renforcé par une faible variation de pH au plus fort du rejet, implique en effet une faible atteinte sur la qualité de l'eau en termes de pollution par le chlorure ferrique », ajoute la préfecture.

« Le dispositif maritime mis en place est levé et l'interdiction de la navigation de plaisance, de la pêche maritime, de la plongée sous-marine et de la baignade dans la partie sud du golfe de Fos prendra fin dès ce soir (vendredi) minuit », conclut-elle.

La fuite avait été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi

La fuite avait été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi à 1 h 50 au niveau d'un bac

de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, numéro deux européen du PVC et classé Seveso « seuil haut ».

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'était ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant au départ une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

« La situation est désormais maîtrisée », a déclaré vendredi en début d'après-midi Kem One dans un communiqué. Selon l'entreprise, **« l'indice matières dangereuses relâchées de cet événement, selon la définition du ministère de la Transition Écologique est évalué au niveau 3 sur une échelle qui en comporte 6 ».**

Une enquête est en cours

Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite. De son côté, le maire de Martigues Gaby Charroux a estimé que cette fuite soulevait **« un certain nombre de questions et d'insuffisances ».**

« Plus que des intentions, il est urgent de remettre au cœur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention », a-t-il souligné, car **« concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes ».**

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs.

En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « trouble du voisinage ».

https://www.huffingtonpost.fr/entry/une-fuite-chimique-pres-de-martigues-cree-une-nappe-polluante-en-mediterranee_fr_5f1a12d0c5b6128e68231f09

ENVIRONNEMENT 24/07/2020 01:17 CEST | Actualisé 24/07/2020 12:44 CEST

La nappe polluante causée par une fuite chimique en Méditerranée a "quasiment" disparu

Dans une usine Seveso située à Martigues, un produit chimique hautement corrosif utilisé notamment pour le traitements des eaux usées s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer.



AFP

Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée. (photo d'illustration de l'usine Kem One de Lavéra, prise en mars 2013)

ENVIRONNEMENT - Une fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi 23 juillet au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône, a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette fuite a été détectée à 01H50 “au niveau d’un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l’atelier de production du site de Kem One à Lavéra”, précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis jeudi à l’AFP.

“Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d’égoût pluvial s’est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l’anse d’Auguette”, ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitements des eaux usées, s’est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d’environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l’anse d’Auguette.

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l’incident, qui n’a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d’être alimentée.

Une nappe qui s’est solubilisée dans la mer

“Le bâtiment de soutien et d’assistance affrété (BSAA) Pionnier de la Marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours”, a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture.

Ce vendredi 24 juillet au matin, la nappe acide polluante avait “quasiment disparu en surface” de la Méditerranée, a-t-on appris auprès de la préfecture maritime.

Dans la matinée, les marins-pompiers de Marseille ont réalisé des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en “fin de journée”, a précisé à l’AFP la préfecture maritime de Méditerranée. Selon la préfecture, “la nappe s’est solubilisée dans l’eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface”.

Un site classé Seveso seuil haut

Classé Seveso seuil haut, le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs.

En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

"Les services du ministère de l'Écologie sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels", a déclaré la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur Twitter, ajoutant que "les dégâts qui (seraient) constatés (seraient) réparés par les responsables".



Barbara Pompili ✓
@barbarapompili

Les services du ministère @Ecologie_Gouv sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables. #Martigues

Nice-Matin ✓ @Nice_Matin
Pollution en Méditerranée après une fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues bit.ly/32MFLxO



7:36 PM · 23 juil. 2020

137 83 personnes tweetent à ce sujet.

Cité par Le Parisien, l'association de défense de l'environnement Robin des Bois rappelle quant à elle que l'usine Lavéra de Martigues a déjà fait l'objet de "quatre arrêtés de mise en demeure depuis 2016". "Le dernier en date du 26 décembre 2019 mettait en demeure l'exploitant de renforcer la sécurité de ses stockages de chlore au plus tard le 31 mars 2020", pointe l'association.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/pollution-kem-one-fos-sur-mer-mise-en-demeure-35906.php4>

Pollution à Fos-sur-Mer : l'industriel avait été mis en demeure deux fois en 2019

MAJ le 24/07/2020

Risques | 24 juillet 2020 | Laurent Radisson | Actu-Environnement.com



© napa74

L'établissement de la société Kem One de Martigues (Bouches-du-Rhône), classé Seveso seuil haut, est à l'origine d'une pollution chimique du golfe de Fos-sur-Mer à la suite d'une fuite détectée jeudi 23 juillet au matin. Cette fuite se situe au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, a précisé à l'AFP le groupe industriel, numéro deux européen du PVC. C'est la même substance, très corrosive, qui avait occasionné une pollution de la Seine en juillet 2019 et la mort de 10 tonnes de poissons suite à un incendie dans la station d'épuration d'Achères (Yvelines).

L'établissement de Kem One a fait l'objet de deux arrêtés de mise en demeure en 2019. L'un pour actualiser son étude de dangers suite à une première mise en demeure non satisfaite datant de 2014. L'autre pour prendre des mesures de protection des stockages de chlore contre les effets dominos. Des mesures là aussi prescrites depuis 2014.

« Les services du ministère de la Transition écologique sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables », a réagi la ministre Barbara Pompili. Suite à cette pollution, le préfet maritime a pris un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie sud du golfe.

L'association Robin des bois a annoncé dans un communiqué son intention de porter plainte. "La répétition des arrêtés préfectoraux de mise en demeure à l'encontre de Kem One Martigues-Lavéra montre que l'exploitant ne considère pas la protection des travailleurs, des populations et de l'environnement comme une priorité", estime l'ONG. Celle-ci juge par ailleurs insuffisantes les ressources humaines de la Dreal pour imposer une maîtrise des risques industriels.

<https://www.20minutes.fr/marseille/2828211-20200724-bouches-rhone-pollution-mer-apres-fuite-complexe-petrochimique-martigues>

Pollution en mer Méditerranée : La nappe polluante a « quasiment disparu » en surface

ENVIRONNEMENT La fuite d'agent chimique corrosif, qui s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du complexe pétrochimique Lavéra à Martigues, a quasiment disparu en surface de la Méditerranée

20 Minutes avec AFP | Publié le 24/07/20 à 10h07 — Mis à jour le 24/07/20 à 15h09



L'usine Lavéra de Martigues. — BORIS HORVAT / AFP

- Une nappe acide polluante de quelques hectares s'est formée dans la Méditerranée après la fuite d'un agent chimique corrosif d'un complexe pétrochimique à Martigues.
- Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est transformé en solution acide marron au contact de la mer.

La nappe acide polluante causée jeudi par une fuite d'agent chimique au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso, à Martigues (Bouches-du-Rhône), a « quasiment disparu en surface » de la Méditerranée, a-t-on appris vendredi auprès de la préfecture maritime. La fuite d'agent chimique corrosif s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi au sein du [complexe pétrochimique Lavéra](#) à Martigues ([Bouches-du-Rhône](#)), a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette fuite avait été détectée à 1h50 « au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de [Kem One à Lavéra](#) », précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué publié jeudi.

Un produit chimique hautement corrosif

« Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette », ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares [dans la Méditerranée](#), au niveau de l'anse d'Auguette.

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée.

« Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) Pionnier de la marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours », a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre

Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture.



Barbara Pompili ✓
@barbarapompili



Les services du ministère @Ecologie_Gouv sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables. #Martigues



Nice-Matin ✓ @Nice_Matin

Pollution en Méditerranée après une fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues bit.ly/32MFLxO



7:36 PM · 23 juil. 2020



♥ 137 💬 83 personnes tweetent à ce sujet.

« Les services du ministère @Ecologie_Gouv sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels », a déclaré la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur Twitter, ajoutant que « les dégâts qui [seraient] constatés [seraient] réparés par les responsables ».

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'**Etang de Berre**, qui génère une **pollution** suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « trouble du voisinage ».

La fuite désormais sous contrôle

« La situation est désormais maîtrisée », a déclaré Kem One dans un communiqué. Selon l'entreprise, « l'indice "matières dangereuses relâchées" de cet événement, selon la définition du ministère de la Transition Ecologique est évalué au niveau 3 sur une échelle qui en comporte 6 ».

Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

<https://www.nouvelobs.com/faits-divers/20200724.OBS31510/une-fuite-chimique-pres-de-martigues-provoque-une-nappe-polluante-en-mediterranee.html>

La nappe polluante a « quasiment » disparu après la fuite d'un produit chimique en Méditerranée

Une nappe acide polluante de six hectares s'était répandue en mer Méditerranée, jeudi, après la fuite d'un agent chimique corrosif.

Par L'Obs avec AFP

Publié le 24 juillet 2020 à 10h49 · Mis à jour le 24 juillet 2020 à 17h33



Depuis jeudi matin, l'eau à proximité de la zone pétrochimique de Lavera, à Martigues dans les Bouches-du-Rhône, est teintée de marron. En cause : une fuite d'agent chimique corrosif, qui s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi, a annoncé l'industriel Kem One, conduisant à la formation d'une nappe acide polluante de quelques hectares dans la Méditerranée.

Cette nappe acide polluante a désormais « *quasiment disparu en surface* » de la Méditerranée, a-t-on appris ce vendredi 24 juillet auprès de la préfecture maritime ; les marins-pompiers de Marseille ont réalisé des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en « *fin de journée* ».

Selon la préfecture, « *la nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface* ».

Epandage accidentel

Cette fuite a été détectée à 1h50 « *au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique au sein de l'atelier de production du site de Kem One à Lavéra* », précise le groupe industriel, numéro deux européen du PVC, dans un communiqué transmis jeudi à l'AFP.

« *Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette* », ajoute-t-il. Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

Les plages alentours fermées

Quarante hommes du bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM) et dix sapeurs pompiers ont été envoyés sur le site de l'incident, qui n'a fait aucun blessé selon le groupe Kem One. Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite, qui a cessé d'être alimentée.

« *Le bâtiment de soutien et d'assistance affrété (BSAA) "Le Pionnier" de la marine nationale, spécialisé dans la lutte antipollution, a également été déployé afin de contribuer aux opérations en cours* », a précisé la préfecture maritime de Méditerranée dans un communiqué.

Par ailleurs, un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie sud du golfe de Fos, de la plage de Ponteau au cap Couronne a été émis par la préfecture.

« Les dégâts seront réparés par les responsables ! »

« Les services du ministère de l'Environnement sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels », a déclaré la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili sur Twitter, ajoutant que « les dégâts qui (seraient) constatés (seraient) réparés par les responsables ».



Barbara Pompili ✓
@barbarapompili



Les services du ministère @Ecologie_Gouv sont sur place pour établir les circonstances de cette fuite et analyser ses conséquences sur les milieux naturels. Les dégâts qui seront constatés seront réparés par les responsables. #Martigues

Nice-Matin ✓ @Nice_Matin

Pollution en Méditerranée après une fuite d'un produit chimique hautement corrosif près de Martigues bit.ly/32MFLxO



7:36 PM · 23 juil. 2020



Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « trouble du voisinage ».

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/07/24/pollution-en-mediterranee-la-prefecture-maritime-leve-les-interdictions-de-baignades-sans-rassurer-les-riverains_6047233_3244.html

Pollution en Méditerranée : la préfecture maritime lève les interdictions de baignades sans rassurer les riverains

Une fuite de chlorure ferrique s'était produite jeudi sur le site Seveso du complexe chimique de Martigues (Bouches-du-Rhône). Un accident de trop pour les riverains du très pollué golfe de Fos.

Par Stéphane Mandard

Publié le 24 juillet 2020 à 21h36 - Mis à jour le 25 juillet 2020 à 10h07 • 🕒 Lecture 3 min.



Une nappe de pollution brune-orangée recouvre la mer Méditerranée, à Martigues (Bouches-du-Rhône), près de Marseille, le 23 juillet. FRANCOIS ETOURNEAU / AP

Les vacanciers n'ont pas pu poser leurs serviettes sur les plages des Laurons et Bonnieu, vendredi 24 juillet, à Martigues (Bouches-du-Rhône). La baignade y était interdite. Tout comme la pêche, la plongée ou la navigation de la plage de Ponteau au cap Couronne, dans la partie sud du golfe de Fos. La faute à une pollution d'origine industrielle sur le complexe pétrochimique de Lavéra : le rejet en mer Méditerranée, jeudi 23 juillet, de chlorure ferrique sur le site Seveso de l'entreprise Kem One.

Une fuite qualifiée d'« *accidentelle* » par Kem One, deuxième producteur européen de PVC et dont le site de Lavéra fabrique du chlore (25 % de la production française) de la soude ou encore de l'eau de javel. L'usine a tourné à plein régime pendant le confinement pour faire face à la demande croissante de produits désinfectants.

« *Un épandage accidentel de cette fuite vers le réseau d'égout pluvial s'est produit, ayant entraîné un rejet liquide vers l'anse d'Auguette* », a précisé l'industriel qui assurait, vendredi 24 juillet, que la situation était désormais « *maîtrisée* ». Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de la fuite.

Hautement corrosif, le chlorure ferrique est notamment utilisé pour le traitement des eaux usées. Il s'est transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe d'environ six hectares dans la Méditerranée.

Contactée par *Le Monde*, la préfecture maritime de Méditerranée indiquait vendredi soir que l'agent chimique s'était « *solubilisé* » (dissout) dans l'eau et qu'il n'y avait « *plus de trace de pollution visible en mer* ». Elle a décidé de lever l'interdiction de baignade, les résultats des prélèvements d'eau de mer ne relevant « *aucun écart par rapport à la composition normale* » et concluant à « *une faible atteinte sur la qualité de l'eau en termes de pollution par le chlorure ferrique* ».

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/pollution-dans-le-golfe-de-fos-une-faible-atteinte-sur-la-qualite-de-l-eau-selon-la-prefecture-1595622023>

Pollution dans le golfe de Fos : "Une faible atteinte sur la qualité de l'eau" selon la Préfecture Maritime

Vendredi 24 juillet 2020 à 22:20 - Par Élixa Montagnat, France Bleu Provence, France Bleu

📍 Martigues



La situation est revenue à la normale à Martigues, selon la Préfecture Maritime de la Méditerranée. Jeudi, une fuite accidentelle d'un produit chimique avait entraîné la formation d'une nappe de pollution. Il est donc de nouveau autorisé de se baigner et de naviguer dans cette zone.



© Radio France - Cyrille Ardaud

Les résultats des **prélèvements réalisés par les plongeurs du bataillon de marins pompiers de Marseille** ce vendredi à Martigues ne montrent *"aucun écart par rapport à la composition normale de l'eau de mer"* **selon la Préfecture Maritime de la Méditerranée.** *"Le dispositif maritime mis en place est levé et l'interdiction de la navigation de plaisance, de la pêche maritime, de la plongée sous-marine et de la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos prendra fin dès ce soir (vendredi) minuit"* précise le communiqué.

Jeudi, une nappe de chlorure de fer a été déversée dans la mer suite à un incident au sein de l'entreprise chimique Kem One. *"L'absence de fer ionique dans les eaux prélevées, renforcé par une faible variation de pH au plus fort du rejet, implique une faible atteinte sur la qualité de l'eau en terme de pollution par le chlorure ferrique."* indique la Préfecture Maritime de la Méditerranée.

<https://www.lamarseillaise.fr/environnement/la-nappe-de-pollution-de-l-usine-kem-one-a-quasiment-disparue-EB4047402>

La nappe de pollution de l'usine Kem One a « quasiment » disparue

AFP / FOS-SUR-MER / 24/07/2020 | 13H52



Une trentaine de marins-pompiers accompagnés en début d'intervention par une dizaine de Pompiers du SDIS13 ont mené plusieurs actions décisives : reconnaissances nautiques et aériennes, prélèvements dans les eaux, productions de cartographie maritime pour étude et anticipation. (@MarinsPompiers)

La nappe acide polluante causée jeudi par une fuite d'agent chimique au sein du complexe pétrochimique Lavéra, classé Seveso, à Martigues, a « quasiment disparu en surface » de la Méditerranée, a-t-on appris vendredi auprès de la préfecture maritime.

Vendredi matin, les marins-pompiers de Marseille ont réalisé des prélèvements sur la partie restante de la nappe et les résultats seront connus en « *fin de journée* », a précisé à l'AFP la préfecture maritime de Méditerranée.

Selon la préfecture, « la nappe s'est solubilisée dans l'eau mais il reste encore un hectare pollué, elle a quasiment disparu en surface ».

Cette fuite a été détectée dans la nuit de mercredi à jeudi à 01H50 au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, numéro deux européen du PVC et classé Seveso « seuil haut ».

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'est ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

Une enquête est en cours pour préciser les circonstances de cette fuite.

Dans la foulée jeudi, le préfet maritime avait émis un arrêté interdisant la navigation de plaisance, la pêche maritime, la plongée sous-marine et la baignade dans la partie Sud du golfe de Fos. « *Cet arrêté ne sera certainement pas prolongé après 00h* », a annoncé vendredi la préfecture.

De son côté, le maire de Martigues Gaby Charroux a estimé que cette fuite soulevait «un certain nombre de questions et d'insuffisances».

«Plus que des intentions, il est urgent de remettre au coeur des fonctionnements le principe de précaution et de prévention», a-t-il souligné dans un communiqué transmis à l'AFP, car «concevoir une industrialisation adaptée à un territoire nécessite des mesures de prévention et de protection modernes».

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour «trouble du voisinage».

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/situation-est-alarmante-association-enquete-veillissement-usines-petrochimiques-etang-berre-1856828.html>

Vieillessement d'usines pétrochimiques de l'Étang-de-Berre: "la situation est alarmante" alerte une association

Fuites, vannes rouillées, tuyaux corrodés ou installations électriques pas entretenues... La fédération France Nature Environnement dénonce le vieillissement de certaines usines pétrochimiques de Martigues et Fos-sur-mer.

Publié le 25/07/2020 à 09h37 • Mis à jour le 25/07/2020 à 12h23



La fédération France Nature Environnement alerte sur l'état vieillissant des usines chimiques de l'étang de Berre. © LAUNETTE Florian - MaxPPP

Une nappe toxique grande comme huit terrains de football s'est déversée dans la Méditerranée, au large de Martigues, ce jeudi 23 juillet.

Le produit provient de l'usine de chlorochimie Kem One, située à 1 km des côtes, sur le centre pétrochimique de Laréva. Il s'est retrouvé en mer à cause d'une fuite sur un bac de stockage corrodé.

L'occasion pour France 3 de faire le point sur les risques encourus par la population voisine de ce site pétrochimique.

René Tassy est spécialiste des risques industriels, et membre de la fédération France Nature Environnement. Il dénonce une situation critique.

"Le risque va augmenter"

Avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, René Tassy lance une enquête d'envergure sur les sites pétrochimiques de Fos et Martigues, afin d'évaluer l'état des installations.

"Nous allons nous mettre en relation avec les employés des entreprises, via les syndicats ou les représentants de personnel, les sous-traitants, les directions, les équipes d'hygiène et de sécurité, mais aussi les élus de communes et les associations sur place. C'est un sondage. Nous ne sommes pas inspecteurs, ça c'est le travail de la Dreal (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ou de la police de l'environnement."

Selon lui, ce bilan est urgent. *"Les installations datent des années 70. Elles prennent de l'âge. Sans donner de nom, il y a des sites de gros industriels qui posent problème. Parfois aucun investissement n'a été fait en 20 ans, alors qu'ils ont de gros moyens."*

Il ajoute : *"La situation est alarmante. La Dréal fait des contrôles, mais on a l'impression qu'elle manque d'agents. L'État n'investit pas assez face à l'enjeu. S'il n'y a plus d'enquête, le risque va augmenter"*.

En 2010, le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo a lancé le plan de modernisation des installations industrielles. Une loi qui impose aux entreprises une liste précise de mises aux normes et de rénovations à effectuer.

Dix ans après sa mise en place, la fédération France Nature Environnement souhaite dresser un bilan de ce qui a été fait ou non.

Des petites structures qui passent sous les radars

Pour René Tassy, les sites les plus problématiques ne seraient pas forcément les plus grandes structures. Au contraire, des petites usines, qui attirent moins d'attention que les sites Seveso, seraient trop souvent oubliées lors des contrôles.

"Pour faire tourner les grandes usines Seveso, il y a tout un tas de petites installations annexes, comme à Laréva. Beaucoup sont passées à travers le plan de modernisation", dénonce le lanceur d'alerte.



On n'est pas à l'abri d'un gros incident, comme l'incendie de Lubrizol à Rouen.

René Tassy

<https://www.maritima.info/actualites/environnement/etang-de-berre/12210/changement-de-calibre-pour-mesurer-la-pollution-atmospherique.html>

Changement de calibre pour mesurer la pollution atmosphérique

ENVIRONNEMENT

🕒 30/07/2020 À 15H00

🕒 01:36



Atmosud, qui mesure la qualité de l'air dans la région, va étoffer son réseau d'analyses autour de l'étang de Berre avec des capteurs à particules ultrafines.

Si une particule dite « fine » est de la taille de quelques microns, une particule ultrafine, autrement nommée nanoparticule, est 1000 fois plus petite. Cette dimension ultra-microscopique lui donne la capacité à pénétrer plus profondément dans les voies respiratoires, voire à traverser la barrière pulmonaire car les nanoparticules peuvent se comporter comme des gaz. Elles ont des effets néfastes sur la santé, des impacts reconnus par les agences de santé. Ces polluants sont d'origines diverses, tels que les incendies de forêt, l'érosion éolienne, le trafic routier (échappement, usure de pneus ou de frein), l'industries...

Dans la région de Fos sur mer, cela fait plusieurs années que l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions soulevait cette problématique mais ces nanoparticules (PUF) n'étaient pas prises en compte par les réglementations en vigueur. Aujourd'hui les choses changent. L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a complété sa liste des polluants à analyser dans l'atmosphère et les particules ultrafines en font parties. Cela veut dire qu'à terme, une réglementation avec des seuils à ne pas dépasser sera promulguée concernant ces nanoparticules. Dans cette perspective le réseau Atmosud anticipe et vient d'acquérir 4 capteurs spécifiques. Une fois étalonnés, ces analyseurs seront positionnés dans 4 lieux surveillés habituellement par Atmosud : Rognac, Port-de-Bouc (La Lègue), Fos sur mer (les Carabins) et Port-Saint-Louis du Rhône. Mise en service prévue fin août-début septembre. En France, il est prévu une cinquantaine de sites de ce type à l'horizon 2023.

Après quasiment 50 années d'existence, le réseau de mesures de la qualité de l'air change une fois encore de braquet. Quelques détails avec les extraits d'interview de Boualem Masbah, responsable de la coordination de l'observatoire Atmosud.

<https://www.laprovence.com/article/mer/6063859/martigues-elles-observent-la-faune-et-la-flore-marine-apres-la-fuite.html>

VENDREDI 31/07/2020 à 13H27 | MER | MARTIGUES

Martigues : elles observent la faune et la flore marine après la fuite

Les scientifiques de l'institut écocitoyen ont plongé hier matin à Ponteau

Par LaProvence



Marine et Annabelle ont posé leur matériel d'analyse à proximité de la zone industrialo-portuaire.

R.M.

"Vous examinez la qualité de l'eau ? Alors, c'est toujours pollué ?" Les interrogations des pêcheurs étaient nombreuses encore, hier matin. Une semaine après la fuite accidentelle de chlorure ferrique en mer, au niveau de la zone pétrochimique de Lavéra, à Martigues, deux scientifiques de l'institut écocitoyen de Fos-sur-Mer sont venues faire des observations et des prélèvements sur le bord de mer de Ponteau.

Les interrogations persistent quant aux causes de l'incident mais, aussi et surtout, concernant les conséquences de ce rejet sur la faune et la flore marine.

À côté des scientifiques, quelques pêcheurs étaient installés sur le bord de mer, à proximité d'une flaque d'eau stagnante, couleur marron. Si les traces de pollution au chlorure de fer ne sont plus visibles en mer, à la surface, il reste des traces sur le littoral. Annabelle Austruy, chargée de mission écotoxicité, prend en photo algues et anémones sur les rochers avant de plonger. *"Normalement, elle n'est pas censée être si molle, cette anémone"*, commente-t-elle, go pro à la main.

"Nous sommes venues refaire des prélèvements pour voir s'il y a de la mortalité depuis la fuite"

"Je ne peux pas vous dire si c'est pollué, nous, on étudie les paramètres physico-chimiques, mais je peux déjà vous dire que le taux de pH est tout à fait normal", répond sa coéquipière, Marine, à un pêcheur curieux, l'ordinateur sous les yeux avec toutes les données instantanées. Pendant ce temps, Annabelle est à l'eau avec la sonde. Cette machine permet d'avoir, en temps réel, la température de l'eau, le taux de pH, le taux de salinité, d'oxygène dissout ainsi que la profondeur. *"On a un pH à 8.3 et la salinité est à 37 donc tout est correct. A priori, pas d'inquiétude,"* commente la scientifique restée en bord de mer avec tout le matériel.

En temps normal, l'institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions ne fait que deux sorties par an pour étudier le milieu marin. Leur dernière sortie date du 22 juillet, soit la veille de la fuite de l'usine Kem One. *" Nous sommes venues refaire des prélèvements pour voir s'il y a de la mortalité depuis la fuite. Grâce aux analyses de la semaine d'avant, on pourra faire un comparatif,"* explique la plongeuse. Avec Marine, elles ont exploré les fonds marins pendant 45 minutes pour étudier essentiellement les espèces marines sédentaires dont, en l'occurrence, les oursins, les étoiles de mer, les crevettes, les moules, les anémones mais aussi les sars et daurades.

Les résultats de ces observations et prélèvements sont très attendus. Ils devraient sortir en début de semaine prochaine.

<https://www.maritima.info/actualites/environnement/martigues/12212/pollution-de-lavera-martigues-a-qui-la-faute-.html>

Pollution de Lavéra Martigues : à qui la faute ?

ENVIRONNEMENT

 31/07/2020 À 09H50

 03:17


1/1 Pollution de Lavéra Martigues : à qui la faute ?

La récente fuite de chlorure de fer, provenant de l'usine Kem one, a été à l'origine d'un épisode de pollution des eaux dans l'anse d'Auguette, à Lavéra. Les élus demandent réparation. L'industriel s'explique

La fuite a eu lieu à la tombée de la nuit, elle provenait d'un bac de stockage de chlorure de fer. Un produit corrosif et hautement toxique qui s'est répandu dans la mer en quelques heures, le temps de trouver l'origine et de colmater. Un important dispositif de sécurité a été immédiatement dépêché sur place, la municipalité et le préfet de police ont également pris, dans la foulée, des arrêtés fermant les plages des Laurons et de Bonnieu et interdisant le nautisme, la pêche et la baignade jusqu'au cap Couronne. Des tests effectués par les pompiers ont rapidement montré que la qualité de l'eau est très vite revenue à la normale. Mais le mal était fait, élus locaux comme nationaux et associations environnementales demandent désormais des comptes. France nature environnement, Sea Shephert et Robins des bois ont porté plainte pour atteinte aux espèces protégées, préjudice écologique et pollution marine. Le député de la 13ème circonscription Pierre Dharréville est même allé porter l'affaire devant l'Assemblée nationale. « *Après deux arrêtés de mise en demeure en 2019, la responsabilité de l'entreprise est engagée sur la maintenance et la surveillance, a-t-il annoncé. A-t-elle assez investi dans cette partie non productive des installations? Il faut reconnaître que des travaux d'importance, ces dernières années, ont eu lieu. Mais l'investissement de l'outil industriel n'est souvent pas à la hauteur.* » Dans un communiqué, Kem one reconnaît sa responsabilité mais rappelle que 270 millions d'euros ont été investis pour moderniser le site martégaly compris l'unité de chlorure ferrique.

De nombreuses questions se posent pour la CGT

« On n'a pas vu venir l'accident, déclare Olivier Nicolas, représentant CGT de Kem one. La réglementation était à jour au niveau de l'inspection. Cela amène des réflexions. Un bac datant de 1987, inspecté tous les ans et à jour des réglementations, on peut alors se demander s'il faut aller au-delà des impositions réglementaires ? » Se pose aussi la question de la suppression des CHSCT, ces comités d'hygiène et de sécurité qui tiraient la sonnette d'alarme régulièrement sur l'état des installations. « La diminution des moyens alloués aux instances représentatives du personnel a entraîné une baisse des tournées », s'alarme le représentant. Le syndicat a, de son côté, entamé une enquête pour comprendre l'origine de la fuite, tout comme la direction qui devra rendre des comptes aux ministres de la transition écologique et de la mer. « La préfecture a imposé à l'exploitant la mise en sécurité des installations, une surveillance de l'impact sur le partie terrestre et maritime. Et surtout de nettoyer les dommages et compenser les pertes en terme de biodiversité s'il y en a », a annoncé Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. » Kem one, lui assure jouer le jeu de la transparence. « Notre priorité est de comprendre ce qui a généré le rejet accidentel et de mener les actions nécessaires afin d'éviter qu'un événement de ce type ne se reproduise », a affirmé Bertrand Baudet, le directeur de Kem one. Pour l'heure les différentes enquête commandées n'ont pas encore livré leurs résultats.

Pas de poissons mort mais de l'inquiétude

Le préfet a demandé à Kem one un rapport d'accident ainsi que des mesures d'impact de la fuite de chlorure ferrique. La Dreal, la direction de l'environnement, a été chargée, elle, de procéder à une analyse d'écotoxicité. Une semaine après l'accident, aucun décès de poissons n'avait été constatés, pourtant les associations environnementales demeurent inquiètes. « Ce n'est pas première fois qu'il y a des accidents de ce type de produit, rappelle-t-on chez Robin des bois. A chaque fois cela s'est conclut par la mort de la faune et la flore locale. Il faut impérativement un suivi écologique sur plusieurs mois. Beaucoup d'organismes comme les coraux, les herbiers de posidonie n'ont pas pu fuir. Des conséquences il y en aura forcément. »

<https://www.20minutes.fr/planete/2834959-20200805-pollution-france-nature-environnement-porte-plainte-contre-kem-one-apres-fuite-pres-martigues>

Pollution : France Nature Environnement porte plainte contre Kem One après une fuite près de Martigues

CHIMIE L'association France Nature Environnement accuse Kem One de négligence. Fin juillet, de la solution de chlorure ferrique s'est répandue dans la mer Méditerranée

J.S.-M. avec AFP | Publié le 05/08/20 à 17h00 — Mis à jour le 05/08/20 à 17h00



Le site pétrochimique de Lavera, où se trouve l'entreprise Kem One (archives). — P. Magnien / 20 Minutes

France Nature Environnement souhaite « obtenir réparation » après la fuite d'un produit chimique en [mer Méditerranée](#). L'association annonce ce mercredi qu'elle a porté plainte contre l'entreprise [Kem One](#), numéro deux européen du PVC, pour faire la lumière sur une [fuite de solution de chlorure ferrique](#) dans la nuit du 22 au 23 juillet. Ce produit corrosif a provoqué une nappe toxique d'environ six hectares au niveau de l'anse d'Auguette.



Agnes Popelin,
@AgnesPop1



La mer touchée par une vaste #pollution au chlorure de fer à Martigues. Les salariés, riverains, asso locales connaissent-ils l'obligation incombant à Kem One & la ville #Martigues de tenir 1 registre d'alerte (lois Blandin, Sapin2) ou droit à saisir @cnDAspe



La Méditerranée touchée par une vaste pollution au chlorure de fer à Ma...
La mer Méditerranée est touchée par une pollution au chlorure de fer. Une nappe marron s'étend ce jeudi sur plusieurs hectares au large de la zone ...
francebleu.fr

1:28 PM · 23 juil. 2020



12 Voir les autres Tweets de Agnes Popelin,

Dans sa plainte, l'association environnementale estime que l'entreprise a enfreint le code de l'environnement qui condamne à une amende de 22.500 euros, le fait de « déverser ou laisser écouler, directement ou indirectement en mer des substances nuisibles pour la conservation ou la reproduction des mammifères marins. »

« Négligence certaine de l'exploitant »

Elle relève par ailleurs que « les nombreuses fiches d'écart qui ont été dressées jusqu'au 12 décembre 2017 » par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement « mettent en lumière une négligence certaine de l'exploitant » en matière de surveillance.

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Etang de Berre. Il génère une pollution qui suscite régulièrement les craintes des riverains. En octobre 2019, certains d'entre eux ont attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour « trouble du voisinage ».

<https://www.sudouest.fr/2020/08/05/pollution-en-mediterranee-france-nature-environnement-porte-plainte-contre-l-entreprise-kem-one-7721184-706.php>

Pollution en Méditerranée : France nature environnement porte plainte contre l'entreprise Kem One

🕒 Lecture 2 min

A La Une • Environnement



📷 Une nappe toxique de plusieurs hectares s'était formée dans la Méditerranée. © Crédit photo : Maxppp

Une nappe acide polluante de six hectares s'était formée dans la Méditerranée le 23 juillet suite à une fuite d'agent chimique corrosif du site de Kem One, classé Seveso "seuil haut"

L'association France nature environnement a annoncé avoir porté plainte mercredi contre l'entreprise Kem One, numéro deux européen du PVC, qu'elle accuse notamment de "négligence" après la fuite accidentelle en Méditerranée près de Martigues d'un produit chimique qui avait entraîné une nappe de pollution fin juillet.

"Nous portons plainte contre la société Kem One, prise en la personne de son représentant moral, et contre toute autre personne, physique ou morale responsable des faits que nous vous laissons le soin d'identifier", écrit France nature Environnement dans sa plainte adressée au parquet d'Aix-en-Provence. Dans sa lettre, elle explique également souhaiter se constituer partie civile et vouloir "obtenir réparation de notre préjudice".

Une nappe toxique de six hectares

Dans la nuit du 22 au 23 juillet, une fuite avait été détectée au niveau d'un bac de stockage de solution de chlorure ferrique, au sein de l'atelier de production du site de Kem One, classé Seveso "seuil haut" installé au sein du site pétrochimique de Lavéra.

Ce produit chimique hautement corrosif, utilisé notamment pour le traitement des eaux usées, s'était ensuite transformé en solution acide marron au contact de la mer, formant au départ une nappe toxique d'environ six hectares dans la Méditerranée, au niveau de l'anse d'Auguette.

Dans sa plainte, l'association environnementale estime que l'entreprise a enfreint le code de l'environnement qui condamne à une amende de 22 500 euros, le fait de "déverser ou laisser écouler, directement ou indirectement en mer (...) des substances ou organismes nuisibles pour la conservation ou la reproduction des mammifères marins...".

"Une négligence depuis 2017"

Elle relève par ailleurs que "les nombreuses fiches d'écart qui ont été dressées jusqu'au 12 décembre 2017" par l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement "mettent en lumière une négligence certaine de l'exploitant dans la surveillance de l'impact généré par son activité sur l'environnement".

Le 24 juillet, la préfecture maritime avait annoncé un retour à la normale. "L'absence de fer ionique dans les eaux prélevées, renforcée par une faible variation de pH au plus fort du rejet, impliquent en effet une faible atteinte sur la qualité de l'eau en termes de pollution par le chlorure ferrique", avait-elle précisé.

Le site pétrochimique Lavéra fait partie de l'un des plus gros complexes industriels d'Europe, autour de l'Étang de Berre, qui génère une pollution suscitant régulièrement les craintes des habitants des environs. En octobre 2019, certains d'entre eux avaient notamment attaqué en justice quatre industriels, le chimiste Kem One, ArcelorMittal, Esso et le dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer, pour "trouble du voisinage".

<https://www.lamarseillaise.fr/accueil/incendies-quelle-securite-pour-la-petrochimie-GK4185855>

Incendies : quelle sécurité pour la pétrochimie ?

Au lendemain des incendies qui ont ravagé la Côte Bleue, « La Marseillaise » s'intéresse à la prévention des risques et la sécurité dans les industries pétrochimiques du bassin. En interne, les syndicats pointent toujours le manque de moyens et de personnels.

LA MARSEILLAISE - JOLAN ZAPARTY / FRANCE / 07/08/2020 | 15H37



L'incendie de mardi est passé proche des zones industrielles de l'étang de Berre. PHOTO La Marseillaise

Sur la Côte Bleue, plusieurs entreprises ont été durement frappées par les incendies de cette semaine, notamment à Port-de-Bouc et à Martigues. Si le bilan s'annonce lourd pour les salariés et l'activité de ces sites, disons-le tout net, la catastrophe aurait pu être d'une tout autre ampleur si l'incendie avait touché le réseau d'industries pétrochimiques du littoral. Hier, la direction de la bio-raffinerie Total de La Mède se contentait pourtant d'une communication post-incident habituelle : « Suite à l'incendie, le redémarrage des installations de la plateforme pourrait occasionner, durant quelques jours, des nuisances sonores (rejets de vapeur) et visuelles (torchage). Cet épisode pourrait s'étendre jusqu'en fin de semaine. »

A La Mède, comme sur le complexe pétrochimique de Lavéra, ce n'est pas le feu en lui-même qui a impacté les installations mais bien la baisse d'approvisionnement sur leur réseau électrique, explique Christophe Jacqueminet, salarié et délégué CGT de Petroineos à Martigues. Ainsi, dans son usine, *« toute la plateforme a été arrêtée après des coupures volontaires déclenchées car le feu passait sur les lignes très haute tension qui alimentent les environs, dont les usines »*, un dispositif de sécurité auquel les salariés sont habitués.

Restent des interrogations légitimes après une telle catastrophe, notamment sur l'état du réseau de pipelines enfoui sous terre et sous la mer dans l'ouest du département. Mis à part les salariés des usines, qui sait, par exemple, que sous l'étang de Berre se cache un immense tuyau d'approvisionnement en éthylène reliant l'usine LyondellBasell de Berre-l'Étang au site Naphtachimie de Martigues ? *« Cette semaine, le feu est passé entre le site de Lavéra et celui de La Mède où deux de nos dépôts sont reliés par pipeline »*, rappelle Fabien Cros, délégué CGT de l'usine Total de La Mède. *« La direction explique que des systèmes de coupe-feu existent, ces pipes sont enterrées entre 80 cm et un mètre de profondeur. La qualité du métal fait que le feu devrait dépasser les 500 degrés sous le sol pour les attaquer »*, rassure le syndicaliste. *« À l'heure actuelle, les contrôles à l'intérieur montrent qu'ils sont dans les normes. Mais la maintenance doit bien sûr être suivie de près comme pour tous les sites de raffinage. »*

Plus de moyens pour des usines autosuffisantes

Sur la Côte Bleue, des accidents peuvent arriver comme en témoigne la récente fuite toxique survenue le 23 juillet dernier à l'usine Kem One de Martigues. Le contenu hautement corrosif d'un bac de stockage s'était alors répandu en Méditerranée. À ce sujet, l'association France nature environnement annonçait mercredi avoir porté plainte contre l'entreprise numéro deux européen du PVC qu'elle accuse frontalement de *« négligence »*. À Lavera, les usines disposent bien sûr en interne de leurs propres équipes de sécurité. À Petroineos, huit personnels formés aux risques industriels sont présents en permanence sur le site. Ils ne sont que trois pendant la nuit sur la bio-raffinerie Total de La Mède, déplore Fabien Cros. *« Très clairement, pour nous, il n'y a pas assez de moyens de sécurité sur place. »*

Depuis l'explosion de l'usine AZF de Toulouse en 2001, les sites classés Seveso seuil haut sont davantage encadrés. Ainsi, un exploitant est tenu d'avoir un plan d'organisation de secours interne. Si les effets sont susceptibles de déborder à l'extérieur du site, le préfet de département a aussi son plan de gestion de crise, son propre plan Orsec. En cas d'incident majeur, les services de pompiers du département, les Sdis, viendraient renforcer aussi la sécurité des usines « *mais nécessairement au détriment de leurs interventions sur les biens des personnes* », pointe le salarié de chez Total.

Autre acteur majeur dans la gestion des risques, la Dreal est chargée de mener régulièrement des contrôles inopinés sur les installations mais là aussi, « *le manque d'effectifs et de moyens qui lui sont alloués complique sa mission* », selon Jean-Philippe Murru, représentant CGT au sein du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et membre du récent Comité de surveillance de l'activité industrielle du golfe de Fos. Ce manque d'autonomie des usines, tant au niveau de leurs équipes de sécurité que des installations, le travailleur de la pétro' avait pu le voir de ses propres yeux en 2016. Cet été-là, de gros incendies avaient gravement menacé la zone industrielle de Fos-sur-Mer. « *Le problème concernait alors un déficit d'azote-secours des usines. Ce dernier est utilisé en cas d'incident pour stopper une réaction chimique en chaîne. Or le produit dont disposait avant chaque site industriel sur place a depuis longtemps été sous-traité à Air Liquide dans toutes les entreprises du bassin. On avait, à l'époque, frôlé la catastrophe.* »

Août 2020

(Torchages)

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/port-de-bouc/69794/le-maire-de-port-de-bouc-denonce-le-vacarme-continuel-des-torches-de-lavera.html>

Le maire de Port de Bouc dénonce "le vacarme continu" des torches de Lavéra

ENVIRONNEMENT

 11/08/2020 À 11H49

 00:50


1/1 Les torches de la plateforme pétrochimique de Lavéra sont toujours très actives

Trop c'est trop pour le maire de Port de Bouc qui dénonce la multiplication des épisodes de « détorchages » sur la plateforme pétrochimique de Lavéra. Dans une lettre datée du 10 août et adressée aux directeurs des usines Naphtachimie et Pétroïneos, Laurent Belsola s'étonne que *"l'activité des torches n'aient pas encore cessé"* et engendre *"vacarme continu et émissions de fumées noires d'hydrocarbures"*.

"Vous nous signifiez qu'aujourd'hui ces actions sont consécutives à l'incendie, mais vous ne pouvez pas faire abstraction du fait qu'elles se reproduisent très souvent, trop souvent" s'indigne le premier élu ajoutant : *"la santé ne peut faire l'impasse de ces investissements (dans des solutions capable de protéger l'humain et de sauvegarder l'environnement), fussent-ils coûteux"*. Laurent Belsola interpelle directement la direction: *"Quelles dispositions efficaces et incontestables comptez-vous engager pour mettre un terme à l'émission des polluants ? Nous sommes dans une situation d'urgence qui nécessite une industrie propre"*.

<https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/6075415/torche-de-naphtachimie-comme-le-bruit-dun-boeing-dans-la-cour.html>

MERCREDI 12/08/2020 à 08H56 - Mis à jour 13/08/2020 à 07H59 | SOCIÉTÉ | MARTIGUES

Martigues - Torche de Naphtachimie : "Comme le bruit d'un Boeing dans la cour"

Au bout de 7 jours de fonctionnement dégradé sur le site pétrochimique, la torchère de Lavéra fait jaser. Explications

Par Pascal Stella



Une flamme qui danse au bout la torche sur le site de Naphtachimie de Lavéra. Une mauvaise routine et de la colère avec des riverains dénonçant les nuisances et s'inquiétant de la pollution engendrée. SERGE GUÉROULT

Ces derniers jours, c'est devenu la boutade dans le quartier de Lavéra. Même si le sujet est tout sauf rigolo et que le bruit tape sur les nerfs. "On s'est demandé s'ils n'avaient pas construit un aéroport à Lavéra", soupire cette riveraine. En cause, les fameux épisodes de "torchage" au niveau de la plateforme de Naphtachimie, qui jouent les prolongations. Cette torche géante qui s'élève dans le ciel, de jour comme de nuit, visible à des kilomètres et qui fait tant parler. Ou jaser plutôt. Voilà 7 jours que ça dure. Comme un éternel recommencement, les fameuses torchères brûlant le gaz en excédent des raffineries sont pointées du doigt. Cette semaine, Lavéra est (tristement) en étendard dans la lancée de Total La Mède et d'autres industriels du pourtour de l'étang de façon récurrente.

Sur les réseaux sociaux, au standard des centres de secours du Sdis, des SOS ou des appels inquiets s'interrogeant sur cette grosse lueur de la discorde à Lavéra quand elle n'est pas assimilée à un nouveau départ de feu, visible depuis Marseille. À Martigues, vous êtes nombreux à entendre en prime ce bruit si particulier que fait la torche de la raffinerie, consécutif au redémarrage des unités du site Seveso.

Des mètres cubes de gaz naturel partent en fumée, brûlés en pure perte. Une déperdition et un (triste) spectacle, contrecoup de l'incendie qui a défigurés Martigues et son littoral jusqu'à Sausset le 4 août on le sait, et qui a contraint à des coupures d'électricité avec le ballet des Canadair procédant aux largages aux dessus des lignes de haute tension à proximité du site de Pétroneos-Naphtachimie, mis en croix avec l'arrêt immédiat des unités.

Plus long que prévu avec "une avarie" sur Naphta

Pour la faire courte, c'est un incident technique (défaut d'alimentation électrique) avec pour conséquence principale une évacuation des produits pétrochimiques présents dans les différentes installations vers les torches de secours afin d'éviter tout risque d'accident majeur. La direction de Naphtachimie n'a certes pris personne en traître, communiquant au lendemain de l'incendie "sur les mises en sécurité des installations pétrochimiques et de raffinage" impliquant "différentes phases de redémarrage de nos installations sur les jours à venir".

Mais au-delà du résultat d'habitudes prises dans l'exploitation et des procédures "classiques", c'est le délai et la longueur du "torchage" qui interpellent. "La phase de stabilisation devait durer initialement 3 jours, explique-t-on dans les coursives de Naphta. On a eu un contretemps, consent l'industriel avec de l'eau qui s'est introduit dans les parties froides où on a des températures jusqu'à -180 °C."

En clair, "une avarie" a contrarié le retour à la normale annoncé pour hier, "en début de soirée" selon l'industriel. En toile de fond, des riverains exaspérés. "Ça arrive qu'il y ait des redémarrages, mais là ça fait beaucoup. C'est long, se désolé Françoise. Les usines nous font vivre certes, mais c'est intenable. J'ai l'impression d'avoir un Boeing dans la cour de la maison". Tapage diurne, tapage nocturne, même combat H24 ! " C'est l'enfer, fenêtre ouverte, et c'est l'insomnie fenêtre fermée car on crève de chaud avec ces températures presque caniculaires".

Selon l'industriel, la manoeuvre ne présente aucun risque pour les riverains, jurant chaque fois "minimiser ces émergences et leur impact." Reste que les fameuses torchères, avec inévitablement des émissions de fumées noires parfois au bout de la flamme, sont régulièrement dénoncées par les défenseurs de l'environnement jusqu'à une levée de boucliers du côté de Port-de-Bouc hier, tout aussi lasse de prendre les torchages dans le nez et oreilles (lire par ailleurs).

Si AtmoSud, la vigie de la qualité de l'air, parlait hier d'un état des lieux qui fait bonne figure en affichant des niveaux de torchage plus réduit après une alerte rouge dimanche à l'ozone (lire ci-contre), il n'y a pas de quoi sauter au plafond. Il s'élève un sentiment vraiment amer à l'heure où la région Paca ressort tout juste d'un appel des autorités visant à réduire la vitesse des automobilistes face aux pics de pollution de l'été. Comme un air suffocant et deux poids deux mesures. Un méchant décalage aussi avec les préoccupations liées au changement climatique et le souci grandissant de mieux gérer les ressources...

"Stop au vacarme continu"

La torchère, un problème récurrent qui a mis le feu aux poudres jusqu'au conseil municipal de Port-de-Bouc, lundi soir. Le maire Laurent Belsola (PCF) est monté au créneau, s'étonnant que "l'activité des torches n'ait pas encore cessé". Les nuisances sonores et atmosphériques occasionnées par la torchère des entreprises Naphtachimie et Pétroneos ont été mis sur la sellette. "Suite à des réactions légitimes des habitants, nous sommes intervenus plusieurs fois auprès des responsables de celles-ci. Nous avons obtenu la promesse de leur part de "travailler à minimiser ces émergences et leur impact", précise le maire.

Dans une lettre datée du 10 août et adressée aux directeurs des usines Naphtachimie et Pétroneos, Laurent Belsola met une nouvelle couche. "Vous indiquez 'travailler à minimiser ces émergences et leur impact'. À ce titre, nous sommes très étonnés qu'une semaine encore après l'incendie le torchage ne soit pas encore terminé. Aux ravages commis par les incendies gigantesques s'ajoutent toutes les nuisances sonores et atmosphériques engendrées : vacarme continu et émissions de fumées noires d'hydrocarbures. Vous ne pouvez pas faire abstraction du fait qu'elles se reproduisent très

souvent, trop souvent.

Une question droit au but "pour protéger l'humain et sauvegarder l'environnement" : "Quelles dispositions efficaces et incontestables, comptez-vous enfin engager pour mettre un terme à cette situation d'urgence ?" (...) "Compte tenu des avancées technologiques, ni la population, ni mon équipe municipale et moi-même ne pouvons comprendre le manque d'investissement dans des solutions capables de protéger l'humain et de sauvegarder l'environnement. La santé ne peut faire l'impasse de ces investissements, fussent-ils coûteux. Dire que la santé n'a pas de prix et qu'elle vaut tout l'or du monde ne peut rester une intention, mais doit entraîner des actions concrètes et efficaces".

<https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/6079845/une-culture-de-securite-ancree.html>

LUNDI 17/08/2020 à 12H54 - Mis à jour à 13H11 | MARTIGUES

Martigues - Naphtachimie : "Une culture de sécurité ancrée"

Sous les feux de la critique après un torchage record de 10 jours et un fonctionnement perturbé, Naphtachimie entend tordre le cou aux préjugés et joue la carte de la transparence pour "La Provence". Entretien exclusif

Par Pascal Stella



Le calme semble revenir sur le complexe pétrochimique de Lavéra où les oreilles de Naphta ont méchamment sifflé avec des riverains en colère. Un épisode de torche, contrecoup de la coupure électrique demandée par les pompiers du Sdis en raison du feu de forêt du 4 août, à rallonge. Interminable. Pendant 10 jours, malgré un équipement dit de "sécurité" pour brûler le gaz en trop, ce fut la torche de la discorde. Voici venu le temps des explications. Ce vendredi matin, la direction de Naphta, sous la coupe du directeur général adjoint, responsable des unités de production d'oléfines, Fabien Allemand, et Gilles Raynaud, directeur HSE qualité-inspection, a reçu La Provence pour expliquer, rassurer, avouant "un grain de sable" et "une avarie" aux grands effets avec "des unités interconnectées".

Un long entretien sans langue de bois remontant jusqu'à d'autres précédents peu glorieux, quand des torches ont craché d'épaisses fumées anthracite en mars 2019 ou une fuite d'hydrocarbures à l'été 2018 dans la mer. Mais une volonté de jouer la transparence, "avec un personnel fortement mobilisé pour réduire les nuisances" ; "faire mieux" face à des normes environnementales et une conscience écologique grandissantes.

Naphtachimie vient de connaître un épisode de torche record avec une flamme qui a dansé durant 10 jours et fait gronder tout Martigues et au-delà. Est-ce une faiblesse ou un défaut de fiabilité ?

Non, ce n'est pas une faiblesse structurelle. C'est la conséquence d'un arrêt soudain avec la coupure sur le réseau électrique liée à un énorme incendie de forêt. On a perdu nos 5 sources d'alimentation pendant 25 minutes le 4 août au soir. Au moment du redémarrage, on a connu une avarie, avec une fuite sur un échangeur, entraînant un incident technique difficile à gérer au niveau de notre vapocraqueur IV. Un événement inhabituel qui a eu une conséquence elle aussi inhabituelle. Un redémarrage aurait dû prendre 3 jours dans des conditions normales.

Comment expliquer que la plateforme de Lavéra ait toussé pendant une grosse semaine alors, avec une torche aux allures d'un "réacteur de Boeing" pestent des riverains ?

Avec la coupure d'électricité, on a perdu toute la pression et on a eu une fuite de radiateur. De l'eau est rentrée dans la partie qui est d'ordinaire à -90°C degrés. Cette fuite sur l'échangeur est due à cet arrêt très violent. Cela a créé un phénomène de "coup de bélier" en amenant des surpressions très importantes. C'est comme une onde de choc qui a endommagé un de nos échangeurs. Lors d'un arrêt normal, on n'a pas ce phénomène. Là on n'avait pas la maîtrise du temps. Cette eau a inévitablement gelé, nécessitant l'utilisation d'un antigel pour dissoudre cette glace avant une purge pour extraire ce produit et stabiliser.

De l'extérieur, ça paraît surprenant qu'une simple coupure électrique mette en branle toutes les unités...

Encore une fois, c'est un événement vraiment exceptionnel. On a deux alimentations bien distinctes, les deux coupées en même temps c'est extrêmement rare. Il faut rappeler que la torche est un équipement de sécurité. On ne peut pas stocker du gaz et un tel volume avec une forte pression. C'est le seul moyen d'évacuer le gaz que l'on ne peut pas gérer dans nos installations.

La torche est certes un équipement de sécurité, mais c'est décrié par les défenseurs de l'Environnement.

Êtes-vous en mesure de rassurer ?

Nous sommes suivis par Atmosud, qui trace nos activités. Tout est encadré, chaque incident fait l'objet d'une déclaration à la Dreal. On a aucun intérêt à torcher, si on pouvait faire zéro torchage, on le ferait. On réfléchit à améliorer encore le processus pour limiter les émissions de CO₂. Bien sûr, il y a un gâchis, une empreinte carbone qui se dégrade quand ça torche mal. Maintenant pour bien brûler, il faut faire du bruit. Il y a un mélange de gaz, de vapeur et d'air. On crée une turbulence pour obtenir le meilleur mélange possible. Ce bruit est inévitable pour une bonne combustion et tendre vers un Ringelmann 0 (une échelle de mesure permet de déterminer la densité ou l'opacité d'une fumée).

Vous avez consacré 125 millions lors du grand arrêt de 2018, avec notamment des changements des deux nez de torche. D'autres investissements sont-ils nécessaires pour fiabiliser ou optimiser les installations ?

Au-delà du grand arrêt et de nos activités de maintenance, on investit environ 30 millions par an dans nos installations. Des projets qui visent à améliorer nos performances, travailler dans le sens des exigences environnementales. Le niveau d'exigence, les normes augmentent, mais on n'attend pas d'avoir des pressions pour se préoccuper de la sécurité et réduire nos émissions de CO₂. On n'est pas des criminels. On a une culture de sécurité très ancienne, très ancrée depuis BP, et on cherche toujours à s'améliorer. Il y a de gros progrès en termes d'émission sur ces 10 dernières années avec l'utilisation quasi-exclusive du gaz naturel

comme source d'énergie On a divisé par 4 nos émissions de CO2 sur notre centrale thermique.

Quelles sont les perspectives ? Y a-t-il des technologies qui permettraient d'arrêter ces torchages ? On parle de puits de récupération qui valoriseraient ces gaz de trop...

On arrive à gérer ces flux de gaz et les valoriser quand ils sont prévisibles, programmés. On a aujourd'hui des systèmes de récupération sur les nez de torche. On récupère 3 ou 4 tonnes de gaz par heure en marche normale dans un processus de recyclage. Avec un arrêt brutal, on se retrouve avec des débits de 40 voire 60 ou 70 tonnes par heure. Il n'y a rien qui permet de gérer ces volumes de manière aussi brutale. En une fraction de seconde, on passe presque de tout à rien. La torche aura toujours un avenir même si on cherche à en réduire l'occurrence.

On a l'impression que les industriels minimisent souvent les incidents...

Cette rencontre est un signe de notre transparence. Nous sommes sur des activités sensibles. Le torchage, c'est fatal. On cherche surtout à gérer les risques, être capable de les atténuer mais il restera des incertitudes techniques. On a un nez de torche efficace. C'est un processus complexe, un enchaînement très fin et tout le personnel est fortement impliqué pour réduire les nuisances. On n'est pas au-dessus de la réglementation. On entend l'émotion, on comprend, il n'y a pas d'impact sur la santé. Nous visons bien entendu le zéro incident.

Est-ce plus dur d'être un industriel aujourd'hui, en tout cas de soigner son image avec une étiquette "d'ennemi public" de la protection de l'environnement ?

On veut toujours s'améliorer. On le fait. Nos émissions baissent. Notre nez de torche s'est perfectionné, on étudie avec le fabricant s'il n'y a pas une possibilité de gagner encore en efficacité lors du prochain grand arrêt pour voir si on peut faire des injections de vapeur différente, une réduction acoustique. Ce défi est en tête.

De façon générale, comment se porte Naphtachimie ?

Même si on est dans une phase particulière avec le contrecoup de la pandémie, on a réussi à maintenir un très bon niveau d'activité, parce que nos productions sont tournées sur des produits sur des débouchés particuliers en matière de santé avec le polyéthylène (surblouse à usage unique, visières de protection). On a eu une forte demande de plastique. Cela a été plus compliqué pour les débouchés autour du butadiène qui entre en jeu dans l'industrie automobile.

"Allô industrie" lancé "d'ici la fin de l'année"

Naphta planche sur un outil d'information, baptisé "Allô industrie". Un dispositif "partagé avec Kem One, Fluxel ou encore Lyondell", sur le modèle de ce qui fait en Normandie depuis plusieurs années pour permettre aux industriels locaux de rédiger des messages à destination de la population. Un accès à un site internet en somme, avec "la possibilité de notifications et d'alertes pour les abonnés, des messages d'information pour préciser ce qu'il se passe sur le site", et surtout limiter l'inquiétude des riverains dès qu'une activité inhabituelle est observée. Un outil (demandé par la Ville aussi) qui permettrait d'éviter la psychose ambiante, même si l'information n'ira jamais assez vite...

Précédents de pollution en Méditerranée dans l'anse d'Auguette : "Des événements bien distincts"

Fin juillet, Martigues a connu une pollution avec une fuite de chlorure ferrique de l'entreprise Kem One, sur un bac de stockage qui s'est répandue dans la mer. Peut-il avoir un lien qui pourrait expliquer l'avarie de la torchère ?

Ce sont deux événements bien distincts, sur deux unités différentes. L'un concerne une coupure électrique, l'autre une avarie sur un bac de stockage. Il y a une concomitance, mais qui n'est nullement une dégradation structurelle du site pétrochimique.

Il y avait eu en juillet 2018 déjà, une fuite d'hydrocarbures dans cette même anse. Deux problèmes en 2 ans quand même, ce n'est pas de nature à rassurer...

Sur ce précédent nous concernant (la fuite provenait d'un échangeur "eau de mer-huile de pyrolyse" qui sert à refroidir cette dernière), il y a eu un plan d'action pour détecter toute fuite ou perte de confinement. On a mis en œuvre un système d'alarme qui permet d'interagir et détecter un incident au plus tôt et enclencher un système de pompage. On a tiré les leçons, on travaille pour ne plus utiliser d'eau de mer avec ce fluide. On va investir sur une autre technologie avec un circuit spécifique. Ce sera à terme un double filet de sécurité. Encore une fois, on parle là de volume hors norme, dans le procédé de fabrication. On a des débits d'eau de mer qui est pompée autour de 35 000 m³ cube heure. On ne peut pas détourner ça en un tour de main.

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6094278/torchage-en-cours-sur-le-site-berrois-de-lyondellbasell.html>

MARDI 01/09/2020 à 17H53 - Mis à jour à 18H10 | ACTUALITÉS | BERRE-L'ÉTANG

Torchage en cours sur le site Berrois de LyondellBasell

Par M.B.



Le phénomène est toujours très impressionnant mais les autorités assurent qu'il n'y a pas de danger. Cependant, par principe de précaution suite à une coupure de gaz survenue sur son site, l'entreprise de pétrochimie LyondellBasell, installée sur la commune de Berre-l'Étang, procède actuellement à un épisode dit de torchage.

Une mise en sécurité de son site industriel. Une procédure entreprise volontairement par le groupe suite à l'arrêt de chaudières sur un site d'exploitation (le vapocraqueur) et qui par effet chimique propulse de la vapeur pour extraire de la matière. L'évacuation de cette matière se fait sous formes de flammes et d'importantes fumées noires s'échappant d'une de ses cheminées. Un phénomène qui permet l'évacuation de substances assez inconfortables dénoncées par bon nombre d'habitants suite à la multiplication du phénomène ces dernières semaines.

La coupure de gaz intervenue est pour le moment de cause inconnue. Les responsables du site pétrochimique s'excusent pour la gêne occasionnée et s'empressent d'endiguer le problème dans les plus brefs délais.

https://www.laprovence.com/article/papier/6096332/incident-de-lyondell-des-maires-montent-au-front.html

4

Faits divers Autour de l'étang

Jeu 3 Septembre 2020
www.laprovence.com

GIGNAC-LA-NERTHE

L'infirmière arrive à mettre en fuite son agresseur

L'infirmière aurait pu encore plus mal tourner mais face au danger, l'instinct nous permet souvent de dépasser ses capacités, de surmonter sa peur et de changer le destin. C'est en quelque sorte ce qui est arrivé à une jeune infirmière de Gignac-la-Nerthe, il y a quelques jours.

Alors qu'elle se trouvait au plein quartier résidentiel, rue du Laberon, la jeune femme se fait accoster par un individu au regard louche. Né une nièce, ce dernier sort alors un couteau caché sur lui et tente de lui enlever le portefeuille. Mal lui en pris puisque l'infirmière ne se défend pas et résiste à la tentative d'extorsion. Grâce à son courage, elle réussit même à mettre en fuite l'individu.

Chaque fois sans aucune blessure, la victime a su user

de son "self-control" et son courage va être récompensé grâce à la réactivité des membres de la brigade de sécurité urbaine et du travail de sécurisation des banlieues de vidéosurveillance.

Le sans domicile fixe reconnaît les faits

L'individu va être traqué via le centre vidéo et interpellé dans la foulée. L'homme, connu pour être un sans domicile fixe notoire, n'opposera aucune résistance et va même reconnaître les faits. Placé en garde à vue, il a été défilé dans la foule par la police en attendant de connaître sa peine. L'infirmière elle, a repris son travail, mais en est quitte pour une belle frayeur même si elle a pu compter sur un instant bon nombre...

M.B.

Les trafiquants ne courent pas aussi vite que la police.

C'est l'infirmière du chat et de la souris en mode trap. Et cette fois, le filin a eu gain de cause. En effet, il y a quelques jours, une nouvelle fois du côté de la commune de Gignac-la-Nerthe, dans la zone sensible de Mirage-Nord, une patrouille de la brigade anticriminalité effectue sa traditionnelle patrouille de surveillance. Alors que les policiers passent non loin du quartier, plusieurs individus prennent la fuite sans demander leur reste à l'approche du véhicule des forces de l'ordre. Une attitude qui peut en dire long mais qui a surtout eu le don d'éveiller les soupçons des policiers. Ces derniers ont alors engagé la poursuite. Après plusieurs minutes "d'atropine-nerf si tu peux", un individu est finalement interpellé. Un jeune majeur d'une vingtaine d'années défavorablement connu des services de police pour des faits de délinquance divers mais principalement de trafic de stupéfiants. Et pour cause, plusieurs grammes de cannabis, de marijuana et plusieurs centaines d'euros sont retrouvés sur l'individu. Une somme d'argent qu'il aura dû mal à expliquer mais que les policiers n'auront pas besoin d'en prouver plus pour faire avorter le trafic. Placé en garde à vue, l'individu a ensuite été présenté à la justice sur reconnaissance préalable de culpabilité.

VITROLLES

• Tour de France avec "option voiture volée".

À l'heure où l'équipe noire des amateurs de cyclisme bat son plein en France, si la commune Vitrolles n'a, elle, pas la chance de voir le carrosse du Tour sur ses terres cette année, la commune a tout de même eu droit à une sacrée rage. Celle de la fin de course de quatre individus aux manettes dans le sud d'Yves Loucheux. En effet, la semaine dernière, en pleine nuit, c'est du côté de l'autoroute A7, au niveau du centre commercial Grand Vitrolles qu'une patrouille de la BAC

Incident de Lyondell : des maires montent au front

BERRE Après l'épisode de fumées noires, les élus en appellent à la justice

Le nouvel incident dit de "torçage" survenu mardi sur le site de l'industriel LyondellBasell (lire notre édition d'hier) a été la goutte de trop pour plusieurs maires de communes avoisinantes à la cité lyonnaise.

En effet, ils ont six délégués de communes de l'étang à avoir rédigé un communiqué officiel dans lequel ils manifestent leur colère face au phénomène de pollution. Ils demandent ainsi des explications précises auprès du géant industriel suite aux épisodes récurrents de "dégoûtage" survenus ces dernières semaines.

Six maires envisagent des poursuites

Loïc Gachon, maire de Vitrolles ; Claude Filippi, maire de Ventabren ; Yannick Guerin, maire de Volaux ; Olivier Guiron, maire de La Fare-les-Oliviers ; Guy Barret, maire de Cadenet et enfin Stéphane Le Rudulier, maire de Rognac hautent donc le ton et envisagent des poursuites sans réponse du géant industriel.

"Une nouvelle fois, c'est un problème d'entretien au gaz, la plateforme pétrochimique de LyondellBasell s'est mise en sécurité provoquant une combustion importante à l'origine de l'émission de fumées noires visibles à plusieurs kilomètres à la ronde. Ces incidents à répétition, bien que déclenchant de nombreuses alertes, provoquent des émissions de dioxyde de soufre qui nuisent à l'espérance de vie de nos populations. C'est une véritable interrogation sur les diverses conséquences pour la qualité de l'air des communes environnantes", appellent en chœur les élus qui en profitent pour interroger l'industriel sur des



Solo à un même épisode de "torçage" de la part des sites pétrochimiques LyondellBasell, plusieurs maires ont décidé d'initier une action en justice pour demander des comptes à l'industriel. (Régis)

questions de fonds liées à ces phénomènes de pollution. Insistamment en matière de sécurité et d'environnement. Viabilité économique, santé de nos populations, etc.

Du côté de Salon aussi...

Le premier adjoint au maire de Salon, Michel Roux, s'est également indigné sur les réseaux sociaux : "Ces incidents à répétition provoquent des émissions de dioxyde de soufre nuisant à l'espérance de vie des populations. C'est une véritable interrogation sur les diverses conséquences pour la qualité de l'air des communes

avoisinantes. Aucune annonce, aucune information et aucune concertation avec les élus locaux face à cette situation qui est insupportable." Et de conclure : "Cette situation s'a que trop dur!"

Aussi de dossiers qui devront être mis sur la table, visent les élus qui veulent cette fois taper fort. "Ainsi, force est de constater que, malgré nos sollicitations répétées auprès des autorités et des dirigeants, nous restons toujours d'hui sans réponse concrète. Nous ne pouvons tolérer davantage cette situation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'initier une action collective en justice en sus-

servant la société pétrochimique afin de protéger la santé de nos populations qui ne peuvent plus supporter de tels agissements."

Les mois sont passés et assurés. Les prochains jours devraient donc être chargés du côté de l'étang entre les dirigeants du groupe pétrochimique et les maires des communes signataires du dossier.

L'industriel n'a pour l'instant pas donné suite à nos propos mais devra répondre au plus vite aux intentions des élus sous peine de voir le dossier repris par la justice et les événements prendre une tout autre tournure.


M.B.

<https://marsactu.fr/bref/les-elus-de-letang-de-berre-selevent-contre-les-torchages-de-lyondellbasell/>

Les élus de l'étang de Berre s'élèvent contre les torchages de Lyondellbasell

SOUFRE

BREF

le 3 Sep 2020  0

Fumées noires sur l'étang de Berre. Six maires des rives Est (Vitrolles, Rognac, Velaux, Coudoux, Ventabren et La Fare-les-Oliviers) dénoncent la répétition des torchages du site pétrochimique LyondellBasell de Berre-l'Étang. *“Ces incidents à répétition, bien que découlant de mesures sécuritaires, provoquent des émanation de dioxyde de soufre qui soulèvent l'inquiétude légitime de nos populations”*, écrivent les élus dans un communiqué, publié ce mercredi 2 septembre et relayé par *La Provence*.

Quelques heures plus tôt, l'industriel justifiait ainsi ces émissions de fumées, visibles à plusieurs kilomètres : *“L'alimentation principale en gaz naturel du site a été coupée sur le site pétrochimique de Berre. Cet événement a entraîné l'arrêt de toutes les chaudières du site ainsi que de l'unité du vapocraqueur. Les procédures de sécurité de l'unité de vapocraquage sont appliquées, générant une torche et des fumées noires en raison du manque de vapeur.”* Ce jeudi soir, il nous indique que l'ensemble redémarrera comme prévu vendredi matin.

Des précisions qui ne satisfont pas les élus, en attente de réponses sur *“l'origine de la multiplication des incidents”* et leurs conséquences. Une *“action conjointe en justice en assignant la société pétrochimique”* est en préparation. Le député LREM Jean-Marc Zulesi a l'accord de LyondellBasell et de la préfecture pour une réunion à laquelle les maires seront conviés. Du côté de l'industriel, on se dit prêt à *“changer notre manière de communiquer, en premier lieu vis-à-vis des populations”*.

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/departement/70289/torchage-a-lyondellbasell-berre-le-depute-zulesi-reagit.html>

Torchage à LyondellBasell Berre : le député Zulesi réagit

ENVIRONNEMENT

🕒 03/09/2020 À 06H46

🕒 02:04



J. Darras



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Dans un communiqué le député de Salon Jean-Marc Zulesi réagit suite à un nouvel épisode de torchage sur le site de LyondellBasell à Berre-l'étang. Il a sollicité une entrevue avec la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang afin de répondre aux interrogations et inquiétudes des citoyens. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell à cette proposition, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.

"Mardi 1er septembre 2020, suite à l'arrêt d'une unité de production dans l'usine pétrochimique, un épisode de mise à la torche a provoqué une impressionnante fumée noire sur le pourtour de l'étang.

« De nombreux citoyens ont été inquiets de la propagation de telles fumées. Ce processus de mise en sécurité des installations suscite l'incompréhension chez nos concitoyens. À l'heure où nous œuvrons pour améliorer la qualité de l'air dans nos territoires, il est important que des réponses soient apportées, c'est pour cela que j'ai sollicité auprès de la préfecture et de LyondellBasell un échange avec les élus du territoire »

Ce mercredi 2 septembre, le député a en effet contacté la direction du site pétrochimique de Berre-l'Étang et la Préfecture des Bouches-du-Rhône afin qu'une entrevue puisse être organisée. Suite à une réponse favorable de LyondellBasell, le député invitera les maires du pourtour de l'étang à cet échange.

« Pour trouver des solutions concrètes et rapides il est nécessaire que l'ensemble des acteurs soient autour de la table. Je crois qu'il est important de dialoguer ensemble, pour répondre aux interrogations légitimes de nos concitoyens d'une part, mais également pour construire des réponses adaptées aux enjeux écologiques de notre époque. »

Le dispositif « réponses », visant à apporter des solutions aux attentes des populations du pourtour de l'étang sur les questions de Santé et d'Environnement, a déjà conduit le préfet à adopter des prescriptions réglementaires complémentaires pour enjoindre 16 sites industriels à réduire les émissions des Composés Organiques Volatils (COV)

« Par le dispositif « réponses », nous voulions instaurer un dialogue constructif entre les parties prenantes pour trouver des solutions. Une attention particulière est portée sur les rejets de composés organiques volatils, l'arrêté préfectoral publié à la suite de cette concertation prévoit notamment un suivi des actions prescrites à LyondellBasell sur ce sujet. Nous devons maintenant poursuivre le dialogue afin que ces actions puissent être déployées le plus rapidement possible, pour le bien-être et la santé des habitants de notre territoire. »

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/berre-l-etang/70337/la-torche-de-lyondell-a-berre-favorise-la-pollution-a-l-ozone.html>

La torche de Lyondell à Berre favorise la pollution à l'ozone

ENVIRONNEMENT

🕒 04/09/2020 À 15H29

🕒 00:22



D. Gesualdi



Partagez cet article



A+

A-



La persistance de la torche à Berre-l'Étang prévue pour la journée du 5 septembre conduit à un risque de production d'ozone sur le pourtour de l'étang de Berre et une partie des Bouches-du-Rhône. L'épisode est de type Estival. La préfecture a enclenché la procédure d'alerte. Les personnes sensibles sont invitées à prendre des précautions dans leurs activités.

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6097786/episode-de-pollution-a-lozone-ce-samedi-dans-les-bouches-du-rhone.html>

VENDREDI 04/09/2020 à 13H27 - Mis à jour à 13H27 | ACTUALITÉS | BERRE-L'ÉTANG

Épisode de pollution à l'ozone ce samedi dans les Bouches-du-Rhône

Par La Provence



Limiter la vitesse sur les autoroutes est l'un des moyens pour lutter contre la pollution à l'ozone. Une pollution à laquelle le pourtour de l'étang de Berre demeure très exposée. PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

Du vent et la torche de Berre-l'Étang : cocktail parfait pour un épisode de pollution, demain autour de l'étang de Berre et dans les Bouches-du-Rhône. L'agence de contrôle de l'air de la région Paca (Atmosud) classe le département en alerte "Informations - recommandations" ce samedi.

Atmosud conseille de prendre plusieurs précautions :

- Limiter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (7h-10h / 16h-19h) ;
- Limiter les activités physiques et sportives intenses, en plein air ou à l'intérieur ;
- Limiter les sorties en début d'après-midi (entre 12 h et 16 h).

<https://www.maritima.info/actualites/live/departement/12281/a-la-une-du-journal-berre-un-episode-de-torche-sans-pollution-atmospherique.html>

A la Une du journal, Berre : un épisode de torche sans pollution atmosphérique

LIVE

 08/09/2020 À 18H30

 01:47


Maritima Médias

JOURNAL MARITIMA TV 08 09 20

Fumée très noire pendant plusieurs heures, vive émotion chez les populations voisines... Contrairement aux idées reçues, la torche de Lyondellbasel n'a pourtant pas créé de pollution de l'air que nous respirons... Un constat dressé par l'organisme indépendant de surveillance de la qualité de l'air ATMOSUD...

Vaste campagne de dépistage du coronavirus hier toute la journée à la Halle de Martigues... Une opération, gratuite pilotée par la Ville, le SDIS 13, le Département et deux laboratoires...

Retour sur l'incendie qui s'est déclaré lundi en fin d'après-midi à Fos-sur-mer... Un feu parti du chemin du Plan d'Arenc entre les Etangs de Lavalduc et de l'Estomac qui a parcouru environ trois hectares et menacé plusieurs centaines d'hectares... Cinq groupes d'intervention, soit une centaine de pompiers ont été sollicités sur le terrain appuyés par d'importants moyens aériens...

Septembre, c'est aussi la rentrée pour les chefs d'entreprises... Mais comment aborder cette nouvelle année marquée par une crise sanitaire et économique ? Le forum des entrepreneurs organisés par l'UPE 13 a tenté de répondre aux inquiétudes...

<https://www.france.tv/france-3/provence-alpes-cote-d-azur/la-france-en-vrai-provence-alpes/1964207-emission-du-jeudi-10-septembre-2020.html>



La France en Vrai - Provence-Alpes

Fos, les fumées du silence



ajouter
aux favoris

3

diffusé le jeu. 10.09.20 à 0h30

art de vivre

52 min | tous publics

indisponible

Cancers, AVC, diabète, asthme... Ces pathologies sont devenues le quotidien des habitants de Fos-sur-Mer. Des études scientifiques ont montré qu'ils étaient surexposés aux polluants industriels. Enquête sur un scandale sanitaire

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/france-vrai-2/fos-fumees-du-silence-enquete-scandale-sanitaire-1615885.html>

“Fos, les fumées du silence”, enquête sur un scandale sanitaire



Cancers, AVC, diabète, asthme...Ces pathologies sont devenues le quotidien des habitants de Fos-sur-Mer. Des études scientifiques ont montré qu'ils étaient surexposés aux polluants industriels. Les Fosséens sont-ils malades de l'industrie ?

Par Florence Brun

Publié le 14/09/2020 à 11:03

Fos-sur-Mer, c'est la plus grande zone industrielle de France : 17 usines, dont 15 sites Seveso, où l'on fabrique des carburants, de l'acier, des matières plastiques.

Mais c'est aussi une ville de **16 000 âmes**, qui pour la plupart vivent de cette industrie. Et depuis longtemps, les Fosséens ont l'impression d'être plus malades qu'ailleurs.

Selon l'étude **Fos EPSEAL** rendue publique il a trois ans, les habitants de la zone de Fos ont **deux fois plus** de cancers que la moyenne nationale.

Sylvie Anane a participé à cette enquête : elle a subi plusieurs cancers et se demande aujourd'hui quelles en sont les causes.

Voir un extrait du documentaire : le témoignage de Sylvie Anane

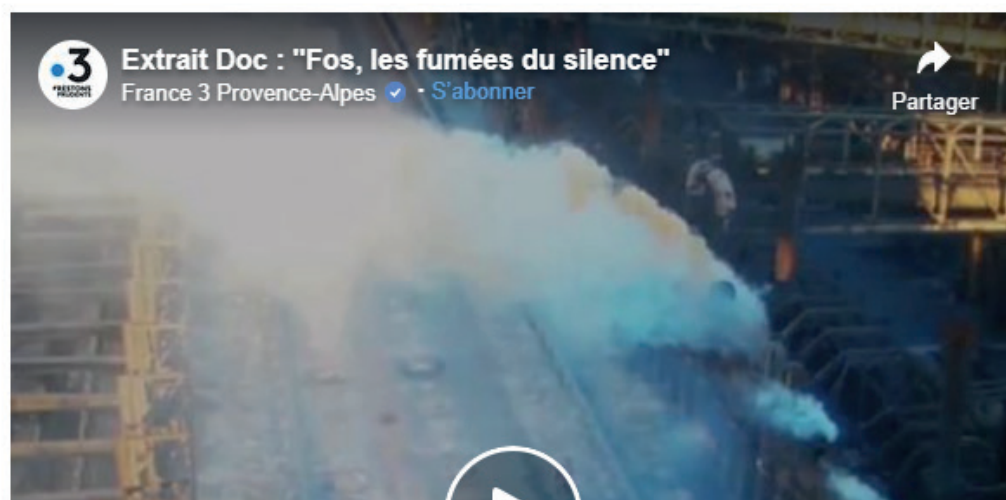


Quant à Daniel Moutet, militant associatif chevronné, il se bat contre les fumées toxiques des usines depuis quinze ans.

Lassés de ce qu'ils perçoivent comme un **déni de l'Etat**, ils se mobilisent, avec d'autres Fosséens, contre la **pollution industrielle**. Ils posent aujourd'hui une question simple : est-ce que vivre à Fos rend **malade** ?

Nina Hubinet et Pierre-Jean Perrin les ont suivis dans leur combat et ont enquêté pour comprendre ce qu'il se passe autour des cheminées d'usines de Fos-Sur-Mer.

Voir un 2ème extrait du documentaire



Une soirée spéciale "Les désobéissants"

Le film "Fos, les fumées du silence" sera diffusé dans le cadre de la collection **Les désobéissants** : **11 films, 11 combats** proposés par les antennes régionales de France 3.

La **résistance**, qu'elle soit individuelle ou collective, est parfois le combat d'une vie. Une quête de **vérité**, un choix qui s'impose au prix de nombreux **risques**, quitte aussi à outrepasser la loi. Partout en France et à leur manière, ils se sont **engagés** pour changer le monde.

Chaque antenne diffusera son documentaire lors de cette soirée spéciale le 14 septembre.

Fos, les fumées du silence

Un film de 52' écrit par Nina Hubinet et réalisé par Pierre-Jean Perrin.
Une coproduction France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur / Babel Doc.

Diffusion sur France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur lundi 14 septembre à 23h05.

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/la-mede/70609/un-exercice-anti-pollution-a-total-la-mede.html>

Un exercice anti-pollution à Total La Mède

ENVIRONNEMENT

🕒 15/09/2020 À 14H59

🕒 00:16



c. lips



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

La Plateforme de La Mède réalise aujourd'hui 15 septembre un exercice anti pollution sur le canal de l'étang de Berre.

Cet exercice mobilise, en plus des équipes de sécurité du site, des équipes des sapeurs-pompiers du département et du FOST (expert anti-pollution).

<https://www.laprovence.com/article/edition-vacluse/6112365/le-collectif-libairte-veut-se-battre-aux-cotes-des-maires.html>

JEUDI 17/09/2020 à 10H03 - Mis à jour à 10H06 | SOCIÉTÉ | BERRE-L'ÉTANG

Berre-l'Étang - LyondellBasell : le collectif LibAIRté veut se battre aux côtés des maires

Le collectif souhaite continuer sa lutte autour de l'étang

Par Raphaël Khayat



Les torchages réalisés cet été par LyondellBasell sont à l'origine de la plainte déposée par les maires.

PHOTO DR

"Je défendrai la qualité de l'air de mes petits-enfants jusqu'à mon dernier souffle !", martèle Éliane Jurado. Cette professeure à la retraite est l'un des membres fondateurs du collectif LibAIRté créé en 2018.

Aujourd'hui constitué de plus de 500 citoyens du pourtour de l'étang de Berre, LibAIRté lutte encore et toujours pour défendre la santé des citoyens victimes de la pollution industrielle de l'air. "On essaie simplement d'informer les gens qui n'ont pas le temps de le faire, indique Éliane Jurado. Nous ne sommes pas des spécialistes, seulement des citoyens concernés". C'est à la fin des années 80 que son engagement est né : "J'enseignais dans une école de Velaux, se rappelle-t-elle. Un après-midi, nous avons dû nous enfermer dans une salle car l'air nous piquait les yeux. Nous avions tous les yeux rouges et plusieurs enfants ont fait des crises d'asthme. On n'a pas su nous expliquer ce qu'il s'était passé... Comme toujours", déplore-t-elle.

En 2018, le collectif s'est fait connaître grâce à une pétition adressée à l'ancien préfet des Bouches-du-Rhône Pierre Dartout. Malgré ses 12 448 signataires (la pétition est toujours en ligne sur Change.org), le collectif n'a jamais reçu de réponse.

"Il se passe quelque chose"

Pourtant, l'espoir subsiste. Le 2 septembre dernier, les maires de Velaux, Rognac, Vitrolles, Ventabrun, Coudoux et La Fare-les-Oliviers ont signé un communiqué pour demander à LyondellBasell de rendre des comptes. *"Nous sommes ravis de l'intérêt que manifestent les maires pour cette affaire, affirme avec sincérité Éliane Jurado. Il n'y a qu'eux qui ont assez d'argent pour porter plainte. C'est seulement dommage qu'ils ne l'aient pas fait plus tôt."* Le collectif n'a désormais qu'un seul objectif : s'associer avec les maires pour faire front commun. *"Je porte beaucoup d'espoir dans cette plainte. Mais ils ont besoin de l'appui et de la participation des citoyens pour gagner en impact, comme c'était le cas à Fos", assure l'enseignante.*

Ce soir, le collectif sera bien évidemment présent à la réunion publique organisée à Berre-l'Étang avec le directeur de l'usine LyondellBasell. *"Ils avaient déjà organisé une rencontre similaire à Rognac, rappelle Éliane Jurado. Cette fois encore, ils vont sûrement nous noyer sous de longs graphiques. Mais ce n'est pas grave. Il se passe quelque chose. Depuis les derniers torchages, les gens réagissent. Ils prennent leur téléphone pour appeler leur mairie. C'est cette pression citoyenne qui fera avancer les choses."*

La réunion publique se tiendra ce soir, à 18 h, dans la salle polyvalente rue Jean Christofol à Berre-l'Étang. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

<https://www.laprovence.com/article/edition-vauchuse/6114778/debat-brulant-a-berre-autour-des-torchages-de-lyondellbasell.html>

SAMEDI 19/09/2020 à 13H51 | SOCIÉTÉ | AVIGNON

Berre : débat brûlant autour des torchages de LyondellBasell

Le débat public organisé par le maire n'a pas apporté toutes les réponses attendues par les citoyens

Par Raphaël Khayat



De gauche à droite : Sébastien Mathiot (AtmoSud), Eric Meslé (LyondellBasell), le maire Mario Martinet, Dirk Schönaich (LyondellBasell), Marc Campana (adjoint au maire). PHOTO SERGE GUÉROULT

Certains attendaient cette réunion publique de pied ferme. Pour enfin, peut-être, obtenir des réponses : pourquoi **l'usine pétrochimique de LyondellBasell a-t-elle tant fait usage de sa torche pendant l'été** ? Les fumées dégagées sont-elles dangereuses pour l'environnement, les habitants du pourtour de l'étang de Berre, l'Homme ?

"On vous doit la vérité"

"Nous avons organisé cette rencontre pour répondre à vos questions et à vos inquiétudes : on vous doit la vérité", a commencé avec gravité le maire de Berre-l'Étang Mario Martinet, à l'initiative de la rencontre. Face à lui, un public dense composé d'élus, de soutiens, mais aussi de citoyens en colère. À ses côtés, l'ensemble des "accusés" : LyondellBasell tout d'abord, représenté par son directeur d'exploitation Eric Meslé et son directeur hygiène, sécurité et environnement (HSE) Dirk Schönaich ; l'association AtmoSud, agréée par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air, représentée par Sébastien Mathiot ; et enfin la mairie, représentée par un très silencieux Marc Campana, adjoint délégué au

développement durable et aux relations avec l'usine pétrochimique.

Les présentations terminées, la démonstration a commencé. Sébastien Mathiot a été le premier à prendre la parole. Nombreux graphiques à l'appui, il a démontré que le taux de particules a drastiquement diminué depuis 1980 : *"On peut toujours dire que c'est trop, a-t-il admis. Mais il faut tout de même mesurer le chemin parcouru."* Le sujet des torches est arrivé sur la table quelques minutes plus tard : *"il n'y a pas d'évolution significative du taux de particules les jours de torchage"*, a assuré le représentant d'AtmoSud.

Les relevés se sont enchaînés pendant près d'une heure. D'abord commentés par le directeur HSE de l'entreprise, puis le directeur d'exploitation de cette dernière. *"Nous avons investi des sommes colossales pour réduire nos émissions"*, ont martelé les deux responsables. Pour preuve, l'évolution, en forte baisse, des émissions de dioxydes de soufre, de poussières, d'oxydes d'azote, et des COV, les composés organiques volatiles. *"Nous ne nions pas notre impact sur l'environnement"*, a avoué Dirk Schönaich. *"Est-ce qu'il est nocif pour l'Homme ? Je ne sais pas. Les nuisances que vous évoquez sont olfactives, visuelles, nous nous en excusons. Notre priorité, c'est de ne pas impacter la santé des personnes."*

Le directeur d'exploitation de l'usine, Eric Meslé, a pris la parole en dernier pour lister et expliquer les sept torchages survenus pendant l'été. En cause : des "perturbations opérationnelles des grosses machines" pour les six torchages réalisés en juillet. *"L'épisode du premier septembre, visible jusqu'à Marseille, est dû à la fermeture inexplicite d'une valve d'alimentation en gaz, a-t-il déclaré à la foule, micro en main. C'est une valve de sécurité qui se ferme si elle pense détecter une fuite ou une vibration. Le système s'est activé et nous avons dû attendre l'arrivée d'un technicien pendant près d'une heure, sans gaz ni vapeur. C'est le redémarrage des chaudières et le retour soudain du gaz qui expliquent l'épisode de torchage qui a eu lieu. C'est un défaut qui ne devrait plus jamais arriver dans les années à venir"*, a-t-il conclu.

Un débat mouvementé

À l'issue de cette longue et technique présentation, le public a enfin pu échanger avec les intervenants. Dès le premier discours, le ton était donné : *"Ce ne sont pas vos excuses qui vont nous rassurer pour le futur"*, a commencé une Berroise, les yeux embués de larmes. *Depuis notre installation à Berre, mon fils a un cancer, mon mari a contracté une maladie grave du sang, et ma fille a des inflammations aux yeux. Je n'ai pas signé pour ça. Je ne suis pas venue m'installer ici pour payer un si lourd tribut"*, a-t-elle terminé sous l'ovation du public. Une *"situation regrettable"* selon Mario Martinet, et qui sera *"étudiée par l'ARS"*, complète le représentant d'AtmoSud.

Les questions se sont enchaînées ainsi pendant plus d'une heure. Sur le fonctionnement de l'usine, son entretien, ses "grands arrêts" tous les six ans imposés par la Dreal (la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)... Avec toujours une ligne de défense récurrente : *"la torche est un organe de sécurité qui subit des vérifications régulières."*

Certaines questions, concernant une pollution aquatique de l'étang de Veine ou le bruit incessant des torches, n'ont pas obtenu des réponses précises. *"J'habite sous la torche, le niveau sonore est intolérable, s'est désolée Philomène. Je n'ai pas pu profiter de mon extérieur de l'été. Pendant des jours, nous avons reçu un dépôt jaunâtre chez nous. Avant, je dormais sur mes deux oreilles. Aujourd'hui, j'ai un peu peur."* À la fin de la réunion, Philomène n'était pas plus rassurée : *"J'ai eu des réponses. Pas toutes. Quand j'ai demandé au directeur ce qu'il comptait faire pour arranger le bruit, il m'a dit que, selon lui, la torche fonctionnait très bien. J'ai compris le message."*

Eric Meslé, directeur d'exploitation de l'usine, n'a pas souhaité répondre à nos questions à l'issue du débat.

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6137771/demain-dans-la-provence-a-marseille-la-reprise-du-traffic-plombe-la-qualite-de-lair.html>

MERCREDI 07/10/2020 à 22H07 - Mis à jour à 22H10 | ACTUALITÉS | ÉDITION MARSEILLE

Demain dans La Provence : à Marseille, la reprise du trafic plombe la qualité de l'air

Par La Provence



Avec la rentrée, les anciennes habitudes sont revenues au galop, entraînant la pollution à la hausse.

PHOTO ILLUSTRATION F.L.

Après deux mois de restrictions de sorties pour enrayer la propagation du coronavirus et une baisse importante du trafic routier, une forte réduction des concentrations d'oxydes d'azote était relevée par l'observatoire de la qualité de l'air Atmosud. Entre le 17 mars et le 11 mai derniers, la pollution a diminué globalement de 50 % en bordure des axes routiers et de 30 % sur les fonds urbains dans toute la région avec des pics à - 65% à Marseille.

Et maintenant ? Avec la rentrée, les anciennes habitudes sont revenues au galop, entraînant la pollution à la hausse. Une augmentation nette qui reste toutefois légèrement sous les moyennes antérieures.

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/au-fil-de-l-eau/au-fil-de-l-eau-comment-ameliorer-leau-de-letang-de-berre_4135985.html

Au fil de l'eau. Comment améliorer l'eau de l'étang de Berre ?

Comment améliorer la qualité de l'eau de l'étang de Berre, dans les Bouches-du-Rhône ?



#AlertePollution

Rivières ou sols contaminés, déchets industriels abandonnés... Vous vivez à proximité d'un site pollué ?

Cliquez ici pour nous alerter !



L'invité de ce nouveau rendez-vous est Pierre Aplincourt, pilote du réseau eau et mer de [l'association France Nature Environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Un rapport parlementaire vient de proposer une vingtaine d'actions pour réhabiliter la plus grande lagune de France, l'étang de Berre, situé entre la Camargue et Marseille.

Un site pollué et concerné par le réchauffement climatique

Même si beaucoup d'efforts ont été faits depuis 20 ans, le site reste pollué et asphyxié par les rejets industriels, et l'impact du réchauffement climatique est aujourd'hui perceptible.

Il est vrai que la situation n'est pas totalement stabilisée avec le réchauffement climatique, reconnaît Pierre Aplincourt. Il entraîne à la fois un réchauffement des températures mais aussi des périodes sans vent. La particularité de l'étang de Berre, c'est que l'eau douce reste en surface et piège les eaux salées qui rentrent par le canal de Caronte, et cette situation entraîne des catastrophes comme celle que nous avons connue en 2018, où une très grande partie de l'étang s'est retrouvée sans oxygène, ce qui a entraîné une mortalité de la faune et de la flore.



Limiter l'urbanisation, rénover les industries et réduire l'apport de limons et d'eau douce

Il faut admettre que l'urbanisation du bassin versant de l'étang de Berre augmente régulièrement avec Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Marignane ou Vitrolles. Toutes ces agglomérations ont tendance à voir leur population augmenter, donc il y a probablement des efforts à faire pour améliorer les stations d'épuration.

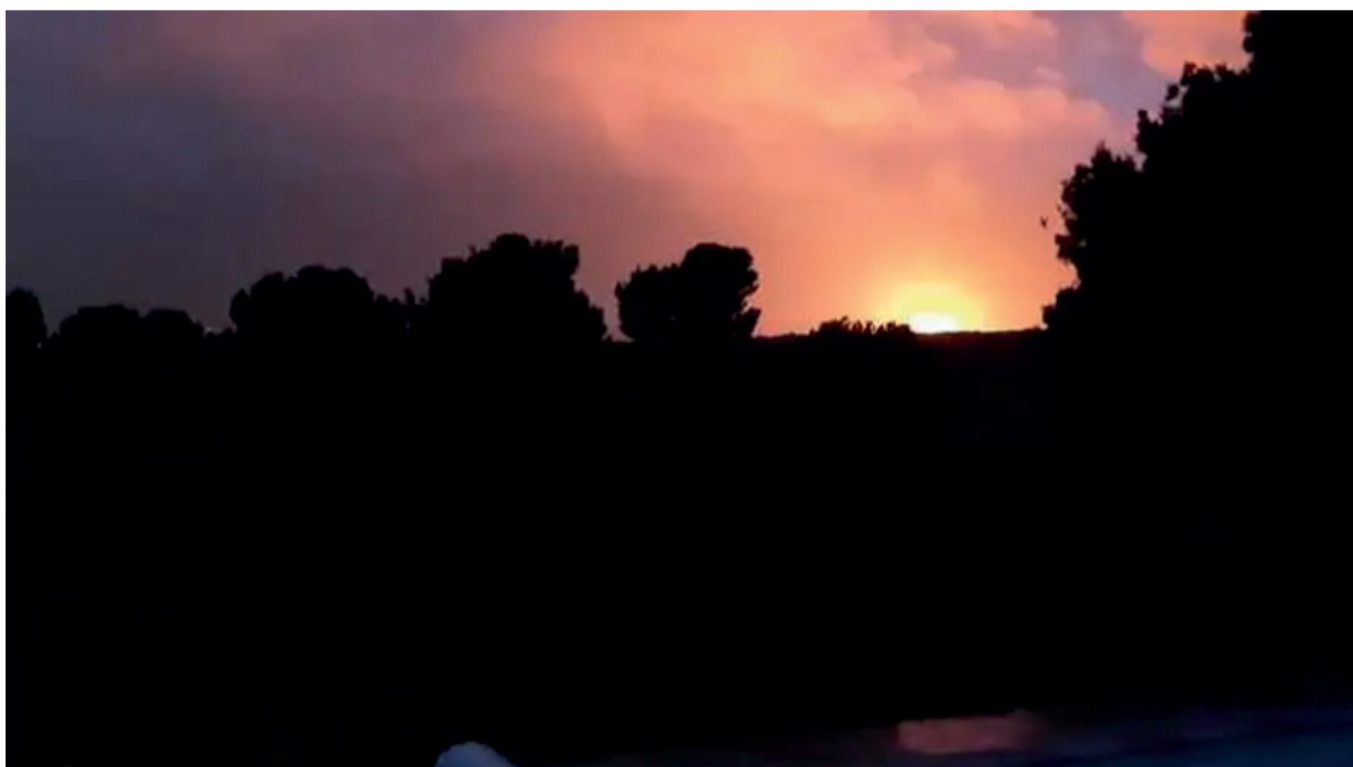
Il y a un deuxième niveau d'inquiétude lié au vieillissement des installations industrielles car il y a encore de très gros complexes pétrochimiques avec des installations qui peuvent encore apporter des pollutions, le plus souvent accidentelles mais bien réelles.

Il faut aussi travailler sur la possibilité de réduire encore un peu plus les apports d'eau douce et de limons qui arrivent toujours par le canal EDF. Il faut aller au-delà de ce qui a été prévu puisqu'il y a déjà de fortes mesures de limitation. L'idée serait d'approfondir les travaux de recherche pour voir si une réduction des quantités d'eau douce et de limons permettrait d'aller dans le sens d'une nouvelle amélioration de l'eau de l'étang de Berre, tout en gardant l'intérêt de cette chaîne hydroélectrique qui a une dimension stratégique, celle de l'énergie renouvelable.

<https://www.laprovence.com/article/edition-vacluse/6159224/un-nouveau-torchage-massif-de-lyondell-illumine-la-nuit.html>

Berre-l'Étang : un nouveau torchage massif de Lyondell illumine la nuit

Un épisode nocturne qui inquiète les riverains de l'étang



Ce qui s'apparente comme un magnifique coucher de soleil n'est autre que la flamme dégagée vendredi soir par la torche de l'usine. L'incident était particulièrement visible depuis l'A7. PHOTO DR

Ne jamais dire jamais. Voilà la morale que pourrait tirer Eric Meslé, directeur d'exploitation de l'usine pétrochimique de LyondellBasell. Ce type d'évènement spectaculaire *"ne devrait plus jamais arriver dans les années à venir"*, avait-il déclaré en septembre dernier lors d'une réunion publique organisée à Berre-l'Étang. Après plus d'un mois de tranquillité, un nouvel épisode de torchage visible à des kilomètres à la ronde a eu lieu vendredi et samedi.

Un torchage visible, mais surtout exceptionnellement long. Les premières flammes sont apparues vendredi en fin de matinée au-dessus du "coeur" de l'usine, le vapocraqueur. *"À dix heures du matin, un problème technique a été signalé sur le Pôle Pétrochimique de Berre dans l'unité de vapocraquage, a annoncé LyondellBasell dans l'après-midi. La mise en sécurité de l'unité a été activée. Aucune mesure spécifique n'est à prendre."*

Comme pour les précédents incidents, les riverains s'attendaient à voir la torche brûler quelques heures à peine. Que nenni. La torche a brûlé sans interruption jusqu'au petit matin suivant. *"C'est la première fois que je l'entends si fort en pleine nuit, s'indigne Nathalie, rarement incommodée par le bruit de la torche à l'est de Rognac."*

Sur les réseaux sociaux, les photos et vidéos de riverains se sont multipliées pour exprimer leur "ras-le-bol". Si la lumière de la torche était visible tout autour de l'étang, rendant la visibilité sur l'autoroute "comme en plein jour", un ciel rouge feu a pu être observé jusqu'à Salon-de-Provence et Aix.

Hier matin, LyondellBasell a annoncé un retour à la normale d'ici la fin de journée, sans plus de précision.

Un redémarrage prévu en début de semaine

Marc Campana, adjoint à la mairie de Berre-l'Etang, délégué au développement durable et aux relations avec l'entreprise, a réussi à contacter la direction dans l'après-midi : *"Ils ont besoin de déboucher la boîte froide du vapocraqueur, commence-t-il. Pour faire les réparations, ils doivent le mettre à l'arrêt. Le redémarrage devrait avoir lieu au plus tôt mardi, au plus tard mercredi."*

Si LyondellBasell déclare en privé une opération "volontaire et maîtrisée", l'élu déplore le manque de communication de l'entreprise. *"Ils devraient expliquer ces épisodes de torchage beaucoup plus rapidement à la population. C'est dans leur intérêt et celui des citoyens de l'étang."*

Rendez-vous donc en début de semaine pour un redémarrage qui s'annonce déjà brûlant.

<https://www.maritima.info/depeches/environnement/fos-sur-mer/71712/fos-emission-de-fumee-jaune-a-arcelormittal.html>

Fos : émission de fumée jaune à ArcelorMittal

ENVIRONNEMENT

 27/10/2020 À 17H09 00:15

F. Verpalen



Partagez cet article

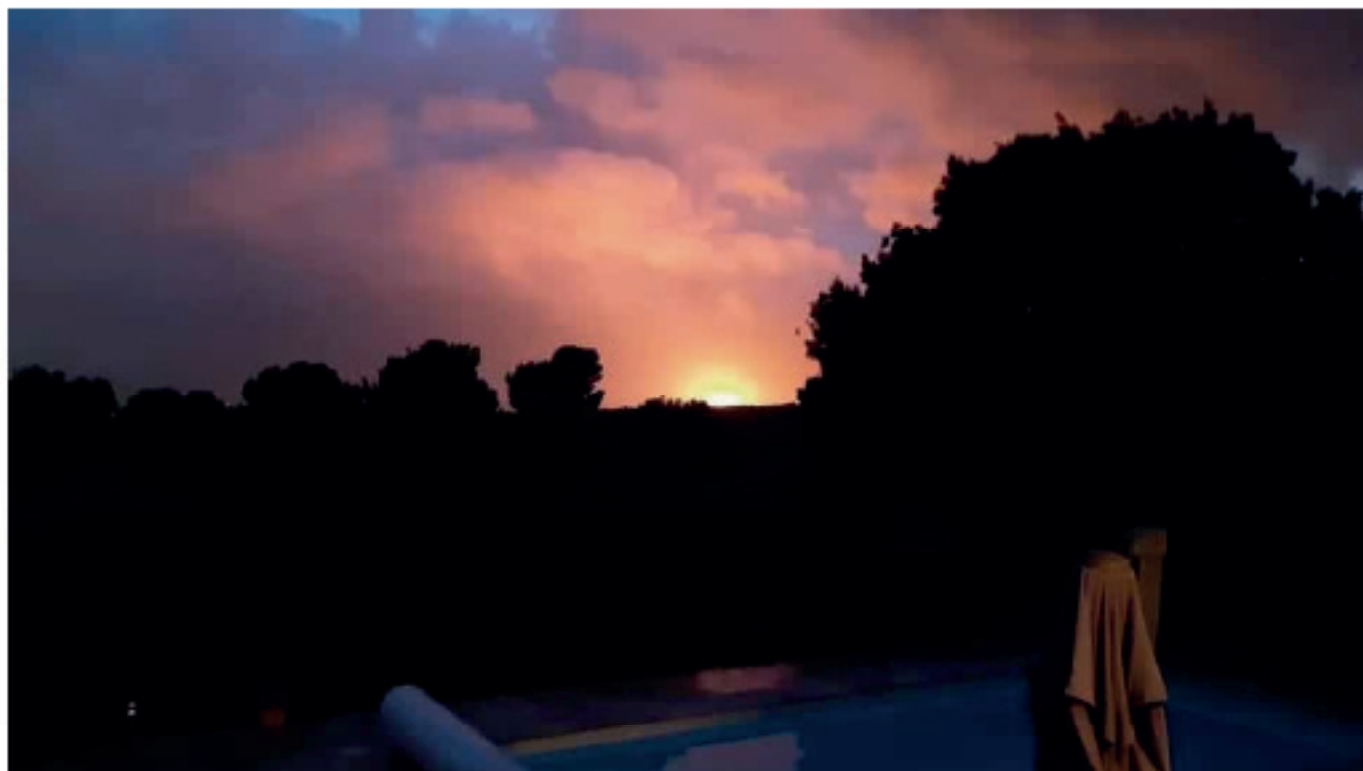
A+ A- 

ArcelorMittal signale, via www.allo-industrie.com/etang-de-berre, une émission accidentelle de fumée jaune liée à un problème électrique au niveau de la cokerie. Le problème est "en cours de résolution". Le POI n'est pas déclenché.

<https://marsactu.fr/la-vie-au-pied-des-torcheres/>

La vie au pied des torchères

À Berres, des riverains s'inquiètent des impressionnants épisodes de torchages, causant d'immenses panaches de fumée, sur le site pétrochimique de Lyondellbasell. Dans le même temps, les élus des communes alentours envisagent une action en justice et ont interpellé le gouvernement.



Le torchage de Lyondellbasell du 23 octobre vu depuis le jardin d'Eliane et Christian Jurado à Veloux. DR.

Par Pierre Isnard-Dupuy, le 31 Oct 2020

Lien : <https://marsactu.fr/la-vie-au-pied-des-torcheres/>

Une intense lumière dans la nuit noire a ravivé les inquiétudes des voisins du site pétrochimique de Berre. Sur les réseaux sociaux, ils partagent leur indignation à grand renforts de photos, raillant une visibilité "comme en plein jour" sur l'autoroute A7 ou commentant ironiquement : "Et non ce n'est pas un coucher de soleil".

Un impressionnant épisode de torchage qui s'est déroulé dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 octobre. La torchère, impressionnante flamme, permet de brûler des gaz pour la mise en sécurité d'une installation de l'entreprise américaine Lyondellbasell. L'unité industrielle produit des composants dérivés du pétrole pour des matières plastiques. Celle-ci a ensuite été arrêtée quelques jours. À son redémarrage mercredi 28 octobre, le panache de fumée, noir à son sommet, a de nouveau nourri les commentaires. Contactée, la firme n'a pas fait suite à nos demandes de précisions.

Ce document n'est disponible que sur la version online de l'article.

"Le droit de respirer un air qui ne nuise pas à la santé"

Les riverains craignent pour leur santé à cause de la potentielle nocivité des substances relâchées dans l'atmosphère, et dénoncent les nuisances sonores, olfactives et visuelles. Déjà, début septembre, un autre épisode de torchage avait créé de l'agitation et relancé la signature d'une pétition en ligne du collectif LibAirTé, rappelant au préfet le principe de "droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé", inscrit dans la loi depuis 1998. Plus de 12 000 personnes ont signé le texte à ce jour. Depuis la fin de l'été, huit maires de l'Est de l'étang de Berre alertent également sur la pollution atmosphérique et le déficit d'information.

Atmosud, l'association régionale agréée pour mesurer la qualité de l'air, a observé début septembre et début octobre des niveaux élevés de particules fines et de composés organiques volatiles, dont du benzène, du butadiène et du toluène. Des substances potentiellement cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et neurotoxiques. Par temps de mistral, les polluants plus ou moins dilués dans l'air ont été retrouvés sur les stations d'Atmosud de Berre, Malignane, Vitrolles et Longchamp à Marseille. Des pollutions "pouvant être en lien avec le fonctionnement actuel du site pétrochimique de Berre", note Atmosud. Depuis 2015, le préfet a pris plusieurs arrêtés d'urgence concernant les installations de LyondellBasell, les mêmes que celles mises en cause aujourd'hui.

Avec son mari Christian, Éliane Jurado est à l'origine du collectif LibAirTé qui rassemble quelques 500 personnes sur un groupe Facebook. "Produire, proposer des emplois, je suis d'accord. Mais il faut que les usines protègent la santé des gens et que l'État leur impose de le faire. À 72 ans, je me bats au moins pour que mes petits-enfants puissent avoir le droit à la santé", défend-elle. Le couple de retraités habite une maison dans la pinède à l'Est de la torchère, dans la commune de Veloux. Ils ont toujours vécu sur les rives de l'Étang de Berre, d'abord à Malignane, où Christian a notamment travaillé à l'aéroport. De chez eux, on ne voit pas la torchère mais ce dernier assure que les nuisances sont bien présentes ici. "On subit aussi la pollution sonore, lorsque la torchère se met en route les vibrations sont importantes", décrit-il.

"Vous n'êtes rien du tout, vous n'avez pas droit à l'information"

Éliane dit avoir acquis une conscience écologique il y a trente ans alors qu'elle devait gérer un incident en tant qu'institutrice à Veloux : "Un jour on a été confinés. La mairie nous a demandé de garder les élèves en classe et de leur laver les visages et les mains, c'était très stressant." Elle ne se souvient pas avoir eu accès à une information de la part des pouvoirs publics à propos de l'origine et de la nature du désordre. "Dans ces cas-là, vous n'êtes rien du tout, vous n'avez pas droit à l'information. Un pompier m'a dit que l'on avait peut-être respiré du benzène. À partir de ce jour, on n'a pas cessé de demander qu'il y ait des mesures de la pollution", se souvient l'enseignante retraitée.

La commune de Veloux ne dispose toujours pas de capteur installé par Atmosud. Christian Jurado a construit le sien, qu'il a installé sur un rebord de fenêtre à l'extérieur, à partir d'éléments achetés sur internet pour quelques dizaines d'euros. Il incite ses contacts à bricoler de même et partage ses données de particules fines observées sur les réseaux. Les Jurado aimeraient que les pouvoirs publics imposent des mesures plus précises prenant en compte la diversité de polluants et qu'une enquête épidémiologique soit menée. Au delà des spectaculaires torchages, ils s'inquiètent d'une pollution de fond issue de l'ensemble de la zone industrielle de Berre et Rognac. Les principaux responsables leur paraissent être LyondellBasell et l'incinérateur de déchets industriels dangereux Solametal.

Dans les rues de Berre, les passants ne partagent pas les mêmes préoccupations. À la veille de l'annonce présidentielle d'un reconfinement, ils ne sont pas beaucoup à frayer dans les rues. La plupart rappelle l'importance du site pétrochimique pour les emplois. "La pollution ? Ça fait longtemps que ça dure. De toute façon, tout part sur Rognac et Vitrolles", assure par exemple un ouvrier qui travaille dans le forage, venu ce jour-là pêcher au bord de l'étang.

Les industriels du pourtour de l'étang de Berre ont mis en place cette année un site et un compte Twitter intitulés "Allo industrie". Pour nos interlocuteurs inquiets de la pollution, c'est un écran de fumée. "Ce sont des contre-feux, du blabla. Après il n'y a rien du tout de concret", fusille Éliane Jurado.

La ministre de la transition écologique interpellée par le sénateur

Récemment passé du fauteuil de maire de Rognac à un siège de sénateur (LR), Stéphane Le Rudulier a adressé une lettre ce jeudi 29 octobre à la ministre de la transition écologique pour lui demander d'agir. "Après de nombreuses réunions sur site, dans les communes environnantes, force est de constater l'échec, jusqu'à présent, des tentatives de médiation successives qui auraient pu permettre d'instaurer les bases d'une cohabitation saine entre la société pétrochimique et les riverains", écrit-il avant de solliciter "la haute bienveillance" de la ministre afin qu'elle intervienne. Le sénateur évoque également une action judiciaire que les communes de Ventabren, Veloux, La Fare-les-Oliviers, Vitrolles, Coudoux, Malignane, Gignac-la-Nerthe et Rognac préparent actuellement.

Ce document n'est disponible que sur la version online de l'article.

Rencontré juste avant l'élection sénatoriale, Stéphane Le Rudulier affichait son inquiétude quant à ce dossier. "Le constat est clair. Il y a une recrudescence des incidents sur le site pétrochimique. Cette répétition nous amène à penser qu'il y a une problématique sur la maintenance préventive", affirmait-il. Pour l'êlu, le recours à la justice vise

à faire "bouger les lignes" en l'absence de "volonté d'un dialogue constructif", de la part de l'industriel.

"On s'inquiète aussi pour la santé des salariés, précise Eric Passet, l'avecat des maires de ces communes. On

étudie la possibilité d'introduire un référé au tribunal judiciaire sur le fondement du préjudice écologique. Un référé parce que ça va vite. Le but, dans un premier temps, serait de contraindre l'industriel à nous financer sur tous les toits des écoles des capteurs d'air. Un fois que l'on aura analysé l'air on pourra aller plus loin."

Lors d'une réunion publique en septembre, selon *La Provence*, Éric Meslé, le directeur de l'usine de Lyondellbasell avait assuré que les impressionnants torchages "ne devraient plus jamais arriver dans les prochaines années". Celui d'octobre a encore un peu plus entamé la confiance des riverains et des élus.

<https://www.20minutes.fr/economie/2900747-20201104-bouches-rhone-arcelormittal-demande-aide-etat-ue-faire-acier-vert>

Bouches-du-Rhône : ArcelorMittal demande l'aide de l'Etat et de l'UE pour faire de l'acier « vert »

SIDERURGIE Le PDG du site d'ArcelorMittal de Fos-sur-Mer réclame le soutien de l'Etat et l'Union européenne pour produire un acier plus respectueux de l'environnement

20 Minutes avec AFP | Publié le 04/11/20 à 11h00 — Mis à jour le 04/11/20 à 11h00



Un salarié devant l'usine Arcelor Mittal de Fos-sur-Mer. — Boris Horvat / AFP

Un véritable soutien de la France et de l'Union européenne. Voilà ce qu'attend en somme ArcelorMittal, selon les déclarations du PDG de la branche Méditerranée du géant sidérurgique, pour pouvoir réduire drastiquement ses émissions de CO2 et produire de l'acier « vert ».

L'acier « vert » désigne l'acier produit de façon à réduire les émissions de CO2 liées à sa fabrication, qui utilise du charbon et est donc émettrice de carbone. En 2019, le groupe a fixé l'objectif de réduire ses émissions de 30 % dès 2030 en Europe et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

« Cette évolution, on ne pourra pas la faire seul »

« Cette évolution, on ne pourra pas la faire seul, [...] on aura besoin pour y arriver du soutien des politiques publiques, que ce soit au niveau européen ou au niveau national », a expliqué Bruno Ribo, PDG d'ArcelorMittal Méditerranée lors d'une conférence de presse sur le site de Fos-sur-Mer.

Le groupe espère « à la fois des aides pour ces projets massifs » et également « un cadre réglementaire qui permette de corriger les distorsions de compétition entre ce qu'il se passe en Europe et puis les compétiteurs qui sont en dehors de l'Europe et ne font pas face aux mêmes contraintes liées à cette mise en place de la décarbonation », a-t-il ajouté. Le groupe a notamment préparé des demandes de financement au Fonds innovation de l'UE qui soutient les projets bas carbone.

<https://www.nouvellespublications.com/arcelormittal-veut-decarboner-ses-aciers-a-fos-sur-mer-2973.html>

ArcelorMittal veut décarboner ses aciers à Fos-sur-Mer

le 04 novembre 2020 - Jean-Christophe BARLA - Economie



J.-C. Barla - La décarbonation de l'usine de Fos passera par l'adaptation des hauts-fourneaux. Ici, le HF1, arrêté au printemps et récemment rallumé.

Le groupe sidérurgique porte en Europe différents projets de réduction de ses émissions de CO2. L'usine de Fos-sur-Mer est concernée pour « plusieurs centaines de millions d'euros d'investissement ».

« Nous sommes à la veille de la transformation complète de l'industrie sidérurgique. Nous allons voir en 20 ans des changements que nous n'avons pas vus en 50 ans », assure **Bruno Ribo**, directeur d'**ArcelorMittal Méditerranée**. Il s'exprimait le 3 novembre à Fos-sur-Mer, en compagnie de **Damien Chambolle**, responsable des projets décarbonation de l'usine de 2 500 salariés (3,7 millions de tonnes d'acier produit en 2019). Cette révolution doit amener le site à réduire de 30 % les émissions de CO2 à l'échéance de 2030 et à atteindre la neutralité carbone à 2050. « Ce gros challenge a un coût », poursuit le dirigeant en évoquant « plusieurs centaines de millions d'euros d'investissements » nécessaires à l'adaptation de l'unité.

Depuis 2007, ArcelorMittal Fos dit avoir réduit ses rejets de dioxyde de soufre de 41 %, de poussières de 67 %, de dioxines de 63 % et d'oxydes d'azote de 30 %. Vingt millions d'euros sont actuellement investis pour atténuer encore la dispersion de poussières lors de la phase « agglomération » (transformation du minerai de fer brut en minerai aggloméré) pour une mise en service en 2021. Le Feder (Fonds européen de développement régional) abonde à hauteur de 5 millions d'euros.

La décarbonation est « *l'enjeu d'ici et maintenant* », soutient Bruno Ribo, en appelant au soutien dans cette stratégie de l'Union Européenne et de la France, notamment à travers les plans de relance. L'aide peut prendre la forme de subventions et de mécanismes de correction de distorsions de concurrence avec des aciers de Turquie ou de Chine « *qui n'ont pas à faire face aux surcoûts de production de 30 à 80 %* » engendrés par la décarbonation. En Europe, ArcelorMittal a d'ores et déjà lancé plusieurs projets-pilotes pour parvenir à son objectif. Fos est dans son plan.

Bioréaction, hydrogène et recyclage

Un dossier a été déposé auprès de l'Union européenne pour appuyer un projet qualifié de *smart carbon*, CarbHFlex, qui consiste à « *révolutionner la filière haut-fourneau pour produire de l'acier neutre en CO2* », sur le principe d'un pilote initié à Gand (Belgique) qui démarrera en 2022. La technique vise à récupérer le carbone des gaz résiduels des hauts-fourneaux et à les convertir dans un bioréacteur (avec des bactéries issues de crottes de lapins !) en éthanol, utilisable en biocarburant, ou en matière première pour l'industrie chimique. « *Nous visons une production de 60 000 tonnes par an* », indique Damien Chambolle qui annonce une mise en service en 2026 si l'Europe confirme son appui financier d'ici fin 2021. Le process prévoit également l'injection d'hydrogène « vert » (provenant d'énergies renouvelables) fourni localement par un électrolyseur à grande échelle. Le site Kem One de Fos devrait être conduit à le fournir, si les discussions engagées aboutissent. A terme, de l'hydrogène pourrait aussi servir à la fusion du minerai de fer en haut-fourneau, en substitution du charbon. « *Nous accélérons ainsi la circularité de l'économie* », renchérit Bruno Ribo.

Cette ambition se retrouve dans l'autre axe de décarbonation de l'unité fosséenne puisqu'il implique d'ici à 2030 la réalisation de nouvelles installations et un réaménagement de la chaîne logistique afin de multiplier par dix en dix ans l'utilisation d'aciers recyclés dans les procédés de fabrication de l'acier. « *Les deux-tiers de la réduction de nos émissions de CO2 seront assurés par le recyclage accru des aciers, le tiers par la solution "smart carbon"* », indique Bruno Ribo.